

**1830 – 1914,
de l'armée en Afrique
à l'Armée d'Afrique**

ISBN : 978-2-36013-224-9

© Riveneuve Éditions 2014

75 rue de Gergovie

75014 Paris

<http://www.riveneuve.com>

**1830 – 1914,
de l'armée en Afrique
à l'Armée d'Afrique**

Actes de la journée d'Etude
10 décembre 2012

Sommaire

Frédéric GRASSET

Exposé introductif 7

1. Gilles AUBAGNAC, Antoine CHAMPEAUX

Armée d'Afrique et troupes coloniales, deux entités au service de l'empire, 1830-1914 13

2. Claude VIGOUREUX

Des Bureaux Arabes au Royaume arabe : le projet de Napoléon III pour l'Algérie 29

3. Hafida MOUAZIZ-HOUARI

L'Armée d'Afrique : des hommes à travers leurs écrits, des soldats au service d'une nation, d'une politique 51

4. Julie D'ANDURAIN

Le « parti colonial » et l'Afrique du Nord 73

5. Rémy Porte

Le lieutenant-colonel Brémond, officier français au Maroc avant la Grande Guerre 89

6. Aude NICOLAS

L'Armée d'Afrique dans la peinture du XIX^e siècle : uniformes, armements, engagements 101

7. Georges HOUSSET

L'expansion au Maghreb : une approche symbolique des combattants (1830 – 1914) 123

8. Denis BAUCHARD

Fondation AMT 139

Exposé introductif

Frédéric GRASSET

Président de la FM-GACMT

1. La magistrale histoire de l'Afrique du Nord de C-A. Julien nous apprend que le territoire maghrébin, dont J. Berque fera ressortir plus tard « l'unité tridimensionnelle » (Intérieurs du Maghreb) est depuis longtemps plongé dans un mouvement historique complexe dont, à tout prendre, la colonisation française n'est qu'un temps particulier, le moins ancien et le moins long de tous les recouvrements étrangers qu'ont connu ces territoires.

Étant le plus récent, c'est celui qui nous occupe.

Mais nous devons laisser aux historiens dont c'est le métier la méthode fondamentale qu'Ibn Khaldoun appliquait au Maghreb dans le Livre des Exemples, trop oublié pendant des siècles : celle d'un recul scientifique capable de comprendre et d'embrasser la naturalisation de l'histoire et de la société.

La Fondation n'a pas une telle ambition.

Elle n'a d'autre but que de démêler d'un écheveau touffu, les quelques fils qui permettraient de nouer ou de renouer un tissu de mémoires et d'en faire la transmission. Moins vers ceux, nombreux et convaincus, qui pensent avoir déjà trouvé, que vers ceux qui cherchent encore. Les cercles concernés ne

manquent pas ! On peut dire qu'ils s'amplifient au lieu de se réduire au fur et à mesure que les générations se succèdent. Il nous appartient d'aller vers eux, quand bien même certains se refuseraient à venir vers nous.

La Fondation vous a laissé le 4 avril 2012, en compagnie d'Abd el-Kader. Elle lui avait consacré une journée d'études, dont le colloque de ce jour est un prolongement naturel. De quoi s'agit-il en effet ?

L'Émir de Mascara, de Tagdemt, le prisonnier d'Amboise, l'invité de Napoléon III, le sage protecteur de Damas, est en effet le symbole le plus achevé, de toutes les continuités et de toutes les ruptures avec lesquelles la France a dû agir, composer, négocier entre 1830 et 1962. Ceci est particulièrement évident lorsque l'expansion française commence à submerger les Marches occidentales de l'Empire Ottoman. Et n'oublions pas ce que disait à ce moment même Pellissier de Reynaud premier titulaire des affaires arabes :

Le plus grand mal que nous ait fait Abd el-Kader a été de nous mettre dans la nécessité de ne représenter dans ce moment qu'une idée brutale, une idée de destruction tandis qu'il exprimera lui une idée morale une idée d'organisation. (Annales Algériennes).

On pourra retrouver la trace de l'Émir, de ses pensées de ses propos, de ses avertissements, dans tous les face-à-face que l'Europe, la France, auront plus tard avec le monde arabo-berbéro-musulman.

2. Si l'Expédition d'Égypte a été une fulgurance sans lendemain mais riche en récoltes lointaines, l'installation en Afrique du Nord a été une entreprise chaotique, au départ sans projet stratégique défini. Elle a laissé derrière elle, au fil des ans, plus d'interrogations que de réponses, autant de certitudes que de doutes, d'exaltations que de rancœurs. Un héritage considéré-

nable aux mille facettes, révééré ou controversé, et beaucoup de victimes. Le thème de notre colloque est l'illustration de ces contradictions et j'irai même jusqu'à dire que c'est un leurre !

Entendons-nous bien ! Personne ne cherche à vous tromper ! Mais derrière des vocables connus, « Armée en Afrique, Armée d'Afrique » se devinent des situations ambiguës, des hommes lucides et partagés, des événements tout autant glorieux que tragiques. Apparaîtra plus tard dans la lente succession des régimes politiques gouvernant la France, une sorte d'incapacité à tenir une ligne, à imposer des choix, sauf lors de l'accélération de la colonisation directe, à prendre à bras le corps, une réalité pensée comme familière mais profondément ignorée. Tout ceci a déjà été exploré, décrit soit dans les périodes de paix satisfaite et relative ; celles où se développe le grand orientalisme français du Maghreb, soit au moment où des pensées militantes, des deux côtés de la Méditerranée, se mettent au service des affrontements de la fin de la période coloniale.

Mais si l'on revient à la source, et ce colloque peut tenter d'y contribuer, on est frappé par la persistance, la rémanence de la question posée dès le début de l'expansion : comment peut-on cohabiter avec un monde hostile, étranger, si différent de ce que nous sommes ou prétendons être ? Et que devons-nous faire de ce monde ? Ce débat a commencé le 5 juillet 1830 entre la plage de Sidi-Ferruch et le palais du Dey d'Alger. Il n'est probablement pas clos.

Une première réponse était de partir très vite, une fois achevée l'opération de police contre la piraterie. Une seconde visait à une occupation limitée et partagée. La montée des résistances entraîna la spirale de la guerre de conquête

Il y eut beaucoup d'autres réponses, d'oppositions à la conquête de l'Algérie puis à la pénétration latérale vers la Tunisie et le Maroc avant que la république triomphante ne renvoie tous les protagonistes à des principes généraux et

généreux, qui pour être universels n'en demeuraient pas moins d'application limitée.

3. Une partie du corps militaire sentait bien l'étrangeté d'une situation à laquelle ils répondirent d'abord en faisant la guerre, et pour les meilleurs d'entre eux, en réfléchissant à la paix. Une guerre toujours difficile pour une paix toujours précaire, face à un monde certes affaibli par ses divisions immémoriales, son retard économique et technique, mais tétanisé par une occupation rampante puis méthodique, et sur lequel, au final, les arabesques incertaines de la politique coloniale de la France laisseront des empreintes contrastées.

Entre un Pellissier qui porte les stigmates des grottes du Dhara en 1845, et des hommes comme Bugeaud, La Morigière, Daumas, tant d'autres dont l'incarnation ultime sera Lyautey, il y a plus qu'une différence de comportement, de caractère. Il y a une vision différente de l'avenir, une réflexion antagoniste avec les idées reçues, et les comforts lointains du débat politique. Car le débat sur la colonisation n'a jamais cessé. Observons que jusqu'au tournant du XX^e siècle, avant même les oppositions nées de la décolonisation tous les grands esprits du temps se lanceront dans cette arène de l'Afrique du Nord, avec en arrière-plan les opinions divergentes des milieux militaires chez les médecins notamment plus capables de prendre la mesure d'évolutions en profondeur, en particulier les conséquences de la colonisation civile, du partage foncier, ou des épidémies meurtrières... La défaite de 1870 sonnera le glas de la prééminence militaire dans la réflexion algérienne. Néanmoins, cette réflexion va rester un marqueur important que nous retrouverons plus tard. En réalité sous des avatars nombreux, elle sera présente jusqu'au reflux de l'expansion.

La Fondation va travailler dans les mois qui viennent à faire reclasser dans la mémoire de notre temps des éléments connus mais qui ont disparu de l'éclairage que l'on projette dans l'urgence, sur notre relation si longue avec l'Afrique du Nord. Ce travail d'évocation est nécessaire et doit être dégagé des échéances de commémoration. S'il veut servir son but d'apaisement des mémoires. Un autre colloque remettra en perspective, toujours par le biais de l'armée d'Afrique la période 1914-1945, avant la période de la guerre d'Algérie des combats du Maroc et de Tunisie. Cette recherche intégrera aussi dans la continuité du fait militaire les Harkis et leur insertion légitime dans toute notre histoire.

Armée d’Afrique et troupes coloniales, deux entités au service de l’empire, 1830-1914

Lieutenant-colonel Gilles AUBAGNAC
Délégué militaire départemental de l’Aube

Lieutenant-colonel Antoine CHAMPEAUX
Délégation au patrimoine de l’armée de terre

Jusqu’en 1830, l’armée française est composée de deux ensembles, les troupes métropolitaines – qui combattent à terre et qui forment ce que l’on appellera plus tard « l’armée de terre » – et la Marine qui dispose de fantassins pour le service de la mousqueterie à bord de ses navires, ainsi que d’artilleurs chargés du service des canons du bord. Les derniers éléments des troupes de la marine sont débarqués des navires et des ports et disparaissent en combattant à terre, lors des campagnes d’Allemagne et de France à la fin de l’Empire. La restitution des colonies à la France en 1815 et le renouveau de la marine provoquent en 1831 la recréation de l’infanterie et de l’artillerie de la marine. Ces dates coïncident précisément avec l’émergence d’une troisième composante de l’armée française, l’armée d’Afrique mise sur pied en Afrique du Nord. Dès lors la coexistence de ces trois entités, armée métropolitaine, armée d’Afrique et troupes de la Marine devenues troupes coloniales en 1900, complique quelque peu la donne ; d’autant qu’elles partagent des engagements sur les mêmes

théâtres d'opérations et progressivement des stationnements dans les mêmes garnisons. La confusion entre armée d'Afrique et troupes coloniales est assez courante, alors qu'il s'agit de deux entités bien distinctes, dont les recrutements, les lieux de stationnement et les traditions militaires sont différents. Cette brève étude explique la genèse de l'armée d'Afrique, sa composition et son rôle de 1830 à 1914, et replace cette histoire particulière dans son rapport avec celles des troupes métropolitaines et de la marine.

Dans les pays musulmans où elle a exercé sa souveraineté, la France engage dans ses armées, comme soldats de métiers, conscrits ou supplétifs, des ressortissants des populations autochtones. Le véritable précurseur de l'engagement des musulmans est le général Bonaparte, qui au cours de la campagne d'Égypte en 1798-1799 utilise des déserteurs turcs et une centaine de cavaliers palestiniens. Il constitue également un régiment de Dromadaires qui s'illustre sous le commandement de Desaix et Cavalier, et il ramène en France, avec femmes et enfants, des chasseurs d'Orient et des mameluks de la Garde, qui participent à toutes les campagnes de l'Empire. La conquête de l'Algérie et la colonisation de l'Afrique ouvrent la voie au recrutement de contingents musulmans moins symboliques que ceux de ces précurseurs.

I - L'armée d'Afrique

1. Constitution des différentes unités

Les 37 000 hommes qui participent au débarquement à Sidji-Ferruch, commencé le 14 juin 1830, forment, selon le mode habituel de désignation d'un corps expéditionnaire par le nom du pays où il est appelé à combattre, l'armée d'Afrique. [...] L'expression est conservée pour désigner les troupes recrutées et stationnées en Afrique du Nord. [...]

Commodité de langage sans aucun caractère officiel, elle est employée jusqu'à la fin de la présence française en Algérie¹.

L'armée d'Afrique est née du besoin de trouver des troupes adaptées au pays : le climat de l'Algérie, son relief, la manière de combattre des indigènes imposaient d'avoir recours aux autochtones. Les premières troupes levées ont très vite été renforcées et organisées pour combler le vide laissé par le rappel du corps expéditionnaire en France et les pertes sanitaires², et assurer les effectifs nécessaires à la conquête.

L'armée d'Afrique est composée de troupes indigènes et de troupes européennes. Très rapidement se développent sur le sol d'Afrique des unités composées d'engagés français de métropole et d'Afrique du nord, de musulmans, de juifs, d'étrangers, encadrés par des officiers et sous-officiers en majorité métropolitains, mais qui font en Algérie des séjours prolongés. C'est un lieu de respect mutuel, de tolérance entre les différentes communautés où les différences s'estompent, disparaissent dans le combat pour faire place à la solidarité, à l'esprit d'équipe. Une nouvelle armée naît, à base d'unités qui très vite prennent des habitudes qui les différencient du reste de l'armée française dont elles font cependant partie intégrante.

Zouaves, infanterie légère d'Afrique, chasseurs d'Afrique et Légion étrangère sont des unités composées d'Européens. Tirailleurs, spahis, goumiers sont des corps formés d'indigènes.

Le corps des zouaves est formé le 1^{er} octobre 1830 par arrêté du général Clauzel, approuvé par ordonnance royale du 21 mars 1831. Des Kabyles de la tribu des Zouaouas sont les premiers à servir dans ces unités nouvellement créées avant qu'elles ne soient rapidement francisées. Lamoricière, figure

1. Christian Benoit, « Le retour de l'Armée d'Italie », in *Revue de la société des amis du musée de l'armée* n° 142, 2011.

2. 8 322 morts de maladie de 1830 à 1834 ; 9 686 pour la seule année 1840.

légendaire des zouaves, se fait remarquer à la prise de Constantine en 1837. C'est lui qui fait adopter l'uniforme traditionnel du corps. En 1842 est créé un bataillon dans chacune des trois provinces d'Alger, Oran et Constantine. Ils donnent naissance à trois régiments en 1852.

Créés en 1832, les deux bataillons d'infanterie légère d'Afrique sont des corps d'épreuve où sont affectés ceux qui ont commis des fautes avant leur incorporation et qui ont un casier judiciaire. Ce sont des unités combattantes. Ils sont connus sous le nom de « bat d'Af », de « Joyeux », ou de « Zéphyr ».

Le besoin d'une cavalerie légère destinée à reconnaître et à poursuivre l'adversaire se fait sentir dès les débuts de la conquête de l'Algérie. Des zouaves montés forment la première unité de cavaliers de l'armée d'Afrique. Trois régiments sont créés dès 1830-1832 et un quatrième mis sur pied en 1839, qui se développent comme chasseurs d'Afrique.

Formée en 1831, la Légion étrangère regroupe au départ les hommes chassés de leur pays par l'échec des révolutions de 1830. Dès sa formation, elle prend une part active à la conquête de l'Algérie et prend de plus en plus d'importance, tant réelle que fantasmée, lorsque le mythe rejoint la réalité autour de Sidi-Bel-Abbès, garnison principale à partir de 1843.

Tirailleurs et spahis font partie de la première vague de troupes autochtones indigènes mises sur pied. Les compagnies turques à la solde du Dey d'Alger passent au service de la France au fur et à mesure de la soumission des garnisons conquises. Elles forment une part importante des premières unités de tirailleurs. De là est né le surnom de *turcos* que ces unités ont longtemps porté. Trois bataillons sont d'abord mis sur pied à Alger, Oran et Constantine, par ordonnance royale du 7 décembre 1841. Le 1^{er} janvier 1856, les trois bataillons deviennent trois régiments. Plus tard, des unités de tirailleurs seront créées en Tunisie puis au Maroc.

Formés à partir des troupes montées turques, comme les tirailleurs, des escadrons du corps des zouaves à cheval se rangent sous le commandement de Yusuf, qui fera dès 1830 une longue carrière militaire. Le 10 septembre 1834, est créé un corps de cavalerie sous le nom de spahis réguliers d'Alger. En 1835 puis en 1836, des escadrons de spahis sont formés à Bône et Oran. Après bien des vicissitudes, l'ordonnance du 7 décembre 1841 entérine l'existence des spahis réguliers, porte leur effectif à vingt escadrons et donne un statut à leurs cadres et cavaliers.

Lors de la conquête du sud saharien qui démarre à la fin du XIX^e siècle, des troupes spéciales sahariennes sont créées en 1894 composées des spahis sahariens montés et de tirailleurs sahariens. En 1902, s'adaptant aux savoir-faire nécessaires, Laperrine fait adopter leur remplacement par des nomades recrutés sur place et encadrés par des officiers des affaires indigènes.

Les goumiers (de goum qui signifie patrouille en arabe) sont organisés au moment où la France intervient au Maroc pour y rétablir l'autorité du sultan. Des auxiliaires venus d'Algérie, commandés par des officiers des affaires indigènes, servent de modèle à la formation des six premiers goums marocains en 1908, constitué chacun d'une compagnie d'infanterie et d'un peloton de cavalerie.

2. Militarisme et orientalisme

Au-delà de nécessités militaires, on ne pas comprendre la mise sur pied de ces unités en Afrique du Nord et la création de leurs uniformes, sans prendre en compte l'intérêt pour ce que l'on appelle dans la deuxième moitié du XIX^e l'Orientalisme. Tourné vers ce qu'on nomme aujourd'hui le Moyen-Orient, il s'oriente ensuite vers l'Afrique du Nord. Certes il y a eu d'abord l'intérêt pour l'Égypte, mais, à parti de 1830, l'Orient n'est plus à l'Est de la Méditerranée mais bien au Sud,

à guère plus de 24 heures de bateau de Sète ou de Marseille. Victor Hugo publie en 1828 *Les Orientales*. On pourrait évoquer Alphonse Daudet et les chasses de *Tartarin* en Algérie, mais aussi Lamartine, Gérard de Nerval (qui voyage en Algérie en 1851), Baudelaire ou encore Maupassant qui fait plusieurs voyages en Algérie dans les années 1880.

Dans le contexte culturel de la création de l'armée en Afrique – une autre communication l'évoque – l'orientalisme s'étend aussi à la peinture, avec les harems qui font fantasmer les Européens, les scènes de chasse ou de fantasia, les paysages de désert et d'oasis : Ingres, Delacroix, Horace Vernet, Jean-Léon Gérôme, Eugène Fromentin, Chassériau. La France vit dans ce bain culturel qu'il ne faut pas négliger pour comprendre l'attrait pour le Maghreb mais aussi pour les troupes indigènes et leurs tenues « à l'orientale ».

3. Les campagnes de la seconde moitié du XIX^e siècle

L'empereur Napoléon III engage les troupes de l'armée d'Afrique pour la première fois hors du pays d'origine au cours de la guerre de Crimée. Au sein des quatre divisions françaises, prennent part à cette campagne trois régiments de zouaves, un régiment de marche de tirailleurs formé pour la circonstance, et deux régiments de chasseurs d'Afrique, soit le tiers des forces engagées.

Après la Crimée, l'Italie. Quatre régiments de zouaves, le régiment de tirailleurs, deux régiments étrangers et trois régiments de chasseurs d'Afrique participent aux opérations de la plus courte des campagnes du Second Empire. Le 15 août 1859, l'armée d'Italie défile à Paris. Les zouaves sont particulièrement remarquables. La réputation des zouaves est à son zénith. De nombreux pays se dotent de zouaves : les États-Unis d'Amérique aussi bien que les États pontificaux.

En 1860, deux escadrons de chasseurs d'Afrique et un escadron de spahis sont envoyés au Levant protéger les chrétiens maronites contre les Druzes.

Trois régiments de zouaves, un de tirailleurs algériens et six escadrons de chasseurs d'Afrique font partie du corps expéditionnaire envoyé au Mexique en 1861. Les deux épisodes les plus fameux mais aussi les plus mythiques de la campagne, sont à mettre au crédit de l'armée d'Afrique, avec, le 30 avril 1863, Camerone, pour la Légion étrangère et, le 5 mai 1863, San Pablo del Monte pour le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Lors de la guerre de 1870, l'armée d'Afrique est engagée en métropole dès la mobilisation : tirailleurs, zouaves, chasseurs d'Afrique au mois de juillet, légionnaires et spahis en septembre, pour la première fois combattent en métropole. Au cours de la campagne, zouaves et tirailleurs ont perdu le quart de leur effectif, pourcentage de pertes considérable.

Rentrée en Algérie en 1871, l'armée d'Afrique est en alerte permanente. En 1872, elle est réorganisée à 4 régiments de zouaves, 3 régiments de tirailleurs algériens, 4 régiments de chasseurs d'Afrique et 3 régiments de spahis. Aux débuts des années 1880, la pacification de l'Algérie est en voie d'achèvement. À partir de 1881, l'extension se poursuit vers le Sahara, Laghouat et Touggourt. Une mission part d'Algérie aux ordres de l'explorateur Foureau et du commandant Lamy du 1^{er} RTA en 1898-1900 en direction d'Ouargla. La Légion étrangère crée les compagnies montées pour les expéditions vers le Sud.

En 1881, la campagne de Tunisie est la première expédition coloniale de la III^e République. Venues d'Algérie, les troupes n'ont pas de mal à s'imposer. Le traité du Bardo signé le 18 mai 1881, établit le protectorat de la France sur la Tunisie. Le premier régiment est levé le 14 décembre 1884 en Tunisie sous le nom de 4^e régiment de tirailleurs algériens³.

3. Il prend l'appellation de 4^e régiment de tirailleurs tunisiens en 1921.

L'armée d'Afrique prend part à la conquête coloniale en Asie : Tonkin, Chine, Formose, Siam et Cambodge. Elle participe aussi à l'expansion vers l'Afrique noire – Gabon, Sénégal, Soudan, Dahomey – et Madagascar.

À partir de 1907, l'armée d'Afrique et en particulier les tirailleurs prennent une part importante aux événements du Maroc. Le général Lyautey, commandant la division d'Oran, est chargé de conduire la première expédition et l'occupation d'Oudjda. C'est le début de la carrière marocaine de Lyautey. L'armée d'Afrique fournit le plus gros des troupes. Le traité de Fès du 30 mars 1912 instaure le protectorat français sur le Maroc. C'est également à Fès que sont créées en 1912 les « troupes auxiliaires marocaines » à partir des éléments restés fidèles à la France lors de la révolte des tabors. Cinq bataillons sont ainsi formés avant l'été 1914. Les spahis marocains voient le jour à la même époque⁴.

II - Armée d'Afrique et troupes coloniales : l'armée en Afrique

1. Des troupes de la marine aux troupes coloniales

Depuis les années 1620-1630, des formations relevant de la marine ont été levées pour assurer la sécurité des territoires lointains. Au cours du XIX^e siècle, le développement des possessions outre-mer qui provoque la naissance de l'armée d'Afrique en Afrique du Nord, se traduit également par un accroissement des effectifs des troupes de la marine, passant de 2 à 16 régiments d'infanterie renforcés de 2 régiments d'artillerie et de 11 régiments de tirailleurs indigènes. Mais les relations entre la marine et les troupes de la marine se détériorent au long du siècle. En effet, alors que leur effectif s'ac-

4. En 1914, les troupes marocaines n'appartiennent pas encore à l'armée française mais relèvent du sultan.

croît considérablement, les troupes de la marine abandonnent le service des armes et la manœuvre des agrès aux matelots et servent de plus en plus souvent débarquées des bâtiments pour combattre sur des territoires qu'elles conquièrent, pacifient et tentent de contrôler. Cette situation pousse la marine à trouver des troupes de substitution pour remplacer fantassins et artilleurs de la marine qui ne sont plus que transportés à bord des bâtiments.

À cet effet, au milieu du siècle, la marine crée des formations de fusiliers marins (décret du 5 juin 1856) et de canoniers marins. Comme les troupes métropolitaines, comme l'armée d'Afrique et comme les troupes de la marine, fusiliers et canoniers marins participent au conflit européen en 1870-1871 et aux campagnes coloniales de la fin du XIX^e siècle.

Par ailleurs, à la fin du XIX^e siècle précisément, la tutelle de « l'armée de Mer » est difficilement admise par les troupes de la marine devenues « terrestres » aux colonies. Cet état de fait conduit au « divorce ». En juillet 1900, les troupes de marine quittent donc la marine, prennent le nom de troupes coloniales et relèvent dès lors du ministère de la Guerre.

2. Imbrications et subordinations hiérarchiques

Ainsi donc, l'ensemble des composantes de l'armée française a participé aux expéditions militaires, à l'expansion coloniale et aux guerres européennes. Cette participation croisée aux engagements s'est doublée progressivement d'une implantation durable dans les différentes zones : sur les théâtres de projection bien entendu, et dans les garnisons de l'arrière. Si dès leur création les troupes de la Marine stationnent déjà dans les ports de guerre et arsenaux de la marine en métropole, certaines unités de l'armée d'Afrique stationnent également en métropole dès le Second Empire. Un régiment de zouaves est ainsi créé au sein de la Garde impériale en 1854. En 1863 un bataillon de tirailleurs rejoint le régiment de zouave de la

Garde et en 1864 un escadron de spahis est affecté au régiment des guides. Quatre bataillons de zouaves stationnent dans la région parisienne en 1914. Si les troupes indigènes de l'armée d'Afrique combattent en 1870-1871 et stationnent en métropole, ce n'est pas le cas des troupes indigènes des troupes de la marine. En revanche, elles ont plusieurs fois l'occasion de défiler en France, à l'occasion des expositions internationales ou, comme en 1899, lorsque les 150 tirailleurs sénégalais de la Mission Marchand défilent à Paris pour le 14 juillet.

Inversement, sous la pression des « coloniaux » et après une intervention personnelle du ministre de la Guerre, Bertheaux, la Coloniale « blanche » est autorisée en 1911 à participer aux opérations sur un théâtre de l'armée d'Afrique. Ainsi, les opérations en Algérie et au Maroc dans les années 1911-1914 voient progressivement un certain nombre d'unités des troupes coloniales, renforcées bientôt par celles de la « force noire » chère au colonel Mangin, combattre et stationner en Afrique du Nord, mettant un terme à la présence exclusive jusqu'alors de l'armée d'Afrique.

La confusion entre armée d'Afrique et troupes coloniales naît principalement de cette imbrication des troupes. On pourrait ajouter que la ressemblance entre les uniformes, pourtant distincts, entretient également la confusion car ils puisent à la même source d'inspiration dite « à l'orientale ». Ces tenues popularisent d'ailleurs l'image des troupes d'Afrique du Nord et contribue à l'engouement général et international dont est l'objet ce corps depuis sa création.

Il y a enfin les chefs de l'armée d'Afrique, dont certains accèdent à la célébrité, voire à la gloire, à la tête de détachements mixtes ou sur des théâtres habituellement dévolus aux troupes de la marine ou coloniales. Ainsi, Faidherbe, le sapeur ayant servi en Algérie de 1842 à 1847 et de 1849 à 1852 est considéré comme « le père » du Sénégal ; le capitaine de chasseurs à pied Gouraud capture Samory le 29 septembre 1898 au Soudan ; le capitaine Baratier, cavalier, seconde le capitaine

d'infanterie de marine Marchand lors de la mission « de l'Atlantique à la Mer Rouge » de 1896 à 1899 ; le commandant Lamy, du 1^{er} régiment de tirailleurs algériens, commande les troupes et meurt victorieux lors de la bataille de Kousséri, au Tchad, le 22 avril 1900. On pourrait tenir le même raisonnement avec les officiers des troupes coloniales, comme Mangin, qui s'illustrent en Afrique du Nord...

Pourtant, armée d'Afrique et troupes de la Marine ou troupes coloniales relèvent de subordination et de chaînes de commandement différentes. Aux premiers temps de la conquête, les colonies sont placées sous la responsabilité du ministère de la marine. L'Algérie, cependant, de 1830 à 1870 – à l'exception d'un éphémère ministère de l'Algérie et des colonies entre 1857 et 1860 – relève de la Guerre. À partir de 1870, ce territoire considéré comme partie intégrante de la France métropolitaine passe sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, la Guerre demeurant responsable de la défense et des territoires du sud. En revanche, la Tunisie et le Maroc sont des protectorats qui dépendent du ministère des Affaires étrangères, la Guerre étant chargée de la défense et de la sécurité intérieure. Tous les autres territoires de l'empire (à l'exception donc de l'Afrique du Nord) relèvent en 1914 du ministère des colonies créé par la loi du 20 mars 1894⁵.

3. Indigénat, engagement et conscription

Le régime juridique appliqué aux colonies a également des conséquences sur le statut des soldats. On appelle indi-

5. Un secrétaire d'État aux colonies, dont les bureaux dépendent tantôt du ministère de la Marine tantôt de celui du commerce, existe à partir de 1883. Les décrets d'application de la loi du 7 juillet 1900 créant les troupes coloniales parus peu après spécifient bien que les corps coloniaux stationnés en métropole ou en Afrique du Nord dépendent désormais du budget de la Guerre, alors que les formations européennes ou indigènes basées outre-mer font l'objet de crédits octroyés par le ministère des colonies.

général l'ensemble de dispositions réglementaires applicables aux populations indigènes de l'Algérie et des colonies acquises depuis 1833. En Algérie il s'agit tout d'abord d'un régime d'exception appliquée par décret aux populations kabyles (1874) puis aux territoires du sud (1878) et enfin étendu à l'ensemble du territoire. Cette mesure est entérinée par une loi de 1881 parfois qualifiée de « code algérien de l'indigénat », même si les juristes n'utilisent pas cette appellation. Des régimes analogues sont imposés aux populations des colonies d'Afrique Noire, de Madagascar et de l'Indochine au fur et à mesure de leur organisation. Jusqu'en 1912 les unités indigènes de l'armée d'Afrique sont recrutées par engagements et rengagements volontaires. L'expansion coloniale exigeant de plus en plus de troupes, les régiments multiplient les bataillons : le 1^{er} Tirailleurs en compte jusqu'à huit. La conscription est alors imposée pour fournir les effectifs. En contrepartie, quelques avantages sont accordés aux conscrits : droit de vote dans les municipalités, emplois réservés, mais ils ne sont pas encore des citoyens à part entière. Par décret du 19 décembre 1912, les Algériens ayant accompli leur service militaire sont exemptés du régime de l'indigénat⁶.

Conclusion

Avec 4 régiments de zouaves, 5 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, 6 régiments de chasseurs d'Afrique, 2 régiment de la Légion étrangère, 9 régiments de tirailleurs algériens et tunisiens, 5 bataillons de troupes marocaines, 4 régiments de spahis et 3 compagnies sahariennes, l'armée d'Afrique à la veille de la Grande Guerre constitue avec les troupes coloniales une force militaire aguerrie que va démultiplier la mobilisation des effectifs combattants en 1914. La France s'appuiera

6. Il est utile de rappeler que le régime de l'indigénat n'a jamais été appliqué à la population des « vieilles colonies » c'est-à-dire Antilles, Réunion, Guyane (sauf le territoire de l'Inini) et Quatre communes du Sénégal.

également sur la mobilisation des travailleurs coloniaux et la mobilisation économique des colonies dans le cadre de l'effort de guerre, sans oublier la mobilisation des opinions publiques.

En effet, le 14 juillet 1913 à Longchamp, pendant la revue au cours de laquelle il remet leur emblème à 38 régiments, dont 25 sont des unités coloniales ou de l'armée d'Afrique⁷, le président de la République Raymond Poincaré accroche la Légion d'honneur au drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais.

Cette cérémonie n'a de précédent que celle au cours de laquelle le président Jules Grévy distribue, dans les mêmes circonstances et dans le même lieu, leurs drapeaux et leurs étendards aux régiments de l'armée nouvelle en 1880. Entre les deux événements les régiments coloniaux ont reçu leurs emblèmes ou leurs décorations dans leurs garnisons d'outre-mer. La Légion d'honneur est remise au 2^e régiment de tirailleurs algériens à Mostaganem en 1902, au 1^{er} régiment étranger à Sidi-Bel-Abbès en 1910.

Ceux qui, au gouvernement comme à la tête de l'armée, savent que la guerre est inévitable et proche et qu'il faut y préparer le pays, connaissent la faiblesse des effectifs que l'armée française peut aligner face à l'armée allemande. En un temps où l'on croit encore aux gros bataillons, le déficit est patent. Pour le pallier, ils font voter la loi du 7 août 1913 qui porte à trois ans la durée du service militaire. Et ils organisent cette prise d'armes exceptionnelle pour convaincre l'opinion publique que l'Empire est une réserve de troupes inépuisable, pour présenter aux Français les indigènes avec lesquels ils combattront bientôt et faire connaître aux indigènes le pays qu'ils viendront défendre prochainement.

7. 4 régiments d'artillerie coloniale, 6 régiments d'infanterie coloniale mixte du Maroc, 5 régiments de tirailleurs algériens, 3 régiments de tirailleurs sénégalais, le 1^{er} régiment de tirailleurs annamites, le 4^e régiment de tirailleurs tonkinois, 3 régiments de tirailleurs malgaches, le régiment indigène du Tchad et le régiment indigène du Gabon.

Après avoir continué de servir aux colonies, l'armée d'Afrique participe aux deux conflits mondiaux, ainsi qu'aux guerres dites de décolonisation. L'armée d'Afrique est dissoute en 1962. Seules quelques unités sont aujourd'hui les héritières de ces troupes au sein de l'armée de terre française. Elles maintiennent les traditions et entretiennent l'appellation « armée d'Afrique » : légion étrangère, 1^{er} régiment de tirailleurs (Épinal), 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique (Canjuers), 1^{er} régiment de spahis (Valence) et quelques autres unités du Train ou de l'artillerie, comme le 68^e régiment d'artillerie d'Afrique.

Bibliographie sommaire

BENOIT Christian, « La remise de la Légion d'honneur au drapeau du 1^{er} RTS le 14 juillet 1913 », in *Histoire et Défense, Les Cahiers de Montpellier* n° 37, I/1998

BENOIT Christian, « Le retour de l'Armée d'Italie », in *Revue de la société des amis du musée de l'armée* n° 142, 2011

CLAYTON Anthony, *Histoire de l'armée française en Afrique de 1830 à 1962*, traduction de Paul Gaujac, Albin Michel, 1994

FREMEAUX Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées*, Vincennes, SHAT, 1993-1995

FREMEAUX Jacques, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870. 1954-1962*, Economica, 2002

HURE (général, dir.), *L'Armée d'Afrique*, Lavauzelle, 1977

JOLY Vincent, *Guerres d'Afrique*, PUR, 2009

Les Africains, Historama, hors série n° 10, 1970

MICHEL Marc et CHAMPEAUX Antoine (dir.), *Les grandes missions africaines, 1897-1900*, Lavauzelle, 2003

PEDRONCINI Guy (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome 3, PUF, 1992

Revue des troupes coloniales

Revue historique des armées

SERMAN William et BERTAUD Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, tome 1, Fayard, 1998

Des Bureaux Arabes au Royaume arabe : le projet de Napoléon III pour l'Algérie

Claude VIGOUREUX

Historien,
responsable culturel territorial

Préambule

Dans l'histoire de l'Algérie française, la période du second Empire occupe une place à part. Longtemps occultée par les manuels scolaires français, totalement ignorée des Algériens d'aujourd'hui, ces dix-huit années du règne de Napoléon III représentent pourtant une parenthèse dans la colonisation de l'Algérie. Une parenthèse dont l'évocation au sein de ce colloque se justifie, l'élément militaire ayant été l'une des assises du régime impérial et le projet de Napoléon III pour l'Algérie ayant reposé sur l'armée d'Afrique.

Je vous propose donc de revenir d'abord sur l'histoire des Bureaux Arabes, créés dès les premières années d'occupation de l'Algérie, d'examiner ensuite quelle était la situation de l'Algérie dans la décennie 1850, jusqu'à ce que l'empereur des Français s'empare du sujet algérien pour concevoir un Royaume arabe, dont l'échec historique ne doit pas empêcher d'en souligner la singularité ni la dimension visionnaire.

I - Au commencement, les Bureaux arabes

La décision française de demeurer en Algérie après le débarquement réussi de 1830 impliquait de disposer d'intermédiaires pour entrer en contact avec les populations indigènes, dont la langue et la religion étaient étrangères à celle du corps expéditionnaire, et pour contribuer au service de renseignement. On s'adresse d'abord aux Juifs, aux Maures présents dans les villes, aux interprètes de hasard, mais la fiabilité de ces auxiliaires laisse à désirer... En 1833 dans la province d'Alger, le capitaine de Lamoricière ouvre une cellule chargée de centraliser les affaires indigènes, de rassembler les documents, de traduire la correspondance et de transmettre les décisions du commandement. Dès l'année suivante, le *bureau arabe* est supprimé au profit du rétablissement de la charge d'« *agha* des Arabes ». En 1837, une « direction des Arabes » est créée, l'état-major général reprenant momentanément ses attributions deux ans plus tard. Le 16 avril 1841, un arrêté ministériel rétablit la Direction des affaires arabes à l'intention du général Daumas, avant qu'un nouvel arrêté du 1^{er} février 1844 fixe définitivement l'organisation des « Bureaux arabes ». Consacrés comme intermédiaires entre l'armée et les populations locales, ces bureaux étaient chargés de donner des renseignements, de fournir les moyens d'administrer les tribus, de veiller à la rentrée des impôts, de rendre la justice, d'assurer la police et de faciliter le prélèvement des terres par les colons. Cette préoccupation d'administrer les populations s'expliquait par la « concurrence » du projet d'État algérien incarné au même moment par l'émir Abd el-Kader...

L'organisation sur le terrain consistait en *bureaux de cercle*, qui comprenaient des officiers, un secrétaire arabe ou *khodja*, un secrétaire français, un interprète, un médecin et un peloton de spahis. Ces *bureaux de cercle*, aussi dits de « seconde classe » étaient fédérés en *bureaux de subdivision* ou de « première classe », eux-mêmes placés sous la tutelle de *bureaux*

divisionnaire, le tout chapeauté par une *direction centrale* ; l'ensemble de l'organisation étant subordonnée à l'autorité militaire. *L'Annuaire militaire* de 1846 détaillant les Bureaux arabes, donne les noms de leurs chefs : on y relève des noms connus : le colonel Daumas (qui sera fait prisonnier ultérieurement par Abd el-Kader), et six futurs généraux : Bourbaki, Lapasset, Bazaine, Boissonnet, Marguerite et Ducrot.

En 1870, l'Algérie comptait cinquante bureaux, occupant près de 200 officiers. Les Bureaux arabes étant investis de la responsabilité administrative, ils sont parfois le lieu d'abus de pouvoir, le paternalisme fleurant avec la prise illégale d'intérêt quand il s'agit de la gestion d'entreprises. En parallèle, bon nombre d'officiers croient en leur mission civilisatrice, d'autant que l'occupation turque avait favorisé l'anarchie tribale. Par exemple, le lieutenant Hartmayer, qui exerça dans les Bureaux arabes d'Orléansville, Ténés, Miliana, Aumale, Béni Mansour, Médéa, Djelfa, Boghar et Médéa, publia une brochure intitulée : *De la vulgarisation de la langue française chez les Arabes*. Il n'est pas rare même que les Bureaux arabes arbitrent en faveur des indigènes dans un conflit avec les colons, notamment au sein des Commissions des transactions qui s'occupent des terres agricoles. La sédentarisation obligée des nomades et de cantonnement s'accompagnait de l'appropriation par les colons européens des terres ainsi libérées, les meilleures, colons dont le nombre se multiplie à mesure que l'armée française étend sa pénétration et consolide ses possessions.

La vie d'un officier des Bureaux arabes n'est pas sans risque. Ainsi, au printemps 1849, le lieutenant Séroka en poste à Biskra, est en tournée à Zaatcha, des les Zibans, où il intervient dans un début de rébellion, menée par le leader d'une secte religieuse. Ayant arrêté ce dernier, l'officier doit affronter la colère des habitants et leur laisser le prisonnier, parvenant non sans mal à regagner Biskra. C'est le début de l'insurrection des Zibans, prélude au siège de Zaatcha. En

mai 1852, le lieutenant Séroka se distinguera au combat de Mlili et y gagnera le troisième galon. Il sera maintenu à Biskra comme chef du Bureau arabe jusqu'en 1860.

Ainsi encore l'expérience du capitaine Lapasset, muté en Algérie dès sa sortie de Saint-Cyr, en 1840. Le 29 janvier 1846, il part en reconnaissance dans la région d'Orléansville avec une centaine de chasseurs à pied, escortés par huit cavaliers arabes, et qui tombe dans une embuscade de 1 200 fantassins et cavaliers. Le combat est rude, mené à coups de sabre et à la baïonnette, et à deux reprises, les Français essuyant un assaut durant leur retraite ; côté Français, on déplore 8 tués et 35 blessés, mais on parvient à se replier sans abandonner personne. Quinze jours plus tard, le capitaine Lapasset vient en aide à deux compagnies d'arrière-garde aux environs de Mazonna, en mauvaise posture faute de cartouches : il tue trois Kabyles et il est blessé d'un coup de feu à une main. Promu chef d'escadron, Lapasset sera nommé en 1853 directeur divisionnaire des Affaires arabes pour la province d'Oran, puis en 1854 commandant supérieur du cercle de Philippeville. Devenu colonel, il commandera en 1860 la subdivision de Sidi-Bel-Abbès et l'année plus tard, celle de Mostaganem. Parvenu général de brigade en 1865, il quittera l'Algérie, après 27 années passées en Algérie.

II - L'Algérie au début du second Empire

L'incarnation de la résistance algérienne, l'émir Abd el-Kader, était emprisonné en France depuis sa reddition, malgré la promesse qui lui avait été faite par la Monarchie de Juillet d'aller s'installer en terre d'Islam ; et la seconde République n'avait pas cru revenir sur cette situation, par crainte de voir se réveiller la rébellion dans un territoire déclaré « partie intégrante de la France » et constitué de trois départements : Alger, Constantine et Oran. L'Émir avait changé trois fois de

prison ; du fort Lamalgue au château de Pau puis au château d'Amboise.

Dès son entrée à l'Élysée, Louis-Napoléon avait songé à libérer l'illustre chef arabe. Mais la Constitution de 1848 l'obligeait à faire contresigner ses décisions de deux ministres, et aucun n'était favorable à la libération d'Abd el-Kader, pas plus que le grand état-major... Ce n'est qu'après son coup d'État et sa prise du pouvoir que le Prince-Président peut concrétiser ce projet, peut-être en souvenir de Sainte-Hélène et de la trahison britannique à l'encontre de Napoléon Ier, la parole donnée par Abd el-Kader au duc d'Aumale puis trahie par Louis-Philippe semblant une seconde version de l'épisode... Le Prince-Président connaissait aussi personnellement la rigueur de l'incarcération, lui qui avait passé en effet six longues années derrière les barreaux du fort de Ham...

Pour toutes ces raisons, le 16 octobre 1852, le Prince-Président, de retour d'un voyage triomphal en province, se rend à Amboise auprès de l'Émir, pour lui annoncer qu'il est libre, qu'il sera conduits dans l'Empire ottoman et qu'il recevra une rente viagère « digne de [son] rang ». Le maître de la France explique au prisonnier que sa « captivité [lui] causait une peine véritable » en lui rappelant « sans cesse que le gouvernement qui [l]'a[vait] précédé n'avait pas tenu les engagements pris envers un ennemi malheureux », « et rien, dit-il, n'est à mes yeux plus humiliant pour le gouvernement d'une grande nation que de méconnaître sa force au point de manquer à sa promesse. La générosité est toujours la meilleure conseillère ». Louis-Napoléon se disait confiant en la loyauté de son interlocuteur et en sa soumission « aux décrets de la Providence » : « si la France [était] maîtresse de l'Algérie, c'est que Dieu l'a[vait] voulu, et la nation ne renonce[rait] jamais à cette conquête ».

Bouleversé, l'Émir témoigna une gratitude d'autant plus vive que le Prince-Président tenait ainsi « la parole que d'autres [lui] avaient donnée et n'[avaient] pas tenue ».

A partir de ce jour, la rébellion algérienne ne pourra pas s'appuyer sur l'illustre exilé. Il n'est pas anecdotique de rappeler qu'avant son départ de France, Abd el-Kader fut fêté comme un héros par les Français, à commencer par ses anciens adversaires sur le champ de bataille africain. À Satory, une grande revue militaire fut donnée en son honneur, l'Émir étant accueilli par le général de Saint-Arnaud (devenu ministre de la Guerre) et les généraux Daumas, Cornemuse et de Rilliet. Au cours de ces journées parisiennes, Abd el-Kader rencontra d'anciens soldats de l'armée d'Afrique, qui se souvenaient de sa clémence : un certain Michel, combattant rescapé de l'assaut de Sidi-Brahim, proposant de l'escorter jusqu'en Turquie et d'y demeurer à son service. Une telle proposition fut plusieurs fois formulée par d'autres militaires français...

Si Napoléon III inaugure son règne par la libération de l'émir Abd el-Kader, il ne consacre pas à l'Algérie une attention particulière. Durant la première partie de son règne, Napoléon III semble même subir cet héritage comme un fardeau, parlant d'un « boulet » – un terme que le général de Gaulle reprendra. Il faut dire qu'à cette époque, le sujet est secondaire par rapport aux multiples enjeux nationaux et internationaux que le souverain français doit relever. Aussi le jeune empire français vit-elle au rythme des révoltes indigènes et des campagnes militaires de pacification, au rythme aussi des changements des gouverneurs généraux et des modifications de statut du territoire.

La reddition d'Abd el-Kader avait permis l'occupation du nord-ouest de l'Algérie. Mais la région de la Kabylie, où l'on n'avait pas reconnu l'autorité de l'Émir, résistait. La Petite Kabylie fut conquise entre 1849 et 1852 tandis qu'il fallut attendre juillet 1857 (et la fin de la guerre de Crimée, mobilisatrice en troupes) pour voir se rendre les tribus de Grande Kabylie, avec la capture de la maraboute Lalla Fatma N'Soumer, aux termes de combats sanglants.

L'influence de personnalités originales vont pousser l'Empereur à se saisir du dossier plus personnellement : le ministre de la Guerre, le maréchal Randon, nommé en 1860, défend bec et ongles l'armée d'Afrique, contre les empiétements des colons ; Frédéric Lacroix, ancien administrateur en Algérie, qui dénonce les vices du système colonial et effectue des aller et retours fréquents entre Paris et Alger ; le colonel Lapasset, des Bureaux arabes, qui défend la cause des indigènes. Citons surtout Ismaïl Urbain. Il s'agit d'un mulâtre de Guyanne époux d'un musulmane d'Algérie, converti à l'islam, formé par les Saint-Simoniens, et qui s'était fait interprète arabo-français au sein de l'armée d'Afrique. Débarqué à Alger en 1837, il avait servi Bugeaud et Changarnier. Sa parfaite connaissance de l'islam et son intelligence le font admettre au Conseil consultatif auprès du Gouverneur général à Alger, avant d'être appelé à Paris au ministère de la Guerre, en 1845. Trois ans plus tard, il publia un essai sur l'Algérie. *Du gouvernement des tribus. Chrétiens et musulmans, Français et Algériens*, qui le fit remarquer, et en 1856, il en signe un autre, sur « la tolérance dans l'islamisme ».

En 1860, Napoléon III le nomme conseiller-rapporteur auprès du gouverneur d'Alger. Urbain rédige deux essais qui nourriront le projet impérial : *l'Algérie pour les Algériens*, publié sous le pseudonyme de Georges Voisin, en 1861, puis *l'Algérie française. Indigènes et immigrants*, en 1862. Inspiré par le saint-simonisme et par le mouvement des nationalités, Ismaïl Urbain trouve en Napoléon III l'interlocuteur rêvé pour concevoir un plan d'assimilation des populations indigènes, provoquant l'ire des Européens d'Algérie, qui dénoncent la paresse naturelle des Arabes.

A la même période, les gouverneurs généraux qui se succèdent en Algérie penchent plutôt du côté des Européens, qui résistent aux idées impériales, avec comme « porte-drapeaux » le directeur de Services civils de l'Algérie, Mercier-Lacombe, le docteur Warnier et l'économiste Jules Duval...

III - Napoléon III et le Royaume arabe

Apôtre des nationalités en Europe, Louis-Napoléon ne peut pas être insensible au sort des indigènes d'Algérie. L'Empereur voit au-delà des limites de ce territoire ; il rêve d'un vaste royaume arabe dont le centre serait à Damas, pour contrebalancer l'influence ottomane. Il songe à l'émir Abd el-Kader, dont il admire la noblesse et la loyauté, pour tenir ce rôle. En effet, l'Émir tenait sa promesse de non intervention dans les affaires algériennes, mais en plus faisait preuve de courage, d'ouverture et de générosité en prenant la protection des minorités chrétiennes à Damas, dans le massacre programmé par le sultan ; sauvant par là même la vie du consul de France. Mais l'ancien guerrier était devenu mystique et refusera de jouer un rôle politique.

En septembre 1860, l'Empereur entreprend un voyage avec l'impératrice Eugénie, voyage interrompu en raison de la mort de la duchesse d'Albe, sœur de l'Impératrice. Napoléon III y fait une déclaration remarquée, car il évoque un « royaume arabe » associé à la France, en réfutant le statut de « colonie ».

Dans les mois qui suivent, Napoléon III reçoit en France avec cérémonie les chefs musulmans comme l'agha Moqrani, gouverneur de la Medjana, en le qualifiant de « citoyen illustre ». Moqrani qui, dix ans plus tard, prendra la armes contre la France républicaine... l'Empereur choisit les soldats indigènes, les tirailleurs et spahis qui, depuis la guerre de Crimée (1854-55), se battent aux côtés des Français dans l'armée impériale. Napoléon III choisit d'intégrer des tirailleurs algériens et des spahis à son service, aux côtés de la prestigieuse Garde impériale.

L'Empereur rassemble rapports et statistiques, qui lui apprennent que les douars du Constantinois émigrent en Tunisie, et que le délégué algérien à l'Exposition universelle de Londres de 1862 a été frappé d'ostracisme...Napoléon III

lance en Algérie de grands projets d'infrastructure (chemins de fer, ouvrages d'art), pousse à l'amélioration sanitaire, à l'organisation de l'assistance publique et judiciaire... Le 3 février 1863, il rédige une instruction au gouverneur général d'Algérie, le maréchal Pélissier (texte publié au journal officiel, alors *le Moniteur universel*), dans laquelle il réaffirme que « l'Algérie n'est pas une colonie à proprement dite, mais un royaume arabe », que « l'Algérie a dévié de sa voie naturelle du jour où on l'a appelée une colonie », qu'il faut donner « une impulsion toute contraire à celle qui existait jusqu'à ce jour », notamment en stoppant le cantonnement des indigènes. Napoléon III décide d'enlever à l'administration civile la délimitation des terres au profit de « commissions provinciales » placées sous l'autorité des Bureaux arabes, avec la recommandation de « cantonner les Européens et non les indigènes ». Il prescrit « de rendre les tribus ou factions de tribus propriétaires incommutables des territoires qu'elles occupent à demeure fixe, et dont elles ont la jouissance traditionnelle, à quelque titre que ce soit » :

Égalité parfaite entre indigènes et Européens, il n'y a que cela de juste, d'honorable et de vrai. [...] Les indigènes ont, comme les colons, un droit égal à ma protection et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français. [...] Il faut convaincre les Arabes que nous ne sommes pas venus en Algérie pour les opprimer et les spolier mais pour leur apporter la civilisation. Or, la première condition d'une société civilisée, c'est le respect du droit de chacun.

Napoléon III s'indigne de la sous-exploitation des 420 000 hectares que l'État a livrés à la colonisation, et s'oppose aux « colonistes », qui perpétuent les « droits despotiques du Grand Turc » et qui rêvent d'imiter les colons d'Amérique, en « refoulant toute la population arabe dans le désert » et leur infligeant « le sort des Indiens [...], chose impossible et inhumaine ». L'allusion aux États-Unis renvoie à la politique de refoulement et de spoliation des tribus indiennes mise

en place par le gouvernement fédéral américain à partir des années 1840, parquant les « peaux-rouges » dans des réserves, les déportant vers l'Ouest (100 000 en vingt ans), les privant de subsistance par des campagnes d'abattage des bisons, leur interdisant de parler leur langue et de pratiquer leurs cultes ; tout cela pour permettre aux migrants européens de s'installer et d'exploiter l'or situé sur ces territoires...

Pour l'Algérie, Napoléon III envisage une société hiérarchisée, où chacun aurait sa place :

Sur cette terre assez vaste pour que chacun puisse donner essor à son activité et à ses aptitudes particulières, l'élevage des chevaux et du bétail, les cultures naturelles, seront réservées aux Arabes. Aux colons, l'exploitation des forêts et des mines, les cultures perfectionnées, [l'industrie...]

Le 22 avril 1863, Napoléon III impose un sénatus-consulte établissant la propriété individuelle des cultivateurs arabes (fellahs), jusque-là en indivision. Jusqu'alors, le service des Domaines délimitait les biens réservés aux tribus, et favorisait ouvertement les colons : Napoléon III leur substitue des commissions provinciales, au sein desquelles les indigènes sont admis, sous l'autorité des Bureaux arabes, donc de l'armée ; et pour toute vente dépassant 5 000 francs, l'approbation de l'Empereur est nécessaire. Enfin, les douars (villages arabes) sont officiellement dotés d'un statut administratif, destiné à équivaloir aux municipalités européennes. Ainsi, on modernisait les structures traditionnelles algériennes, tout en les protégeant.

L'Empereur remplace le gouvernement civil de l'Algérie par un gouvernement militaire, l'armée ayant pour mission officielle de favoriser d'abord le développement des populations indigènes. Mais le maréchal Pélissier est un piètre exécutant de la politique impériale. Il se contente d'accuser réception des messages de Napoléon III, qui se répètent, aucun n'étant plus explicite que le suivant :

Vous devez avoir en vue la protection et l'intérêt des Arabes. C'est sur eux surtout qu'il faut fonder notre domination, non seulement en fixant dans leurs mains ce qu'ils ont mais encore en leur faisant les concessions de terrain et les adjudications de forêts qui sont à votre disposition. Quant aux colons, ils arriveront bien d'eux-mêmes lorsque le pays sera tranquille et prospère, comme nous en avons un exemple en Amérique...

Les idées impériales surprennent autant qu'elles irritent les Européens d'Algérie, qui réclament une consultation électorale sur le sujet. Pélistier meurt le 22 mai 1864 sans que de grands changements se soient produits au bénéfice des populations indigènes. Son successeur, le maréchal de Mac-Mahon, que l'Empereur a fait duc de Magenta pendant la guerre d'Italie, semble être plus sûr... Mais les idées impériales irritent fortement la population européenne d'Algérie, constituée d'aventuriers, d'agriculteurs en manque de terres, d'opposants politiques en exil. Cet ensemble hétérogène se retrouve dans son opposition au « régime du sabre », en votant contre la ratification du coup d'État de 1851 et le rétablissement de l'Empire. Du coup, lorsque Alger envoie des émissaires à Paris, afin d'exprimer le mécontentement de la colonie, Napoléon III refuse de les recevoir... Les Européens d'Algérie s'en remettent alors au Gouverneur militaire pour la défense de leurs intérêts.

IV - La tournée d'inspection de 1865

Poussé par la curiosité et fasciné par la terre algérienne, Napoléon III décide d'y retourner, pour une tournée vaste d'inspection de l'ensemble du territoire. La durée de ce séjour (plus d'un mois, du 3 mai au 7 juin 1865) mérite qu'on s'y arrête, ne serait-ce parce que jamais plus un chef d'État ou

de gouvernement français ne séjournera aussi longtemps en Algérie... Un séjour conçu comme une enquête minutieuse, Napoléon III ayant voulu se rendre compte par lui-même de la réalité algérienne. Il est notamment accompagné d'un traducteur remuant, le fameux Ismaïl Urbain, au grand dam des colons... Accueilli par la communauté européenne, l'Empereur demande qu'elle traite les Arabes « comme des compatriotes » :

Nous devons être les maîtres parce que nous sommes les plus civilisés ; nous devons être généreux, parce que nous sommes les plus forts.

Le 5 mai, il adresse aux Arabes une longue proclamation, où il évoque la mission libératrice de la France, qui a mis fin à la domination ottomane, et il n'élude pas le souvenir des longues années de lutte contre les Français :

Loin de moi la pensée de vous en faire un crime ; j'honore, au contraire, le sentiment de dignité guerrière qui vous a portés, avant de vous soumettre, à invoquer par les armes le jugement de Dieu. Mais Dieu a prononcé...

Napoléon III demande aux populations indigènes d'accepter « les faits accomplis », se référant au Coran, où il est dit que Dieu donnant le pouvoir « à qui il veut », tout comme il y est demandé de respecter les engagements passés. L'Empereur évoque aussi l'engagement des tirailleurs algériens et des spahis dans les récentes guerres de Crimée, d'Italie, et les campagnes en cours de Chine et du Mexique, qui cimentent l'union entre les races.

Napoléon III invite même les Arabes à imiter les Gallo-Romains :

Comme vous, il y a vingt siècles, nos ancêtres aussi ont résisté avec courage à une invasion étrangère et, cependant, de leur défaite date leur régénération. Les Gaulois vaincus se sont assimilés aux Romains vainqueurs, et de l'union forcée entre

les vertus contraires de deux civilisations opposées est née, avec le temps, cette nationalité française qui, à son tour, a répandu ses idées dans le monde entier.

L'Empereur lance lors une idée qui, à 150 ans de distance, apparaît prophétique :

Qui sait si un jour ne viendra pas où la race arabe régénérée, et confondue avec la race française, ne retrouvera pas une puissante individualité, semblable à celle qui, pendant des siècles, l'a rendue maîtresse des rivages méridionaux de la Méditerranée.

En échange du respect de la parole d'Abd el-Kader, en remerciement de la soumission au sort des armes (numériquement favorable aux Français), Napoléon III promet de veiller à l'« intérêt » et au « bien » des populations autochtones :

...vous connaissez mes intentions, j'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez ; j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion ; je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays comme aux bienfaits de la civilisation.

Napoléon III visite en détail les trois provinces d'Algérie, traversant Alger, Boufarik, Koléa, Miliana, Blida – où on lui décerne le surnom de « Napoléon III l'Algérien », comme on parlait sous l'Antiquité de « Scipion l'Africain » –, Médéa, Oran, Misserghin, Sidi-Bel-Abbès, Saint-Denis du Sig, Mostaganem, Relizane, la Kabylie, Philippeville, Constantine, Batna, Lambèse, Biskra, Bône, Bougie...

Les Européens d'Algérie tâchent de faire bonne figure au souverain, mais Napoléon III n'est pas dupe. À Oran, où il assiste à une séance du Conseil général, l'Empereur ne peut s'empêcher d'ironiser lorsqu'on lui montre Français et Arabes siégeant côte à côte ; il demande alors à ses interlocuteurs

comment des « chefs indigènes peuvent participer aux débats sans savoir un traître mot de français »...

Dans toutes les localités qu'il traverse, les discours officiels concluent sur la même demande : que l'Algérie soit purement et simplement annexée à la France et que des départements y soient créés, avec la même organisation administrative qu'en métropole. Napoléon III élude la question, sa réponse tournant toujours autour de l'intérêt général. En vérité, il ne veut pas d'une départementalisation à l'européenne... L'Empereur reste aussi silencieux quand on lui demande « des terres toujours disponibles », autrement dit, une extension de la colonisation. En 1865, les quelques 225 000 colons français et européens possèdent près de 700 000 hectares, et ils en réclament 400 000 supplémentaires.

Au cours de son séjour, l'Empereur découvre ainsi une société inégalitaire : les Arabes sont plus imposés que les Européens, qui sont exemptés de la contribution foncière et du service militaire et la justice à leur endroit est expéditive... Invitant à déjeuner le lieutenant Ali Shérif, qui avait grandi dans la Smalah d'Abd el-Kader et qui servait désormais dans l'armée française, Napoléon III s'enquiert de son opinion ; celui-ci se déclare « très content » de la visite impériale :

- Sire, avant l'arrivée de Votre Majesté, la situation des indigènes qui servent dans l'armée était intolérable. Nos compatriotes nous voyaient avec défiance entretenir des relations intimes avec les Français et les Français ne nous acceptaient pas comme camarades. On nous refusait l'avancement au-dessus du grade de lieutenant. Entre la méfiance et le dédain, nos cœurs ne gonflaient de tristesse et d'amertume.

Napoléon III est l'objet de manifestations de sympathie passionnées de la part des musulmans, qui se déplacent en masse pour acclamer le « sultan de la France ». Des colonnes entières viennent au-devant de la voiture impériale, lui offrent des présents de bienvenue et organisent des festivités gran-

dioses ; en échange, le souverain donne audience à plusieurs chefs de tribus, qu'il décore de la Légion d'honneur, invitant à sa table les caïds et aghas qu'il rencontre, distribuant de l'argent aux quémandeurs et des grâces aux solliciteurs. À ses interlocuteurs musulmans, l'Empereur déclare qu'il ne veut « voir dans les indigènes que des compatriotes, des Français et que, les traitant à ce titre, il [attend] d'eux le même dévouement à la patrie commune ». Dans plusieurs villes, comme à Alger ou à Biskra, l'Empereur visite l'école arabo-française et manifeste son désir de voir se multiplier ces établissements sur l'ensemble du territoire.

En quittant l'Algérie, Napoléon III s'adresse à l'armée d'Afrique, qu'il conforte dans son rôle de gardien de l'ordre, soulignant son esprit chevaleresque :

...Jamais dans vos rangs la colère n'a survécu à la lutte ; parmi vous, aucune haine contre l'ennemi vaincu, aucun désir de s'enrichir de ses dépouilles ; vous êtes les premiers à tendre aux Arabes égarés une main amie et à vouloir qu'ils soient traités avec générosité et justice, comme faisant partie de la grande famille française.

V - Un plan et des actions concrètes

De retour à Paris, Napoléon III adresse, au mois de novembre 1865, au gouverneur Mac-Mahon des consignes très détaillées (88 pages imprimées) où l'Algérie est définie comme « un royaume arabe ; une colonie européenne et un camp français ». L'Empereur y fait l'éloge du peuple arabe, « nation guerrière, intelligente », qui « mérite notre sollicitude » :

...l'humanité, l'intérêt de notre domination commandent de nous la rendre favorable. Lorsque notre manière de régir un peuple vaincu sera, pour les quinze millions d'Arabes répandus dans les autres pays de l'Afrique et de l'Asie, un objet d'envie, le jour où notre puissance au pied de l'Atlas leur apparaîtra comme une Providence pour relever une race

déchue, ce jour-là, la gloire de la France retentira *depuis Tunis jusqu'à l'Euphrate*... [...] Je voudrais utiliser la bravoure des Arabes plutôt que de pressurer leur pauvreté...

Le 14 juillet 1865, l'Empereur fait voter par le Sénat un sénatus-consulte, qui permet que les autochtones d'Algérie, musulmans et juifs, soit considérés à l'égal des colons européens, et qu'ils aient pareillement accès aux emplois publics et militaires. Il est désormais permis aux indigènes d'obtenir la nationalité française, à condition de renoncer à leurs statut religieux (lequel, chez les musulmans, implique notamment la polygamie et la justice tribale).

De Paris, l'Empereur réorganise comme il peut le gouvernement d'Algérie. Il réunit le budget de l'Algérie à celui du ministère de la Guerre, ce qui lui permet d'avoir la haute main dessus. Il admet les indigènes dans les ventes foncières de l'État et ceux-ci vont ainsi acquérir plus de la moitié des lots ! Napoléon III créé quatre collèges électoraux (français, musulman, juif et étrangers européens) pour l'élection des conseils municipaux, les Français disposant des deux tiers des sièges ; et dans les communes de « plein exercice », les maires ont désormais des adjoints indigènes, et les conseils généraux s'ouvrent aussi aux indigènes, au prorata d'un tiers des élus. L'Empereur maintient le système des Bureaux arabes, tout en limitant leurs prérogatives à celle du contrôle de l'administration, sans pouvoir administrer eux-mêmes, afin d'éviter les abus commis précédemment.

VI - Le torpillage administratif et l'opposition républicaine

Malheureusement, à ce programme ambitieux, structuré et prophétique, le gouverneur-général Mac-Mahon (futur président de la IIIe République) répond avec circonspection, et

même condescendance, faisant valoir que le sort des Arabes est plus doux que celui qu'ils eussent imposé aux Français s'ils avaient gagné le combat, que les indigènes d'Algérie ont l'habitude d'être dominés (hier par les Turcs, depuis par les Français). Mac-Mahon ose même reprendre Napoléon III sur le contenu de ses directives, en lui faisant porter la responsabilité des problèmes algériens. Autrement dit, pour le Gouverneur général, il est urgent de ne rien faire...

Les dernières années du règne de Napoléon III sont dominées par les questions européennes et américaines (montée des nationalismes italiens et prussiens, échec de la campagne du Mexique) ainsi que par la maladie de l'Empereur, qui annihilent sa volonté. En Algérie, Napoléon III avait souhaité laisser à des compagnies privées la mise en valeur des terres, sans y mêler les représentants de l'État. Ce libéralisme fut très mal servi par ses bénéficiaires dont la Compagnie genevoise, la Société de l'Habra et de la Macta, ou la Société algérienne, qui spéculèrent honteusement sur les terrains qu'elles ne mirent nullement en valeur, en se bornant à louer les terres à des indigènes. Sur ce plan, son plan de développement économique est un échec...

Entre 1866 et 1868, l'Algérie est touchée par une sécheresse puis par la famine, et par une double épidémie de typhus et de choléra. On dénombre plusieurs centaines de milliers de morts parmi les Arabes. Mal informé de cette réalité par Mac-Mahon, l'Empereur le rappelle à l'ordre vertement, considérant « que le gouvernement de l'Algérie ne se donne pas assez de peine pour remédier au mal... »

Apprenant que l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, fait baptiser d'office les orphelins musulmans, Napoléon III redéfinit les missions de chacun, Église et État :

Vous avez, monsieur l'Archevêque, une grande tâche à accomplir, celle de moraliser les 200 000 colons catholiques qui sont en Algérie. Quant aux Arabes, laissez ce soin au Gouverneur général.

En 1869, une commission d'enquête parlementaire, présidée par le député de l'Ain, le comte Le Hon, conclut à la nécessité de doter l'Algérie d'institutions calquées sur celles de la métropole. Un projet de constitution pour l'Algérie est même ébauché... Alors que le second Empire se libéralise et que la liberté de parole est rendue à la presse et au Parlement, l'Algérie est le théâtre d'une campagne d'opposition virulente au gouvernement impérial. Mac-Mahon laisse faire... Au plébiscite de mai 1870, qui en métropole est un triomphe pour Napoléon III, l'Algérie répond majoritairement par le *non* (sans compter 35 % d'abstention).

Le 19 juillet 1870, la France se laisse entraîner à la guerre voulue par la Prusse. Avant même la capitulation de Napoléon III, Abd el-Kader est circonvenu par le chancelier Bismarck, qui l'incite à profiter de la situation et de reprendre le combat contre la France. L'Émir répond avec indignation :

Excellence, celui à qui vous avez adressé l'offre de marcher contre la très glorieuse France et de vous prêter le concours de sa loyale épée devrait, par mépris et dédain, s'abstenir de vous répondre. Que nos chevaux arabes perdent tous leur crinière avant qu'Abd el-Kader ben Mahi ed-Din accepte de manquer la reconnaissance qu'il a pour le très puissant empereur Napoléon III (Que Dieu le protège).

La chute de l'Empire, suite à la défaite de Sedan, a une conséquence directe sur l'administration de l'Algérie, où elle saluée par des cris de joie chez les Européens. Dès le 24 octobre, le gouvernement provisoire de la IIIe République élabore un décret conférant la nationalité française pleine et entière aux 37 000 Juifs d'Algérie, par le décret Crémieux, alors que les Musulmans qui demeurent soumis au sénatus-consulte de 1865. Côté musulman, le prestige de la France est ébranlé ; d'autres décrets adoptés par la nouvelle République, comme celui qui livre les indigènes traduits en cour d'assise aux tribunaux européens, alors qu'ils relevaient jusqu'alors de la justice coutumière, provoque une très importante insurrection,

menée par le bachaga de la Medjana, Mohammed Mokrani, rejoint par le cheik El Haddad de la confrérie des Ramahniya et aussi par le fils d'Abd el-Kader, l'émir Mehieddine. 150 000 Kabyles se soulève, ce qui a des répercussions dans une grande partie de l'Algérie...

Le mouvement est désavoué par Abd el-Kader, qui adresse au Gouvernement provisoire de la III^e République un courrier reçu le 3 février 1871, où adressant des vœux de succès à l'armée française dans les rangs desquels combattent des Algériens, il condamne la rébellion algérienne, jugeant « ces tentatives insensées, quels qu'en soient les auteurs », et qu'elles « sont faites contre la justice, contre la volonté de Dieu et la (sienne) », priant « le Tout-Puissant de punir les traîtres et de confondre les ennemis de la France »... Finalement, le fils d'Abd el-Kader trouve la mort au combat et le mouvement est écrasé dans l'année. De nombreux Kabyles sont déportés en Nouvelle-Calédonie...

S'ensuit la confiscation de plus de 500 000 hectares, attribués aux nouveaux colons, dont beaucoup sont composés d'Alsaciens-Lorrains chassés de chez eux par l'annexion allemande. Des milliers de fellahs sont ainsi clochardisés et vont grossir les rangs des miséreux errants. Fin janvier 1871, un autre mouvement insurrectionnel est déclenché dans l'est algériens, par les Spahis de Moudjebeur et Ain-Guettar, qui refusaient de quitter l'Algérie pour être envoyés en France.

La décennie 1870 voit le démantèlement progressif en Algérie des Bureaux arabes, dont le modèle va cependant servir trente ans plus tard lors de la conquête du Maroc, avec la création des bureaux des Affaires indigènes. En 1873, année qui voit mourir Napoléon III en exil, le colonialiste Warnier, député d'Algérie à l'Assemblée nationale, fait voter une loi interdisant l'indivision tribale, ce qui entraîne la vente à bas prix de milliers d'hectares cultivés par les paysans Arabes. L'administration des terres revient à l'administration civile, le cantonnement des indigènes redevant la règle.

En 1881, la III^e République établira en Algérie un Code de l'indigénat qui s'apparente à un apartheid : les musulmans ne relèvent pas du droit commun, doivent circuler avec un laissez-passer, n'ont pas le droit d'organiser des réunions non autorisées et sont, à revenu égal, huit fois plus imposés que les colons ; l'accession à la citoyenneté française est assortie de conditions vexatoires. Les contrevenants au Code sont passibles de peine de prison ou de la déportation, sachant que l'infraction d'un seul entraînait la punition de son village. Ce code sera effectif jusqu'en 1946. En Kabylie, la France procède à l'arabisation forcée des noms de lieux et de famille. L'objectif de l'autonomie locale du territoire algérien est définitivement enterré, au profit d'un système colonial pur et simple.

Conclusion

L'époque des Bureaux arabes et du Royaume arabe allait retrouver une certaine actualité un siècle plus tard. En 1955, la rébellion FLN conduit le gouverneur général d'Algérie, Jacques Soustelle, à créer les *Sections administratives spécialisées*, ou « SAS ». Dans la politique de « pacification » alors à l'ordre du jour, les SAS héritaient de missions médico-scolaires et sociales auprès des populations rurales musulmanes, afin de la conserver à la cause de l'Algérie française en leur favorisant l'accès au progrès. Ces missions « humanitaires » se doublaient de celle du renseignement, cette dernière étant même jugée prioritaire par Alger. Les historiens de la guerre d'Algérie s'accordent pour reconnaître aux officiers des SAS un comportement protecteur des populations dont ils avaient la garde, résurgence du paternalisme des Bureaux arabes d'autrefois.

Quant au royaume arabe de Napoléon III, l'éloge allait en être fait, en privé certes mais au plus haut niveau de l'État, par le général de Gaulle, dans une confidence à Alain Peyrefitte, le 10 décembre 1960. Le Président de la République fran-

çaise rentrait d'une énième visite en Algérie, où il avait reçu un accueil détestable des deux communautés antagonistes, européenne et musulmane :

[...] sous tous les régimes, l'administration a régulièrement brimé les indigènes au profit des colons. Un seul a compris dans quelle impasse on s'enfonçait : Napoléon III. Il voulait faire un *royaume arabe*. Il admirait la noblesse des chefs arabes. Abd el-Kader s'était conduit de façon chevaleresque à Damas, en sauvant de la mort des Français et des Maronites qu'il avait arrachés à la population déchaînée. Louis-Napoléon voulait susciter une aristocratie et plus tard une dynastie qui auraient constitué l'armature de ce royaume. La France en aurait simplement assuré la protection, jusqu'à ce qu'il ait atteint la capacité de s'émanciper. Les Européens auraient été non les dominateurs, mais le levain dans la pâte. On est passé à côté de la seule formule qui aurait été viable. [...] Nous payons cent trente ans d'aveuglement.

Le député Jean de Broglie, qui était présent à cet entretien, s'étonnait de cet hommage à « Napoléon le Petit ». Ignorant ce commentaire, le général de Gaulle poursuivit son idée, en insistant sur la dimension géostratégique du projet impérial :

Le royaume arabe, c'était plus qu'une politique algérienne, c'était une politique arabe. Vous avez lu la lettre d'instructions d'une centaine de pages que Napoléon III a envoyée à Mac-Mahon en 1865 pour tirer aussitôt les conclusions de son long voyage en Algérie ? [...] La France aurait pu devenir la protectrice des intérêts musulmans depuis la Mauritanie jusqu'à l'Euphrate. Elle aurait aidé tous ces pays à se moderniser sans prétendre à les gouverner. Cette politique-là permettait d'avoir une influence prépondérante en Égypte, au Levant, dans tout le Proche-Orient. Nous avons creusé le canal de Suez en faisant valoir aux Égyptiens qu'il faciliterait le pèlerinage de La Mecque. La politique de l'Algérie française a réussi à la fois à nous enfermer dans un piège en Algérie, à nous chasser de Suez et d'Égypte, à nous mettre à dos tout le monde arabe.

Ainsi, en pleine guerre d'Algérie, était soulignée l'actualité d'une pensée trop longtemps considérée comme dépassée.

A l'heure d'aujourd'hui, où les relations franco-algériennes demeurent malaisées, la réintégration du projet algérien de Napoléon III dans les mémoires, de part et d'autre de la Méditerranée, ouvre un espace d'apaisement...

L'armée d'Afrique :
Des hommes à travers leurs écrits
Des soldats au service d'une nation, d'une politique

Hafida MOUAZIZ-HOUARI

Introduction

La conquête de l'Algérie par la France a engendré un certain nombre d'écrits. Récits variant aussi bien sur le fond que sur la forme, selon leur destinataire. Récits émanant de militaires français, ou algériens, critiques émanant de journalistes ou d'hommes politiques sur la finalité de cette conquête. Voici leurs histoires.

I - Témoins de la conquête

Si pendant le temps de l'armée d'Afrique, nous n'avions pas des Homère pour mémoriser les batailles et les guerres, ni la photographie qui était encore à ses balbutiements, nous avons reçu de cette époque, des écrits parfois accompagnés d'images, d'estampes ou de peintures, témoignages sur papier qui sont une ressource importante. Ce legs est composé dans sa grande majorité de récits, de correspondances particulières, de journaux personnels etc..., cet ensemble d'actes renseigne avec « franchise et spontanéité le déroulement réel de la guerre »

avec la particularité de refléter avec précision les idées, les sentiments, le moral des troupes, sans oublier la description fidèle des lieux et visages. Ces écrits étaient le miroir du tempérament de leurs auteurs. Aussi avons-nous choisi quelques exemples, qui nous font vivre quelques instants dans la peau de ces hommes.

Plusieurs personnes apportèrent leur témoignage, parfois anonyme, sur cette conquête

1. Les Témoignages de soldats français

L'embarquement à Toulon

A la suite d'une attente qui lui parut interminable un soldat raconte l'embarquement de la flotte à Toulon :

C'était ça qu'il fallait voir et entendre, quand on en eut donné le signal, triple nom d'un nom, quelle joie ! Quels cris ! Quelle bacchanale ! Et les tambours, et les musiques, et les cornets à piston, et le tonnerre, c'était un tapage infernal [...] infanterie, cavalerie, artillerie, nous étions tous heureux, 1 000 bombes, il semblait vraiment que nous nous mettions en route [...] et tout ce vacarme d'allégresse et d'espérance se propageait [...] d'un bout à l'autre de la flotte ; sur les 11 vaisseaux, les 24 frégates, les 23 bricks, les 14 corvettes, les 8 bombardes, les 9 gabarres, les 4 goélettes, les 7 bateaux à vapeur, les 357 bâtiments de transport français ou étrangers.

Ces moments d'expressions intenses ne sont pas dans les livres d'histoire, on les trouve en feuilletant les écrits de ceux qui étaient là, présents, et qui voulaient les partager avec d'autres, de leur générations, et environ un siècle et demi après, ils nous communiquent les mêmes frissons.

Extraits de la correspondance de Félix Olivier avec sa mère

Toulon, le 6 mai 1830

Ma chère Maman,

Je suis arrivé ici le 3 mai au matin et comme M. le Dauphin est arrivé le même jour et resté jusqu'à hier 2 heures, j'ai constamment été en mouvement tant pour les visites que nous avons eu à faire au Prince et aux ministres de la guerre et de la marine, que pour la revue qu'a passé M. le Dauphin hier matin. Je respire enfin un peu et me trouve remis de la fatigue de la route [...] je t'écrirai au moment du débarquement qui n'est pas encore fixé [...]. J'ai enfin vu la mer et toutes les beautés d'un grand port militaire et commercial. Les 3 jours que M. Le Dauphin a passés ici ont été des jours d'allégresse. On a exécuté devant lui, le 4, un débarquement qui représentait le simulacre parfait de celui qui s'opérera sur la côte d'Afrique [...] c'était un coup d'œil aussi agréable qu'imposant par son immense étendue et la vérité des objets [...].

J'ai touché en arrivant ici environ 700 francs, qui m'ont servi à m'acheter un cheval, [...] une jument hors d'âge qui a de bons restes et qui, ayant fait avec la troupe d'artillerie la route de Strasbourg à Toulon, est faite aux voyages et dressée au feu. Ce n'est pas un cheval de luxe, mais c'est une bonne bête de fatigue [...].

Adieu, ma chère maman ; au moment de m'embarquer, je t'enverrai ma prochaine lettre qui te donnera tous les détails qui peuvent me concerner [...].

Toulon, le 18 mai 1830

Je me porte très bien, l'air de la Provence m'a été très favorable [...].

Je t'ai dit que je serai à bord du Breslau, un des trois plus beaux bâtiments de la flotte [...]. Fritz est parti très content ; il n'a aucune crainte de la mer et semble au contraire se complaire au milieu du bruit. Je le trouverai, avec mon cheval, sur la côte d'Afrique

Nous ferons régulièrement, comme à terre, deux repas par jour. La brièveté de la traversée nous permettra de ne pas manger de salaisons ; nous aurons du pain frais tous les jours, car il y a de la farine et un pétrin ou une huche. Plusieurs bœufs vivants nous fourniront du bifteck, des moutons fourniront les côtelettes, gigots, etc. Enfin d'énormes sacs de légumes et une basse-cour, à fond de cale, bien peuplée feront les frais de nos entremets et nos rôtis. Les meilleurs vins de la Provence couleront sur nos tables (bien entendu qu'il ne s'agit ici que des officiers) Le soldat aura aussi sa nourriture ordinaire. Quant à notre ménage, nous aurons chacun un hamac ou un cadre sanglé avec un matelas. [...]

Tu vois, ma chère maman, qu'en résumé nous serons très bien nourris et couchés, deux choses essentielles.

Au camp de Sidi Kalef en Afrique, le 26 juin 1830

[...] il me semble que ce climat me convient, car depuis les douze jours je m'y trouve, je me sens très bien portant, en observant néanmoins toutes les précautions de prudence qu'on nous a recommandées. [...] il est probable que sous peu de temps nous pourrons dater nos lettres de cette ville.

Alger, le 21 août 1830

Serait-ce par hasard dans la lecture des journaux que tu puises ces motifs d'inquiétude ? Ce serait à tort, car ils sont remplis à l'égard de l'armée d'Afrique que de faussetés. Nous occupons Alger dans la plus profonde tranquillité et s'il y a des maladies le plus grand nombre est dû aux excès. Quant à moi je me porte parfaitement bien.

*En rade de Toulon, à bord de la frégate « La Thémis »,
le 6 septembre 1830*

Notre quarantaine court ici comme à Marseille (...) elle a commencé dès le 5, jour de notre arrivée. Elle doit durer vingt jours, ce qui me laisse espérer que vers le 26 septembre je pourrai me disposer à monter en diligence pour Lyon et de là pour le beau pays de Vaud, dont le plus grand charme

pour moi n'existe pas seulement dans le site ; si mes yeux y jouiront du beau spectacle de la nature, mon cœur y sera agité d'émotions plus douces encore ; je reverrai ma mère après mille périls et cette récompense, à défaut d'autres, suffira pleinement à mon ambition.

P.S ne parle pas de l'époque de mon arrivée à Nyons, je veux être quelque temps tout à fait seul et tranquille.

En fait Félix Olivier était très malade. Dès son retour il fut hospitalisé, et s'éteignit fin 1831 dans sa famille.

Extraits d'une lettre de Saint Arnaud à son frère

Au camp de Kouba, le 16 janvier 1837

Me voici en Afrique, frère, j'ose à peine le croire, tant les événements se succèdent avec rapidité, tant chaque instant qui s'écoule met de la distance entre nous. Tu as dû recevoir le 15 la lettre que je t'ai adressée de Toulon, et ce jour-là même je débarquais à Alger à sept heures du matin.

Je ne t'entretiendrai pas de mille et une misères qui me chatouillent à chaque instant depuis que je suis Africain, pas plus que des puces énormes et affamées qui nous disputent nos tristes baraques. Nous sommes en campagne ; ce mal-être est à présent notre état normal. Quand le bien viendra nous le prendrons avec reconnaissance et saurons mieux en jouir ; mais il faut ou beaucoup d'ambition ou beaucoup de résolution pour rester longtemps dans ce pays de contrastes et de non-civilisation. Moi je le regarde comme une patrie pour si longtemps que, cuirassé d'une résolution à toute épreuve, comme moins moyen de souffrir, je ne regarderai jamais le revers de la médaille...

J'étudie l'arabe jour et nuit. Tout le temps que me laisse mon service, je donne à cette langue et je sais déjà beaucoup pour peu de temps que j'ai passé en Afrique. Je peux déjà demander toutes les nécessités de la vie ; je connais les termes de guerre, les questions à faire à un espion, à un individu pour

demander son chemin ; je sais compter en arabe, je saisis toutes les occasions de parler avec tous les indigènes et je vois avec un vif plaisir que je me fais comprendre et que je saisis les réponses.

Femmes et enfants faisaient les paquets, les hommes s'apprêtaient à se défendre. J'avais mes instructions qui m'ordonnaient de respecter les femmes et de les laisser partir, et de tout brûler ensuite. Pendant que les paquets se faisaient, j'étais là, l'arme au bras, fusillé de tous côtés par une force décuplé de la mienne. Mes hommes tombaient en criant : En avant !... Les Arabes se rassemblaient pendant mon inaction, et quand je voulu donner le signal de l'attaque, une nuée de bédouins nous entourait.

Mon pauvre frère, j'ai pensé une minute à toi, à ma mère et à mes enfants, quand j'ai vu le lieutenant des zouaves, M. Regnault, renversé sur moi, la poitrine traversée d'une balle, un sergent de zouaves tué à mon côté, et moi tout couvert de leur sang... Tout cela a été plus prompt que l'éclair : j'ai regardé autour de moi, j'ai vociféré : En avant !... Les zouaves sont partis comme la foudre, en tirailleurs : je les ai appuyés de près, tirillant sur les côtés. C'est alors seulement que généraux, s'apercevant que nous étions trop engagés et trop faibles, ont envoyé spahis, chasseurs d'Afrique et deux obusiers de montagne. En un clin d'œil il n'y avait plus d'Arabes : la tribu était brûlée.

Extraits de la correspondance envoyée par de Montagnac à son oncle Bernard

Oran, le 22mars 1841

Voyez-vous, mon oncle, lorsque je reçois un de ces paquets qui viennent me trouver de si loin, tout est beau autour de moi ; je sens s'éloigner cette espèce de poids qui me serre le cœur, je me reporte à votre intérieur, dont vous me faites si l'intéressent tableau, et j'ai un vrai moment de bonheur.

Mon dieu ! Que j'envie donc le sort de ceux qui composent votre cercle de famille ! Quand pourrai-je aller m'y asseoir ? [...]

*Camp de Mouzaïa, à six lieues en avant de Blidah,
le 1^{er} juin 1840*

Mon cher oncle, je commence cette lettre sans savoir si je pourrai vous la faire parvenir. Enfin, dans la triste position où je me trouve, c'est une compensation bien douce aux ennuis qui m'assiègent, c'est une consolation bien vive aux peines que j'éprouve de ne pouvoir recevoir de nouvelles de personne, que d'élever mon cœur vers vous. Sous une misérable baraque de feuillage, dans un camp jeté loin de toute communication possible [...].

Extraits du récit du zouave

J'étais de la première escadre de guerre qui allait broser le Dey pour lui apprendre à donner des coups d'éventail sur la figure de nos consuls lorsqu'ils venaient lui souhaitaient une bonne année. Cet animal de dey, qui était un barbare, comme tous ceux n'ont pas l'honneur d'être Français, s'était permis d'user du chasse-mouche, à l'endroit du visage de notre agent, ni plus ni moins, que s'il eût été couvert de maringoins.

Une pareille insulte, après tant d'autres, ne pouvait pas se souffrir : le consul prit la mouche, le gouvernement prit la mouche, Charles X et son Polignac prirent la mouche, si bien que quand la mouche fut prise, tout ce monde-là se dit : ce dey est un particulier à qui il faut donner sur les ongles, on lui en a trop passé jusqu'à cette heure, cependant demandons-lui encore quelle mouche le pique, et s'il met les pouces, l'affaire en restera là pour le moment.

(il continua de faire sa tête, s'imaginant nous faire peur par ses crâneries ottomanes ; il se disait : Charles X ce n'est pas Napoléon, on peut l'insulter jusqu'à la bride.)

[...] Charles X, [...] se rebiffa au nom de l'honneur national outragé ; lui, son Polignac et d'Angoulême montèrent sur leurs grands chevaux, [...] : « Partez Duperré, montez sur mes grands vaisseaux, et qu'on aille donner une chasse à ce gaillard-là ». C'était à son amiral qu'il adressait ce discours : « partez général Bourmont, et ne faites pas comme à Waterloo, ce ne serait plus de jeu ». « Sire, il n'est pas toujours fête », répondit l'ancien traître, désormais devenu fidèle [...]. « C'est ça dit le roi, [...]. Quand vous reviendrez on illuminera, et nous enterrerons la charte sous des lauriers ».

2. Les témoignages de soldats étrangers : le récit d'un musulman

Beaucoup de musulmans ont vu l'armée française comme libératrice de la mainmise des turcs qui leur suçaient toutes leurs énergies sans le moindre effort en faveur des populations autochtones.

L'hadj Hassen Ben Jelloul, exprime l'impression qu'il a eu en allant défendre son pays contre les français dans la Revue des *Annales Algériennes*, dirigées à l'époque par un certain *Pélessier* :

Si les Français, qui étaient près de nous, avaient fait usage de leurs armes, ils auraient pu, à ce moment massacrer tous nos fuyards. Ils s'arrêtèrent, au contraire, pour nous laisser le temps de nous éloigner. [...] j'eus beaucoup de peine à m'éloigner du champ de bataille. Quelques pas seulement me séparaient des Français, cependant ils ne me firent aucun mal. Cet acte de générosité nous prouvait que les Français avaient un noble cœur et qu'ils ne faisaient pas la guerre dans le seul but de tuer.

On voit donc des récits de nature différente : un Félix Olivier pudique, distant, pour rassurer la famille, un Saint Arnaud dynamique, parlant de ses exploits, de ses souffrances et de ses ambitions, un Montagnac impliqué dans la cause coloniale,

ayant un œil critique des événements et des politiques, avec un extrait humoristique pour relativiser les difficultés de la vie dans les camps ; un zouave ayant une vision simple des événements, avec des mises en scènes pour donner un sens à la guerre, et à son implication. Enfin le témoignage inhabituel d'un adversaire.

Mais ceux qui vécurent la conquête ne furent pas les seuls à commenter les opérations. La presse aussi apporta aussi sa contribution.

II - Images de l'armée d'Afrique dans la presse

D'une façon générale les journaux ont fait l'éloge de l'armée d'Afrique dans son ensemble, pour son combat, son courage, sa bravoure, mais quelques regards restaient critiques.

La plupart lui ont réservé une chronique hebdomadaire pour informer à propos de son état, et au sujet de sa progression.

Aussi la presse n'hésitait pas à faire ses propres commentaires, ou à reproduire l'opinion des hommes politiques qu'elle soutenait. Souvent elle diffusait lettres ou proclamations des officiers en charge de l'Armée.

1. Quelques traits de l'image de l'armée d'Afrique

Un comportement exemplaire chez la future armée d'Afrique.

Le journal *le Correspondant politique*, journal commercial, politique et d'annonce (édition du 28/03/1843), diffuse la lettre du Comte de Bourmont adressée aux soldats de Toulon le 10/05/1830, et dans laquelle il parle des mérites des expéditions antérieures, avec seul reproche le manque de discipline, qui était pour lui la cause de l'échec.

Il émet le souhait de voir les soldats français qui étaient observés par « les nations civilisées » dignes, justes, humains, sans excès, et l'intérêt au même niveau que le devoir. Ainsi ils gagneraient l'alliance des arabes, par conséquent la guerre serait moins longue et moins sanglante, cela était le vœu du Prince.

Soldats et ouvriers courageux

Sous la rubrique : Nouvelle d'Afrique, le même journal écrit :

[...] Nos braves soldats sont admirables ; le fusil d'une main et de l'autre la pioche ou la pelle, ils ne se laissent pas arrêter par les fatigues et les privations : ils veulent accomplir l'œuvre commencée. L'armée d'Afrique a des droits à l'estime et à l'admiration de la France. (Toulonnais).

Conduite admirable

L'Aviso, journal politique, commercial et littéraire de Toulon et du Var (édition du 17/07/1830), rédige un paragraphe élogieux des soldats et de leur conduite :

Nos soldats sont aussi doux aujourd'hui qu'ils ont été braves et terribles pendant le combat ; Notre armée est admirable par sa conduite pendant la guerre, comme pendant la paix. Cette campagne doit avoir pour la France un résultat beaucoup plus important que celui que nous assure la victoire. Si nous savons en profiter, la France se place au premier rang des nations.

La tactique européenne

La Revue des Deux Mondes (édition du 15/04/1870) publia « Le second siège de CONSTANTINE octobre 1837 », un article qui démontre comment le Colonel Duvivier est arrivé

à prendre Constantine et à battre les musulmans avec un nombre réduit de soldats, grâce à la tactique européenne :

Ce brillant combat, exemple frappant de ce que l'emploi opportun de la tactique européenne peut contre le grand nombre, ne coûta aux Français que 68 tués ou blessés.

Une armée sans cesse régénérée

Dans le même article de *la Revue des Deux Mondes*, l'auteur indiquait que l'apport de sang nouveau dans l'armée était un facteur important pour réussir la prise de Constantine :

La France releva fièrement le gant qui lui était jeté, et fit preuve de virilité en regagnant le temps que les illusions lui avaient fait perdre. Toute la jeunesse militaire tressaillit à l'annonce d'une vengeance guerrière. Chacun brigua l'honneur d'une place dans cette députation de l'armée française, conviée à un tournoi que tant de circonstances rendaient dramatiques et solennel. Les vides ouverts par le feu et la maladie dans les rangs des vieilles bandes africaines fournirent de la place à ces soldats exempts d'ambition, que le seul bouillonnement du sang et l'attrait du péril entraînaient en foule, du fond de leur garnison, vers Constantine. [...]

Parmi les personnalités qui s'étaient portés volontaires on pouvait noter, entre autres, la présence du Prince de la Moskova.

Une armée en péril

Cependant, *le Presbytère*, journal politique, littéraire et religieux (édition du 07/11/1840), attira l'attention de ses lecteurs sur les dangers que rencontrent les soldats, alerta les familles et accusa le gouvernement. Sur la deuxième page de cette édition, il écrit à propos de la bataille de Milliahna :

Il paraît que nous avons eu dans cette petite expédition 300 hommes mis hors de combat sur 5,000, et que l'ennemi en

a eu 800 sur 10,000. Si nous ajoutons à cela le chiffre des malades et l'affreuse mortalité qui a eu lieu à Millianah, on verra que les Français perdent beaucoup plus de monde que les Arabes, et c'est un résultat très fâcheux.

Une armée qui remplit les caisses de l'État

Le Presbytère (édition du 14/11/1840), n'hésite pas à donner les détails du butin de guerre. Sur la page 3 il indique :

Une razzia a été exécutée le 22, avec le plus grand succès, sur la tribu de Beni-Yacob (province d'Oran), vingt hommes, femmes et enfants ont été pris, parmi lesquels des femmes de différents chefs, plus un marabout très vénéré, 943 bœufs, 2 600 moutons ou chèvres, 60 chevaux de guerre, 30 chameaux, 40 mulets, 300 ânes, 900 selles complètes, des armes, de l'argent, etc. sont tombés en notre pouvoir.

2. Instrumentalisation de l'image de l'armée d'Afrique

Les journaux qui étaient pour la plupart des organes de partis politiques divers, n'hésitaient pas à mêler l'image de l'armée d'Afrique à leur débat politique.

Sur la page 2, *l'Aviso* (édition du 17/07/1830), parlait de la glorieuse expédition et de ce qu'en a fait M. de P, en le ridiculisant :

Sans doute si M. de P. restait quelque temps encore au timon de l'état ; il pourrait par quelque conception bizarre perdre tout le fruit de notre glorieuse expédition. Ces vastes pays pourraient être constitués en royaume sous quelque autre prince anglais, ou livrés simplement à l'Angleterre ; ils pourraient aussi l'être à l'Espagne qui revendique d'anciens titres de possession [...] ; et que l'on ne pense pas que cette idée, toute folle, toute bizarre qu'elle est, soit imaginée à plaisir ; malheureusement il n'en est rien ; malheureusement il est des cerveaux de prétendus hommes d'état où pour qu'une idée éclore bien nette, bien pure, pour qu'elle soit soutenue avec tout l'entêtement, avec la présomption tranchante d'un

grand seigneur et d'un sot il suffit qu'elle soit complètement étrangère à la raison et au sens commun.

Le Journal des débats, politiques et littéraires (édition du 20/06/1830), étalait son inquiétude par rapport aux élections, il craignait que la victoire des troupes en Afrique joue en faveur du pouvoir installé qui souhaitait revenir sur les libertés assurées par la Charte :

Quoique la chose coûte beaucoup et doive peut rapporter, du moins au trésor de l'État, nous en faisons des feux de joie ; car enfin, la flotte ayant mis à la voile, il y allait de l'honneur. Mais, cela posé, qu'en résulte-t-il, touchant la grande affaire du ministère et du pays, les élections ? Parce que les lignes défensives d'Alger seront emportées dans quinze jours, nous l'espérons, faut-il laisser prendre la Charte d'assaut, et mettre nos libertés merci ? La prise d'Alger sera-t-elle notre captivité ? Non ! Non ! Publiât-on le matin du 23 juin, le bulletin du bombardement, chaque électeur constitutionnel, à l'instant de voter, dira : « Qu'a de commun la bombe avec ce que j'écris ».

La Revue des Deux Mondes citée plus haut, dénonce l'intrusion des forces étrangères en Algérie, venues observer l'enthousiasme des militaires français pour la conquête de Constantine :

Les oisives armées d'Europe ressentirent le contre coup de l'enthousiasme qui animait le militaire français, et envoyèrent de nombreux volontaires pour assister au siège si attrayant de « la ville du diable ». Ces étrangers, trop facilement accueillis dans nos rangs, ne méritèrent pas tous ce droit de bourgeoisie, dont ils n'usent en général que pour étudier nos défauts et notre côté faible.

III - L'armée d'Afrique et les hommes politiques

L'armée d'Afrique était l'objet de tous les débats, ce qui justifiait parfois les hésitations du gouvernement pour prendre des décisions fermes. Parmi les reproches les plus répondus à propos de l'armée et de ses officiers on entend les reproches suivants : ses membres sont des fricoteurs ou des pirates, elle coûte cher, elle est le résultat de la politique hasardeuse du gouvernement en matière militaire, présence de supplétifs etc... Passons dès lors en revue ces griefs.

1. Une armée de profiteurs et d'arrivistes ?

La réputation de profiteurs et de travaillant pour leurs intérêts d'abord, collait partout aux uniformes des soldats récompensés. On entend en 1838 le député de la seine-inférieure Mr. Desjobert dire :

L'Afrique a souvent été le prétexte d'avancements accordés à des officiers que la faveur protégeait : on les a vus à chaque campagne fondre sur l'armée d'Afrique, et en rapporter en quinze jours grades et décorations. On les connaît en Alger sous le nom de fricoteurs ou pirates.

Dans son « Appel au peuple impartial », écrit en juillet 1836, Mr. D'Aubignosc (ex-membre de la commission de gouvernement et Lieutenant Général de Police) dénonce aussi cette pratique et accuse même M. Le Général Clausel de faire partie de ces profiteurs :

On essaya de rapporter les lauriers à qui ils n'étaient pas dus. Toujours est-il que d'autres vinrent, après l'événement, sous la conduite de M. Le général Clausel, recueillir une forte part des récompenses méritées par l'armée expéditionnaire. Il suffit pour se convaincre de ce fait, de consulter les listes des promotions dans les grades militaires et dans la Légion d'honneur, faites dans les quatre mois qui suivirent l'occupation d'Alger.

2. L'armée d'Afrique coûte cher !

Le coût de l'expédition fut l'une des causes de la réticence de nombreux hommes politiques quant à son organisation. Ils s'opposèrent à ce projet, et s'acharneront systématiquement à démontrer qu'ils avaient raison.

Le Feuilleton des journaux politiques (édition du 14/04/1830) commentait les propos de M. de Laborde, député de la seine :

[...] ce n'est pas sans un douloureux étonnement que l'on remarque combien il aurait fallu peu de bonne volonté pour prévenir une guerre qui va coûter à la France tant de millions et tant de sang précieux ...L'ouvrage de M. de Laborde est un des plus raisonnables de ceux que la guerre d'Alger a fait éclore.

Des dizaines d'années après, le sujet continuait à agiter les esprits, les budgets des colonies alimentaient une polémique qui ne servait point la question coloniale.

M. Turquet dans son rapport de la commission du budget pose le vrai problème :

La plupart de nos colonies sont soumises à un régime qui n'a guère varié [...]. L'Empire avait soumis les colonies à un régime exceptionnel sous lequel elles sont restées malgré l'établissement de la République en France. Est-il logique de maintenir dans des pays aussi français que ceux-là, des lois extraordinaires ? Toute la question est là.

Au lieu de se placer sur cet excellent terrain, les députés ont discuté les crédits spéciaux soit pour les augmenter, soit pour les diminuer.

3. Le résultat de la politique hasardeuse du gouvernement en matière militaire ?

Le projet de la conquête depuis le début s'est monté petit à petit au fil des victoires et des échecs, Montagnac savait les décrire :

Chaque général qui a commandé ici y est arrivé avec un projet qu'il a voulu mettre à exécution ; de là des ouvrages commencés, interrompus, repris, abandonnés, de sorte que toutes ces ébauches font aussi l'effet de ruines et donnent une pénible idée de la solidité de nos entreprises, et de l'ordre qui règne dans la direction des affaires d'Afrique. Cela fait vraiment pitié !

M. Bonnafont dénonce aussi les conséquences d'une politique qui manque de fermeté et d'envergure :

[...] pendant que l'esprit gouvernemental se perdait au milieu de toutes ses hésitations, les avertissements et les renseignements ne lui manquaient pas. Citons deux brochures qui parurent, l'une, en 1838, traitant de l'administration et de la politique, due à la plume [...] de M. Blonde, directeur des finances à Alger ; l'autre, en 1839, purement hygiénique, traitant spécialement de la salubrité incontestable du climat d'Alger, de l'assainissement impératif des marais avant l'installation des nouveaux émigrés, et des précautions à observer pour le défrichement des terres, afin d'éviter les fièvres si graves à cette époque. Brochure imprimée pourtant aux frais du gouvernement et publiée par l'auteur de ce livre.

4. La présence de corps indigènes et étrangers est contestée

Ces corps cristallisent la contestation contre l'armée d'Afrique et ses lourdes dépenses, parce qu'ils ne rentrent pas dans le moule de la discipline militaire, et que ce n'est pas le patriotisme qui les motive :

Ces dernières troupes (indigènes) absorbaient donc le cinquième des dépenses de l'armée, tandis qu'elles n'en formaient qu'à peine la dixième partie. [...] la plupart de ces troupes indigènes ne nous fourniraient que de très-mauvais soldats.

Le général de Bourjolly décrit les spahis :

Le spahis véritable, l'Arabe pur-sang, n'a aucune valeur comme troupe de ligne ; éloigné de nos habitudes d'ordre et de discipline, il ne se laisse jamais façonner à nos formes méthodiques, et il n'est retenu dans nos rangs que par une forte solde.

M. Le duc d'Aumale a eu l'idée de faire venir en Algérie les Maronites du Liban et il leur aurait confié la mission qu'occupaient les spahis mais alors avec plus de dévouement et de convictions puisqu'ils sont chrétiens et en veulent aux musulmans qui les persécutaient en Orient.

In fine les corps indigènes et étrangers gagnèrent l'estime de leurs supérieurs, comme en témoigne la revue *Armée et Marine* quand la mission Foureau-Lamy est arrivée à Alger après trois ans d'absence pour la traversée d'Afrique : « Reconnaissance pour le rayon de pure gloire dont vous avez éclairé notre drapeau » disait le Contre-Amiral Sevrin, commandant de la marine en Algérie.

Le journal ajoutait :

Immédiatement après, le cortège se formait, les tirailleurs et les spahis de la mission, encadrés par leurs camarades du 1^{er} tirailleurs, précédés par un peloton de chasseurs d'Afrique et la musique des Zouaves, suivis par une compagnie du 1^{er} zouaves. Un peloton de spahis fermait la marche.

Des acclamations frénétiques éclataient alors et, pendant un moment, le service d'ordre est débordé par des enthousiastes qui tenaient à serrer la main de nos braves turcos.

5. Les reproches de M. Desjobert, député de la Seine-Inférieure

A lui seul, M. Desjobert résume la vision négative portée sur l'armée d'Afrique :

* L'armée de France se plaint de l'armée d'Afrique parce que celle-ci lui enlève ses meilleurs soldats, par conséquent elle la désorganise.

** L'Afrique ne permet pas un tempérament solide pour les soldats qui résistent :

On voit que l'Afrique est difficile : elle choisit [...] les hommes les plus robustes et les mieux formés ; elle les met à l'essai à Mascara ou Constantine, et tue ceux qui ne lui conviennent pas. Il est évident que ceux qui résistent constituent de bonnes troupes ; mais pour cela le tempérament du soldat n'est pas formé ; loin de là : une partie en reviennent avec le tempérament détruit.

*** La guerre d'Afrique est une mauvaise école militaire.

**** Des têtes coupées et vendues, une conduite indigne d'une Armée française.

Des officiers jaloux pour la réputation de leurs braves soldats justifiaient les exactions reprochées à l'armée d'Afrique comme la vente des têtes coupées « plusieurs de nos cavaliers portaient des têtes au bout de leurs lances », par ennui ou vengeance.

M. Desjobert voit mal comment l'armée d'Afrique peut se former en faisant la guerre aux indigènes ?

Le genre de guerre que l'on fait en Afrique est tellement différent de celui que nous pouvons être appelés à faire en Europe, qu'il est à craindre que notre expérience ne nous soit pas fort utile [...] nous modifions notre science et nos habitudes militaires d'après le climat, la configuration du sol, la manière de combattre propre aux Arabes.

Pourtant, Le Duc d'Orléans déclarai à l'époque : « Si nous avions une guerre en Europe, je formerais mon avant-garde de quelques régiments tirés d'Afrique »

IV - L'armée d'Afrique dans la littérature : La chanson populaire française

Même si son recueil s'est fait tardivement, la chanson populaire a toujours soutenu son armée des colonies, et le répertoire est bien fourni :

Nitta Jo qui chante la bravoure et le sacrifice du gommier dans « Sahara », Aristide Bruant qui évoque la souffrance des soldats à Biribiri, Edith Piaf qui fait l'éloge du légionnaire, Dauty Nadia qui clame la fierté Zouave etc....

Conclusion

L'armée d'Afrique n'a pas arrêté d'évoluer ; elle est revenue souvent en Europe pour l'aider dans ses crises, et même si elle n'existe plus, l'Afrique garde toujours les traces de son passage : les routes, les chemins de fer, les points d'eau, les cartes, et beaucoup d'autres réalisations.

L'expédition en Algérie a eu presque les mêmes effets que l'expédition de Bonaparte en Égypte : le lancement de la « Nahda » (renaissance) du monde arabe, au Maghreb et l'émergence d'une conscience nationale.

Bibliographie

- AUBIGNOSC, L. P. B. d'Alger. De son occupation depuis la conquête en 1830, jusqu'au moment actuel. *Appel au public impartial*, Paris, Delaunay, Dentu, 1836.
- BAUDICOUR, Louis de, *La guerre et le gouvernement de l'Algérie*, Paris, Sagnier et Bray, 1853, 600p.
- DESJOBERT, député de la seine-inférieure, *L'Algérie en 1838*, Paris : Librairie de P.Dufart, rue des Saints- Pères, n°1, 1838.
- ESQUER, Gabriel, *Histoire de l'Algérie en image ou iconographie historique de l'Algérie depuis le XVI^e siècle jusqu'à 1871*. Collection l'Algérie d'autrefois, Paris : Bibliothèque des introuvables, 2002.
- La conquête d'Alger*, racontée par un sergent de Zouaves, Paris : Librairie populaire des villes et compagnes, 1850.
- La prise d'Alger en 1830*, d'après un écrivain musulman, traduit par L. FÉRAUD dans recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine 9 (1865) p. 67-79.
- MONTAGNAC, Lucien-François, *Lettres d'un soldat, Algérie, 1837-1845*, 1^e réédition, Vemon : C. Destremau, 1998, 251p.
- OLIVIER, Felix, *Un Vaudois à la conquête d'Alger. Treize lettres de Felix Olivier, mai-septembre 1830*, par Jean-Charles BIAUDET, Genève : Droz, 1966, Extrait des « Mélanges offerts à Mr Georges Bonnard à l'occasion de son 80^e anniversaire ». Université de Lausanne. Publications de la faculté des lettres.
- PÉLION, M.D, (officier Supérieur au Corps Royal d'État-Major) *Considérations politiques et militaires sur L'Algérie*, Paris, P. Baudouin, libraire-éditeur, rue et Hôtel Mignon, 2, 1838.

SAINT-ARNAUD, Arnaud Jacques Leroy de, *Lettres du maréchal de Saint Arnaud, 1832-1854*. T.1 / (publ. Ad. Leroy de Saint Arnaud) ; 2^e éd. Précédée d'une notice par M. Sainte Beuve, édition : M. Levy frère, Paris, 1858.

Journaux et revues

Le Presbytère, journal politique, littéraire et religieux, Paris, 1840

L'Aviso, journal politique, commercial et littéraire de Toulon et du var, Toulon, 1830

L'Album Universel, journal mensuel, politique, littéraire et financier, Paris, 1888

Le correspondant politique, journal commercial, politique et d'annonces, Paris 1843

Le feuilleton des Journaux politiques, Paris 1830

Journal des débats, politiques et littéraires, Paris, 1814-1944

Revue des Deux Mondes, recueil de la politique, de l'administration et des mœurs, Paris, 1829-1971.

Armée et marine, revue hebdomadaire illustrée des armées de terre et de mer, Paris, 1899_1926.

Le « parti colonial » et l’Afrique du Nord

Julie D’ANDURAIN

Chargée de cours en Sorbonne,
enseignant-chercheur à l’École militaire

Si le processus de conquête et de colonisation de l’Afrique du Nord est antérieur à la naissance du « parti colonial » – l’un commence en 1830, l’autre apparaît en 1892 –, la notion même d’Afrique du Nord comme un ensemble géographique constitué et continué regroupant le Maroc, l’Algérie et la Tunisie inclusivement, est en revanche liée de façon consubstantielle à l’émergence du « parti colonial ». Il y a donc lieu d’étudier tout particulièrement, ensemble, la naissance juxtaposée du « parti colonial » et de l’Afrique du Nord comme entité géographique envisagée comme un tout car l’identité même de l’Afrique du Nord semble être une construction intellectuelle du monde colonial français avant de se traduire par une réalité diplomatique et militaire.

I - Du « nord de l’Afrique » à « l’Afrique du nord », une sémantique significative

1. Au commencement était l’Algérie....

Tout comme l’Afrique du nord par la suite, l’Algérie est un espace modulable dont la construction, y compris sémantique,

a été faite sur la base d'une réflexion coloniale¹. À l'origine, on se contente du vocable de « régence d'Alger » pour désigner un pouvoir politique plutôt qu'un espace géographique au demeurant mal déterminé et souvent renvoyé à l'appellation de « côte de Barbarie ». En 1830, au moment de « la campagne d'Alger », les Français ne disposent en effet que d'une vieille carte au 70 000^e des environs de la ville réalisée en 1808 par le capitaine de génie Boutin. Ils s'empressent donc dès le débarquement de faire établir de nouveaux plans d'Alger avant d'entreprendre une reconnaissance plus vaste du pays². Cette régence se compose alors de la ville d'Alger et de ses environs immédiats à laquelle s'adossent trois *beylick* : celui du Titteri avec sa capitale Médéa au sud d'Alger, le *beylick* de Constantine à l'est et celui d'Oran à l'ouest. La nécessité de devoir penser « l'ex-régence d'Alger » à partir de 1833 impose une nouvelle détermination. Si quelques auteurs utilisent le vocable « d'Algérie » au temps de l'occupation restreinte (1834-1838)³, il est à noter qu'ils sont très peu nombreux ; il faut attendre véritablement une dizaine d'années après le débarquement à Sidi-Ferruch pour que la traduction de l'étymologie arabe « El-Djaza'ir » ne devienne la norme sémantique. Le terme « Algérie » est imposé officiellement par une directive du ministère de la Guerre en 1839⁴ ; il est adopté aussitôt dans le monde militaire autant que dans le monde savant. Cependant l'irrésolution des Chambres et du gouver-

1. Hélène Blais, « Qu'est-ce qu'Alger ? Le débat colonial sous la monarchie de juillet », *Romantisme*, 2008/1, n°139, p. 19-32. Voir également Jacques Frémeaux, Daniel Nordman et Guy Pervillé, *Armées, guerre et politique en Afrique du Nord (XIX^e - XX^e)*, Paris, PENS, 1977.

2. E. de Martonne, Jean Martin (dir.), *Les Armées françaises d'outre-mer, la carte de l'empire colonial français*, Paris, Georges Lang imprimeur, 1931, p. 15.

3. Le député Thomas-Simon Jouffroy, « De la politique de la France en Algérie », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1838, t. XVI, p. 581-622.

4. « Algérie française » dans Claude Liauzu (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Larousse, 2007, p. 95.

nement face à la conquête du territoire oblige longtemps à chercher à maîtriser l'intérieur par l'intermédiaire des princes indigènes, les Français se tournant autant vers Abd el-Kader que Achmed le bey de Constantine ou la famille beylicale de Tunis ce qui atteste de leur difficulté à circonscrire l'espace algérien⁵.

2. Établir le lien avec la Tunisie

Pour tout le monde, l'Algérie se rattache fondamentalement à l'Afrique, une Afrique littorale, anciennement romanisée, séparée de l'Afrique noire par le Sahara⁶. Mais si le grand désert constitue objectivement un espace difficile à traverser, il apparaît néanmoins qu'il appartient à l'Algérie pour partie⁷ si bien qu'on envisage très tôt de le traverser, de l'explorer⁸ voire de l'exploiter⁹. En 1865, l'enquête cartographique et géodésique du capitaine Élie Roudaire aboutit à la découverte d'une dépression constante des chotts du Sahara – chott *Melrir*, chott *Rharsa* et le chott *Djerid* –, qui invite à penser qu'il pourrait exister un moyen de relier l'Algérie à la Tunisie voisine. L'époque étant à la création d'isthmes et de canaux immenses (canal de Suez, de Panama, de Corinthe), il ne semble pas surprenant d'envisager une liaison maritime entre les deux espaces. Après la guerre de 1870, revenu sur le terrain,

5. Berbrugger, « Des frontières de l'Algérie », *L'Akhbar* les 12, 24 février et 20 mars 1852. La frontière avec le Maroc est définie provisoirement par la convention de Lalla Mar'nia de 1845.

6. Jacques Frémeaux, *Le Sahara et la France*, Saint-Cloud, Soteca, 2010.

7. Ismaïl Urbain, « Le Sahara algérien », *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, septembre-décembre 1843, tome II, p. 148-153.

8. Henry Duveyrier, « Excursion dans Djérid ou pays des dates, le sud de la Tunisie », *Revue algérienne et coloniale*, janvier-juin 1860, tome II, p. 413-416.

9. E. Renoué, « Richesses minéralogiques de l'Algérie », *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Bulletin de la Société orientale*, juin 1848, tome III, p. 373-388.

Roudaire formalise ses recherches dans un article fameux de la *Revue des Deux Mondes* où il décrit tous les avantages qu'il y aurait à créer une mer intérieure entre l'Algérie et la Tunisie¹⁰. Son travail accélère l'intérêt que l'on porte à la Tunisie, particulièrement celui des géographes. En 1876, Elisée Reclus publie sa *Nouvelle géographie universelle* dans laquelle il présente la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara comme parties spécifiques d'une « Afrique septentrionale » qu'il distingue du bassin du Nil¹¹. La Société d'études de la mer intérieure africaine créée en 1882 par Ferdinand de Lesseps et Elie Roudaire ne vient que confirmer les projets d'union de l'Algérie et de la Tunisie, laquelle est politiquement réalisée en 1881¹².

3. L'« Afrique du Nord » ou la désignation du couple Algérie-Tunisie

L'union politique a été précédée de quelques années par une réflexion sémantique et syntaxique portant sur la notion « d'Afrique du Nord ». Ce terme qui semble apparaître comme un nouveau concept géographique au milieu des années 1880 vient remplacer l'expression « nord de l'Afrique » jusqu'alors privilégiée, au demeurant dans une acception très floue. En 1836, par exemple, le cartographe Beaupré associe dans un même ensemble les environs d'Alger, l'Algérie et nord de l'Afrique¹³. Si on trouve cette représentation chez presque tous les auteurs du milieu du XIX^e siècle, il faut reconnaître cepen-

10. Élie Roudaire, « Une mer intérieure à rétablir en Algérie », *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1874, tome III, p. 323-350.

11. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes*, Paris, Hachette, 1876.

12. Le programme tant géographique que politique trouve son résumé dans le livre d'Henri Duveyrier, *La Tunisie*, Paris, Hachette, 1881.

13. A.-B. Beaupré, *Carte générale de l'Algérie ou des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, pour servir à l'intelligence des opérations militaires ou commerciales - environs d'Alger*, Paris, 1836.

dant que le terme « Afrique du Nord » apparaît çà et là avant 1880, mais il ne correspond pas alors à une définition géographique. Pour l'ancien magistrat colonial britannique, Saxe Bannister, les « Africains du Nord » rassemblent les populations qui vivaient sous le joug des Turcs et qui viennent, selon lui, de passer sous celui des Français¹⁴ ; pour l'avocat oranais, Cappé¹⁵, l'expression est synonyme des « pays d'Algérie » autrement dit des trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine. S'il reprend l'expression « possessions françaises d'Afrique du Nord » c'est que, s'appuyant sur l'ordonnance royale du 22 juillet 1834, il pense que l'Afrique ainsi définie doit être soumise aux mêmes lois que celles de la métropole. Au cours de la décennie 1860, on assiste à un élargissement de l'expression « Afrique du nord » qui, après avoir désigné exclusivement l'Algérie en vient à traduire l'union de l'Algérie et de la Tunisie¹⁶, et très exceptionnellement le rapprochement de l'Algérie et du Maroc¹⁷. Mais c'est surtout au cours des années 1880 qu'une ultime étape est franchie quand le vocable « Afrique du Nord » en vient à désigner une Algérie ouverte vers les profondeurs sahariennes et qui lie définitivement l'Algérie à la Tunisie¹⁸. La rupture trouve son origine dans le projet de chemin de fer transsaharien¹⁹ qui, accélérant

14. Saxe Bannister, *Appel en faveur d'Alger et de l'Afrique du Nord, par un Anglais*, Paris, Dondey-Dupré, père et fils, 1833.

15. Cappé, *Projet d'amélioration, sous le double rapport économique et organique, des administrations civiles, judiciaires et militaires, dans les possessions françaises d'Afrique du Nord*, Paris, impr. de Goetschy, 1834.

16. Amable Crapelet, *Voyage à Tunis : Afrique du Nord... 1859*, Paris, Lettres modernes, 1865.

17. Jules Gérard, *L'Afrique du Nord : description, histoire, armée, populations, administration et colonisation, chasses, le Maroc*, Paris, Dentu, 1860.

18. Louis Say, *Afrique du Nord et politique coloniale. Notes et croquis d'un officier de marine*, Paris, Challamel, 1886.

19. La question d'un transsaharien avait été déjà évoquée dans un mémoire d'Augier de la Sauzaie en 1830 et dans la grammaire de Hano-teau. Combattue par Faidherbe, l'idée réapparaît en 1875 avec l'ingénieur Duponchel (*Le Chemin de fer Transsaharien*, 1879). Voir H. Blerzy,

le processus de réflexion géographique et venant ajouter une dimension pratique à une recherche scientifique et archéologique préexistante²⁰, matérialise un nouvel espace et permet d'entrevoir une unité territoriale là où on avait vu jusqu'alors une frontière infranchissable. Ce programme est porté par des hommes rassemblés dans des groupes de pression de plus en plus efficaces.

II – Les comités nord-africains du « parti colonial »

1. Le Colonial-Club

L'un des cercles de réflexion précurseurs du « parti colonial » propose en effet une définition élargie de « l'Afrique du Nord ». Fondée en mai 1883 peu après le massacre de la mission Flatters²¹, l'organisation décide de s'appeler le « Colonial et Géographique-Club ». Sur le modèle des clubs britanniques, elle s'inscrit parfaitement dans le cadre du renouveau géographique qui pousse la France à renouer avec sa tradition d'expansion coloniale²². Mais, Ernest Camescasse, préfet de

« Études sur les travaux publics, les chemins de fer transsahariens », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1879, T. XXXIII, p. 204-218.

20. Naissance de la *Revue africaine*, *Journal des travaux de la Société historique algérienne*, en 1856.

21. La colonne Flatters, chargée de reconnaître le tracé du chemin de fer transsaharien, est attaquée au point d'eau de Bir el Garama dans le Hoggar le 16 février 1881. Lieutenant-colonel Derrécagaix, *Explorations du Sahara. Les deux missions Flatters*, Paris, Société de géographie, 1882. Mission importante au demeurant car la période d'effacement des Français au Sahara (1881-1890) est précisément mise à profit pour organiser les lobbys coloniaux.

22. Laquelle va être bientôt opportunément rappelée par certains auteurs favorables à l'expansion coloniale, comme par exemple Alfred Rambaud, la plume de Jules Ferry, qui montre que la République veut récupérer des terres perdues par la monarchie. A. Rambaud, *La France coloniale, histoire*,

police de Paris (1881-1885) ayant estimé que ce groupe était une structure politique, refuse d'accorder l'autorisation lui donnant une existence légale. Mort-né, le Colonial-Club pose néanmoins les jalons de la réflexion coloniale en France et en Algérie en poussant à un mouvement général d'expansion à l'étranger. Il met également au point les méthodes organisationnelles des groupes de pression coloniaux : d'abord, il entrevoit la création d'un hôtel particulier qui doit être un « enseignement parlant » à travers une bibliothèque coloniale, une salle des armes et des souvenirs de voyages, prévoit déjà une répartition géographique par aires coloniales distinctes avec la création de salons de l'Indo-Chine, du Congo, de Madagascar et du Sénégal, des galeries pour l'Algérie et le Maroc²³ ; deuxièmement, il prône une unification ministérielle des questions coloniales - un ministère des Colonies - estimant que la dispersion des crédits par-delà les ministères contribue à effrayer inutilement le Parlement ; enfin, en dépit de l'interdiction d'exister, il regroupe autour de lui les premiers zélateurs de l'expansion coloniale qu'ils viennent des milieux géographiques ou savants (Charles Dournaux-Duperré, Auguste Pomel, Émile Masqueray) du milieu politique (Jules Godin, Louis de Montaignac de Chauvance, Denis de Rivoyre), de l'armée (Faidherbe, Gustave Borgnis-Desbordes, Victor Derécagaix, Victor Largeau, Alfred Le Châtelier, Victor Coloniou, etc.), de la presse (Paul Bourde du *Temps*, Ernest Judet du *National*, Pierre Giffard au *Figaro*...).

2. Le « Comité de l'Afrique du nord »

Ce qui n'a pu se faire en 1883 s'incarne trois ans plus tard dans le Comité de l'Afrique du nord. Créé à l'initiative de Charles Gauthiot, lexicographe et journaliste du *Journal*

géographie, commerce, Paris, Armand Colin, 1888.

23. Louis Say, *op. cit.*, l'Algérie étant entendue ici comme le groupement de l'Algérie et de la Tunisie.

des Débats, devenu le secrétaire général de la Société de géographie commerciale en 1873, le « Comité de l'Afrique du nord²⁴ » s'appuie d'abord sur la Société africaine de France, oeuvre d'ordre purement scientifique et le zèle du préfet de Constantine, Robert Le Barrois d'Orgeval et de Georges Rolland, l'un des initiateurs du projet de transsaharien de Biskra à Amguid et au lac Tchad et, de ce fait, membre du Colonial et Géographique-Club. Dès sa fondation, le comité estime nécessaire d'établir un « cercle algérien » à Paris auprès des parlementaires pour exercer une politique d'influence efficace²⁵. Il construit le bureau du comité en conséquence²⁶. Le député d'Alger Charles Bourlier est élu président, le comte de Chavagnac et Vauthier sont choisis comme vice-présidents tandis qu'un publiciste colonial du nom de Gaston Laforest est promu secrétaire-adjoint d'un secrétaire, le bien nommé, Lafrique. Leur action se borne dans un premier temps à entreprendre des conférences, essentiellement savantes sur des questions variées (culture du palmier ; moyen d'assimiler la population indigène ; découverte du Maroc), mais très vite le Comité de l'Afrique du nord végète et se voit obligé de se fondre dans la Société de géographie commerciale en devenant sa 5^e section (Afrique) tandis que celle-ci s'est déjà rapprochée d'un groupe plus influent et plus efficace, celui du Comité de l'Afrique française, principale cellule du « parti colonial ».

3. Le « parti colonial », un réseau centré autour du Comité de l'Afrique française

Le « parti colonial » n'est pas un parti politique au sens strict qui disposerait d'un état-major politique et arriverait à

24. Initialement, le comité met un « n » minuscule à « nord ».

25. *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1886-1887, p. 99-100.

26. *Revue française de l'étranger et des colonies et Exploration, Gazette géographique*, 1891, p. 5.

imposer une consigne de vote. Inventé en 1894²⁷, le terme a alors vocation à montrer la force d'un groupe colonial de l'Assemblée nationale en pleine expansion, lequel pourrait éventuellement devenir un parti politique *stricto sensu* capable de transcender les divergences entre républicains et conservateurs. En réalité, il s'agit d'un regroupement très lâche de parlementaires qui, ponctuellement et en fonction des intérêts de chacun, trouvent un terrain d'entente pour faire aboutir une loi ou voter un budget. Au demeurant, le travail du « parti colonial » s'effectue le plus souvent par l'intermédiaire des commissions parlementaires qui servent elles-mêmes à traduire en termes politiques de demandes venues de comités les plus divers. Au sein d'une « république des comités » constituant la nébuleuse coloniale, le Comité de l'Afrique française tient assurément une place éminente, matricielle. Né en 1890 sur la base d'une initiative privée - celle du publiciste Hippolyte Percher financé par le prince Auguste d'Arenberg -, il regroupe bientôt tous les colonialistes influents du pays intéressés par l'expansion de la France en Afrique. En janvier 1891, le comité se dote d'un organe de presse - le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* - avant de s'ouvrir clairement au monde parlementaire avec la création d'un Groupe Colonial et diplomatique à la Chambre des députés (juin 1892). À cette date, avec la prise en main de cette formation politique par le député Eugène Étienne, le Comité de l'Afrique française prend une orientation algérieniste qu'il n'avait pas nécessairement à ses débuts²⁸. Il est bientôt rejoint par les amis oranais d'Eugène Étienne, tous gambettistes comme lui,

27. Le terme est inventé par Émile Mercet, patron de l'*Union Coloniale*, lors du banquet annuel du 6 juin 1894. *Assemblée générale annuelle de l'Union coloniale : présentation du rapport de l'exercice 1894/95, banquet de 1895*, p. 4. Voir aussi Henri Brunschwig, « Le parti colonial français », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1959, T. XLVI, n°162, p. 49 et plus généralement Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Armand Colin, 1970.

28. *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (ci-après BCAF) de juin 1892.

Gaston Thomson le neveu par alliance d'Adolphe Crémieux et Marcel Saint-Germain notamment, avec lesquels il entreprend de consolider la frontière algéro-marocaine.

III – La conquête du Maroc, l'étape décisive

1. La « question du Touat » et l'arrière-pays algérien

Sur la base de la réflexion sur le tracé du transsaharien et avant même la création du groupe colonial à l'Assemblée nationale, la question de la pénétration saharienne par le Touat a été posée²⁹. Région du Sahara algérien au sud-ouest du Grand Erg Occidental, le Touat désigne un ensemble d'oasis au sud d'Oran qui constituent une plaque tournante du commerce caravanier autour d'Adrar et de Beni Abbès (Sba, Timmi, Zaouïa, Kounta, Sali, et Regane). Comptant alors une vingtaine de mille d'habitants composés de Chorfas et de Haratin, le pays est considéré comme indépendant du Maroc ce qui permet d'envisager une conquête ou une négociation avec les populations locales³⁰. En 1891, à peine formée, la fraction algérianiste du « parti colonial » émet des revendications précises sur la région en la décrivant comme une « dépendance

29. Avec deux écoles : celle du capitaine Isidore Derrien favorable à un passage par le Touat (*Le chemin de fer Trans-saharien d'Oran au Touat par Tlemcen et l'oued Messaoura*, Oran, Adolphe Perrier, 1879) ; celle du général Philebert et de Georges Rolland qui proposent un tracé par Ouargla (*La France en Afrique et le Transsaharien*, Paris, Challamel, 1890).

30. Pour certains, le territoire est indépendant. Paul Bourde, « La France au Soudan. Le chemin de fer Transsaharien », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1881, t. XLIII, p. 689-709 : « Reste le Touat. Là nous sommes absolument libres, rien ne nous lie les mains [...]. En réalité le Touat est indépendant », p. 708. Pour d'autres, il s'agit d'un *res nullius*, c'est-à-dire d'une terre n'appartenant à personne. Camille Sabatier, *Touat, Sahara et Soudan : Etude géographique, politique, économique et militaire*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1891, p. 112. En fait, le Touat relève du traité de Lalla Mar'nia de 1845 qui n'a pas statué sur les espaces désertiques.

géographique » de l'Algérie³¹. Or, dans la mesure où celles-ci sont relayées très officiellement par le ministre des Affaires étrangères, Alexandre Ribot (26 octobre 1891), il importe de ne pas voir là la seule revendication d'un lobby, au demeurant encore mal organisé. Il s'agit bien d'une politique d'acquisition plus vaste engageant la France. De fait, la prétention sur le Touat a été pour partie autorisée par la convention Say-Barroua du 5 août 1890 qui avait opéré un partage des sphères d'influence entre les Français et les Anglais dans la boucle du Niger³². Ces derniers ayant reconnu une primauté à la France sur tout l'*hinterland* algérien, il n'y avait plus qu'à émettre officiellement des *desiderata* qui associaient désormais dans un seul et même ensemble géographique le Maroc, l'Algérie et la Tunisie³³. Cependant, eu égard aux difficultés liées à la mise en place une politique coloniale concertée entre les différents ministères français à laquelle s'ajoutent les rivalités coloniales, l'occupation du Touat ne peut s'organiser avant 1899, période où Français et Britanniques ont entrepris de vider leurs vieilles querelles après Fachoda³⁴ et d'unir la défense de l'Algérie et de la Tunisie au sein du 19^e corps³⁵.

31. Il s'agit du groupe dit de la « Réunion des études algériennes » où Eugène Étienne joue un rôle non négligeable.

32. MAE, *Documents diplomatiques français (1871-1914)*, 1^{re} série (1871-1901), tome VIII, 20 mars 1890-28 août 1891, p. 195-196.

33. Anonyme, « Maroc, Algérie, Tunisie, Touat », *Bulletin du comité de l'Afrique française*, novembre 1891, p. 232 avec une carte du Service Géographique de l'Armée qui, tout en tracant les contours du Touat, associe dans un même ensemble Maroc, Algérie et Tunisie. Voir également Commandant Deporter, *La Question du Touat*, Alger, 1891.

34. Augustin Bernard, « L'Occupation d'In-Salah », *Questions diplomatiques et coloniales*, 15 janvier 1900, tome IX, p. 65-70.

35. « Colonies françaises et pays de protectorat, Afrique du Nord : la défense de l'Afrique du Nord et la marine en Tunisie », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, mars 1899, p. 87-88.

2. La « question du Maroc »

L'union géographique de l'Algérie et du Soudan par le Touat, réalisée en 1901, ouvre naturellement l'hypothèse d'un prolongement géographique vers l'ouest de l'Algérie. Eugène Étienne, fondateur des « déjeuners du Maroc » en 1899 et désormais chef reconnu de la « phalange coloniale »³⁶ se prononce rapidement en faveur de la pénétration du Maroc. En décembre 1903, un comité du Maroc est créé à son initiative afin de revendiquer haut et fort le territoire convoité par d'autres pays, l'Allemagne en particulier. La demande des coloniaux français vise à faire connaître la revendication française, mais aussi à convaincre les Britanniques dans le cadre des négociations sur le Maroc et l'Égypte alors en cours et les députés français peu soucieux d'expansion coloniale - Sembat, Jaurès, de Pressensé - de la nécessité de s'y implanter. La convention du 8 avril 1904 (connue sous le nom d'Entente cordiale) reconnaît la possibilité pour les Français de s'établir au Maroc avec le soutien de l'Angleterre, en échange de l'abandon de leurs prétentions sur l'Égypte, tandis que la question de la Tripolitaine a été précédemment réglée avec les Italiens³⁷. De là date la mise en place d'une intense réflexion sur les frontières de « l'Afrique du Nord » qui, tout en hésitant encore³⁸, s'appuie sur l'Université pour élaborer les éléments de langage du nouveau concept géographique à partir des

36. Toast de Lyautey à Eugène Étienne le 22 avril 1904, Lyautey se posant comme l'un des membres de cette phalange.

37. René Millet, « Nos frontières dans l'Afrique du Nord. Tripolitaine - Maroc », *Revue Politique et Parlementaire*, janvier 1903, tome XXXV, n°103, p. 40-81.

38. La rupture se situe après 1903 car pour le géographe Augustin Bernard, l'Afrique du nord désigne encore en 1900 le couple Algérie-Tunisie. « L'Afrique du nord et l'empire colonial français », *L'Année coloniale*, 1900, p. 3-20. Il en va de même encore en 1902 pour le député Albin Rozet qui cherche à mettre en place une « force navale de l'Afrique du Nord », mais désigne sous ce vocable l'Algérie et la Tunisie. Entre 1900 et 1902, « l'Afrique du nord » est devenue « l'Afrique du Nord ».

enseignements effectués en Sorbonne³⁹. Mais la conceptualisation de « l'Afrique du Nord » est retardée par la « question du Maroc » qui, parce qu'elle demeure encore un problème international, ne supporte pas la privatisation proposée par les Français.

3. La conceptualisation de « l'Afrique du Nord »

Les deux crises marocaines de 1905 et de 1911 permettent de privatiser l'affaire marocaine, partiellement cependant car si les Puissances finissent pas accepter le *continuum* géographique proposé par la France, elles réclament en échange l'application du principe de la « porte ouverte » qui ouvre le Maroc au commerce étranger à part égale avec celui des Français. Le processus de définition conceptuelle du bloc nord africain s'affirme pourtant à ce moment en s'appuyant d'abord sur des relations commerciales et postales préexistantes. En 1906 notamment, le gouvernement français renouvelle une convention signée dix ans auparavant avec des compagnies de transport (Compagnie générale transatlantique, la Compagnie générale de navigation mixte et la Société générale de transports maritimes à vapeur) pour l'exécution des services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc qui matérialise désormais les contours de ce que René Pinon a qualifié d'« Empire de la Méditerranée »⁴⁰. La conceptualisation géographique de l'Afrique du Nord s'élabore peu après sous la direction du « parti colonial » qui réactive un « Comité de l'Afrique du Nord » parisien. Ce dernier est porté sur le fonts baptismaux en février

39. Colette Zytnicki, « Transmettre l'histoire des colonies : l'enseignement du passé de l'Afrique du Nord à la Sorbonne (1900-1945) », *Cent ans d'histoire des outre-mers SFHOM, 1912-2012*, Outre-Mers, revue d'histoire, 2e semestre 2012, p. 569-590.

40. René Pinon, *L'Empire de la Méditerranée : l'entente franco-italienne, la question marocaine, Figuig, le Touat, la Tripolitaine, Bizerte, Malte, Gibraltar*, Paris, Perrin, 1904.

1908 par Eugène Étienne, soutenu par les députés Chailley, Flandin, Guillain mais également des publicistes ou savants Paul Leroy-Beaulieu et René Millet⁴¹. Aussitôt, les intellectuels parisiens, particulièrement ceux qui gravitent autour de l'École libre des Sciences Politiques, amorcent une réflexion sur les « forces nouvelles en formation dans l'Afrique du Nord »⁴², montrant ainsi que, pour eux, l'affaire du Maroc doit être réglée prochainement. Point d'orgue du processus, le Congrès de l'Afrique du Nord réuni du 6 au 10 octobre 1908 affirme sa volonté de spécialiser les questions étudiées « en les circonscrivant dans la formule géographique de l'Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc »⁴³.

Pour conclure, si la notion « d'Afrique du Nord » apparaît au cours des années 1880, elle désigne initialement le couple Algérie-Tunisie et se construit en même temps que le processus politique. Après une éclipse de quelques années, le terme réapparaît avec force entre 1903 et 1908 afin de désigner une unité géographique constituée par l'union de l'Algérie et de la Tunisie au Maroc. En février 1908, cette définition géographique traduit essentiellement une volonté politique, celle du « parti colonial » qui se sert du discours scientifique pour valider son programme de construction d'un empire africain centré autour de l'Algérie.

Dans les années immédiatement postérieures, la notion géographique cède quelque peu le pas, car l'Afrique du nord est alors simplement considérée pour ses ressources en hommes dans le cadre du débat sur la conscription indigène

41. « Le Congrès de l'Afrique du Nord », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, février 1908, p. 78.

42. Henry de Peyerimhoff, « Les forces nouvelles en formation dans l'Afrique du Nord », *Revue politique et parlementaire*, août 1908, tome LVII, n°170, p. 213-244.

43. Ch. René-Leclerc, « Le Congrès de l'Afrique du Nord », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, octobre 1908, p. 353-356.

porté par le député Messimy. Mais finalement en juin 1912, avec l'installation de la France au Maroc, Paul Leroy-Beaulieu file la métaphore de la naissance pour saluer la naissance de la famille nord-africaine dans le giron français, avec « l'Algérie l'aînée, la Tunisie la cadette et le Maroc la dernière née », l'idée étant désormais d'accompagner le développement de cette « Afrique du Nord » nouvellement née en l'adossant à « l'Afrique française » et à la France.

Le lieutenant-colonel Brémond, officier français au Maroc avant la Grande Guerre

LCL Rémy Porte

Docteur habilité en Histoire

Après l'approche politique et parlementaire de la politique coloniale de la France à la fin du XIX^e siècle que vient de nous proposer Julie d'Andurain, je vous invite à passer de la « macro » à la « micro » histoire et de nous intéresser à la carrière d'un officier particulièrement représentatif de cette génération de « Marocains » qui servirent avant la Grande Guerre, aux temps héroïques de la pacification du Maroc. Représentatif, le futur général Brémond l'est à plusieurs titres, et d'abord par le fait que non seulement l'essentiel de sa carrière (de lieutenant sortant d'école à lieutenant-colonel inclus) se déroule en Afrique du Nord, mais encore parce qu'il sert à la fois au commandement d'unités directement engagées dans la colonisation, puis détaché auprès du Sultan à la tête des premières formations régulières de l'armée chérifienne, enfin comme administrateur directement subordonné à Lyautey.

I - Qui est donc cet officier ?

Saint-cyrien de la promotion du Grand Triomphe (1888-1890), il semble très tôt attiré par la rive sud de la Méditerranée.

née, puisqu'il profite de ses permissions d'août 1899, entre ses deux années de scolarité, pour visiter la Tunisie et l'Algérie. Sorti sous-lieutenant à un rang très honorable (22^e sur 435), il fait le choix de l'infanterie, comme 349 de ses camarades, et rejoint en octobre 1890 le 1^{er} régiment de tirailleurs algériens où il doit d'abord attendre six mois qu'un poste se libère avant d'être nommé en mars 1891, dans la région de Blida, « en remplacement de monsieur Franchet d'Estérey, promu »¹. Ses premières années de service sont relativement difficiles : esprit indépendant, il accepte difficilement le *moule* très contraignant de la discipline formelle. Il est puni à plusieurs reprises et ses notations s'en ressentent. Comme à Saint-Cyr, il est jugé par ses supérieurs particulièrement apte au service en campagne mais peu enclin aux activités routinières de la vie de garnison.

Lorsque le ministère de la Guerre décide, dans le cadre de la préparation de la campagne de Madagascar, de constituer un régiment de marche d'Algérie (RMA), Brémond y est affecté comme *officier d'approvisionnement*, en charge du soutien logistique de sa compagnie. Il débarque sur la Grande Île en mai 1895, suit au plus près les troupes de tête et est, avec ses porteurs et convois de mulets, totalement intégré à son bataillon : il participe à tous les engagements de la colonne Metzinger. Désigné pour participer à la *colonne volante* qui est lancée en septembre, avec l'essentiel des hommes valides², à l'assaut de la capitale malgache, il conserve ses responsabilités d'approvisionnement tout en servant comme renfort à l'état-major comme officier de liaison et de reconnaissance. Ce poste lui permet d'entrer dans la ville avec la première compagnie qui pénètre dans Tananarive. Épuisé au terme de

1. Sauf indication contraire, toutes les citations sont extraites du dossier individuel du général Brémond, conservé au Service historique de la Défense, à Vincennes.

2. Surnommée *la colonne Marche ou crève*, elle compte 4 000 hommes sur les 17 000 débarqués depuis le mois de février. Le corps expéditionnaire est en effet décimé par les épidémies et les fièvres.

la campagne (« fortement éprouvé par le climat, les fatigues et les privations »), il est finalement évacué en décembre 1895 et retrouve rapidement, après sa convalescence, son régiment de tirailleurs en Afrique du Nord, qu'il ne quittera plus jusqu'à la Première Guerre mondiale à l'unique exception de ses deux années de scolarité à Paris comme capitaine stagiaire de l'École supérieure de guerre (25^e promotion, 1899-1901).

Les appréciations portées sur lui durant cette période sont tout-à-fait intéressantes, car elles traduisent bien, nous semble-t-il, la personnalité et le caractère de cet officier désormais confirmé. En fin de première année, il est jugé d'une aptitude « encore douteuse » au travail d'état-major, mais d'un « caractère calme, très froid, [...] esprit observateur, jugement droit et sûr ». Les notations de deuxième année confirment cet avis : on lui reconnaît « de la volonté et de la décision », il est « apte au service d'état-major, mais sera meilleur dans la troupe. Il ne semble pas s'adonner avec une extrême ardeur aux études spéculatives, l'action est plutôt son fort ». En clair, c'est un officier de terrain, réaliste, concret et réservé. On retrouve également durant cette période son goût pour l'Afrique du Nord et il profite des vacances entre ses deux années de scolarité parisienne pour visiter rapidement les îles Canaries mais surtout le Maroc, où il s'attarde à Casablanca, Marrakech et Tanger.

II - Sur les confins algéro-marocains

Brémond retrouve le 19^e corps d'Algérie-Tunisie (état-major de la division de Constantine) dès novembre 1901, d'abord pour le stage d'application de deux ans qui suit la formation à l'École supérieure de guerre. Il profite de cette période pour apprendre l'arabe littéraire et vernaculaire, en particulier à l'occasion de ses tournées dans les campagnes, et peut se présenter en décembre 1903 aux épreuves d'interprète d'arabe de

2^e classe, dont il reçoit le diplôme en janvier suivant. Il faut observer ici qu'il s'agit d'un diplôme civil, dont les épreuves sont placées sous la responsabilité du préfet et du Secrétariat général aux Affaires indigènes, auquel très peu d'officiers prennent alors le temps de se préparer. À la fin de son stage, son supérieur direct le juge « très apte au service d'état-major », mais toujours « plus apte encore au service des troupes », et met en relief « ses solides qualités professionnelles, son tempérament, son caractère ».

Il demande à l'issue de son stage le maintien de son affectation dans un régiment du 19^e corps et rejoint en novembre 1903 le 2^e régiment de tirailleurs algériens, dont il prend au printemps suivant le commandement de la 8^e compagnie, stationnée à Tlemcen. C'est l'époque où Lyautey s'installe à Aïn Sefra, de la menace des tribus insoumises sur une frontière mal définie et du bombardement de Figuig. Pour tenter de venir à bout des raids qui se multiplient, la France utilise parallèlement deux armes : les remontrances diplomatiques au lointain Sultan du Maroc qui en réalité ne contrôle pas ce territoire sur lequel s'exerce nominalement son autorité, et le « droit de suite » contre les tribus qui pratiquent razzias et pillages en zone française.

Brémond appartient désormais aux contingents qui ont pour mission de surveiller et pacifier une « région grise » de quelques 500 km. de long, auxquels Lyautey fixe bientôt pour mission d'étendre vers l'Ouest et le Sud la zone d'influence française. Des postes de plus en plus éloignés sont créés vers le djebel Béchar et l'oued Guir, tandis que la voie de chemin de fer militaire qui assure la pénétration est progressivement prolongée vers Ben Zirege (1905) et Béchar (1906). Dans ce cadre général, Brémond fonde le poste de Sidi Bou Djenane, commune aujourd'hui encore située près de la frontière algéro-marocaine. Le petit fortin des premiers temps est rapidement aménagé en un poste solide, autour duquel s'élèvent d'abord baraquements et magasins d'intendance, puis l'em-

bryon de ville européenne avec son bureau de poste, son école et ses quelques échoppes. L'effectif est composé de tirailleurs, de quelques légionnaires et de goumiers dont le nombre varie en fonction des opérations à conduire. Pour son colonel, Brémond « s'occupe beaucoup de ses subordonnés sur lesquels il a une grande autorité », même s'il est parfois trop proche de ses tirailleurs avec lesquels il vit au quotidien et dont il relaye fermement les demandes vers son commandant de bataillon, « rédigées sous une forme qui gagnerait à être plus correcte, pour ne pas dire plus militaire ». Il repousse au printemps 1905 plusieurs tentatives de violation de la frontière par les douars marocains, ce qui lui vaut en particulier une lettre de félicitation du général commandant la division d'Oran soulignant « les mesures judicieuses prises » et « l'activité et la décision qu'il a montrées en cette circonstance ». À la fin de l'année, lorsque s'achève son séjour d'un an sur la frontière, le même officier général cite « monsieur le capitaine Brémond pour l'organisation de son poste et l'habileté dont il a fait preuve dans ses rapports avec les indigènes Algériens et Marocains ». Ses chefs directs le soutiennent d'ailleurs à l'avancement pour le grade de commandant, avec mention « Très remarquable. À pousser », et son dossier est classé à Alger, après fusionnement, A / 189 capitaines proposables. Mais il est finalement jugé « trop jeune, n'ayant que 5 ans de grade de capitaine ». Il appartient désormais au groupe d'officiers qui vont suivre Lyautey au Maroc.

III - Débarquement et premières campagnes au Maroc

Au Maroc, où la France a obtenu sa liberté d'action de la Grande-Bretagne à la suite de l'Entente cordiale, le Trésor chérifien est en faillite en 1905 et les tribus, en état de rébellion plus ou moins active, acceptent de plus en plus mal de

payer l'impôt. L'année suivante, la conférence d'Algésiras internationale confirme les prétentions de la France, tout en réservant les droits économiques de l'Allemagne et en confirmant que l'Espagne conserve une zone d'influence au nord. Elle prévoit en particulier que Paris aidera à l'organisation et à la formation d'une police moderne et d'une armée régulière marocaines, dont l'unité de base doit être le tabor³, mais ce n'est que plusieurs mois plus tard que le *Journal officiel de la République*⁴ publie, en application de l'article 3 de l'Acte d'Algésiras, la liste des officiers désignés pour être détaché auprès du ministère des Affaires étrangères et mis à la disposition du Sultan dans ce but. Entre temps, la situation intérieure s'est encore dégradée et le Gharb, autour de Kenitra, est la seule province où les Européens puissent encore circuler librement en journée. Or, du fait des lenteurs des procédures diplomatiques, aucun de ces officiers ne peut rejoindre son affectation avant l'été 1907, lorsque surviennent à la fin du mois de juillet les incidents de Casablanca, marqués par le meurtre de plusieurs Européens, le pillage d'une partie de la ville et le ralliement d'une grande partie des soldats du Sultan aux émeutiers. Le gouvernement français réagit en faisant embarquer en Algérie un corps expéditionnaire d'un peu moins de 3 000 hommes, dont un bataillon de légionnaires et deux de tirailleurs, parmi lesquels celui de Brémond. C'est ainsi que, désigné huit mois plus tôt pour servir au Maroc, Brémond entre le premier dans Casablanca à la tête de sa compagnie et participe pendant près de deux mois aux opérations qui, chaque jour davantage, permettent de reprendre le contrôle de la ville, puis de ramener le calme dans les campagnes environnantes. Il y fait preuve « de courage et de calme » mais

3. Globalement, équivalent du bataillon dans l'armée française.

4. *Journal Officiel* du 10 janvier 1907. Sous le commandement du chef de bataillon Mangin, les capitaines Bolelli, Vibert, Brémond, Poulet, Toulat et Massoutier, les lieutenants Cousse, Sciard, Mellier, Gascuel et Michaud. On compte parmi eux huit fantassins, deux cavaliers et deux artilleurs.

aussi « d'une grande énergie et d'une ardeur communicative ». Pour le général Drude, commandant le corps expéditionnaire, il est un « officier complet ayant devant lui une belle carrière. Mérite d'être promu ».

Le 28 septembre 1907, il est effectivement placé *hors cadre*⁵ pour servir à la Mission militaire française au Maroc, dont le chef de bataillon Mangin⁶ prend le commandement.

IV - Au service du Sultan

Brémond est donc désormais « à la disposition du Commissaire Résident général de France au Maroc », « pour l'encadrement des troupes chérifiennes ». Comme pour beaucoup de ses camarades, cette situation hors chaîne hiérarchique traditionnelle et loin de l'administration centrale va se traduire par de nouveaux retards à l'avancement. Désormais noté par le consul de France, il doit encore attendre plus de trois ans pour pouvoir porter les galons de commandant, en dépit des appréciations élogieuses portées sur lui.

Dès octobre 1907, Brémond se met activement à l'œuvre, assure le recrutement et l'instruction : « A la fois prudent et déterminé, [il] entretient les meilleures relations avec les autorités indigènes et étrangères », précise dès l'année suivante le ministre de France au Maroc, qui ajoute « malgré l'hostilité ouvertement manifestée par le consul d'Allemagne ». Six mois

5. Position administrative particulière des officiers d'active qui cessent de figurer dans le « cadre normal » des unités de leur arme ou service : personnels affectés dans les états-majors, dans les écoles, dans le service du recrutement ou celui des Affaires indigènes, mis à disposition d'autres ministères, etc.

6. Le chef de bataillon Émile Mangin, de l'infanterie métropolitaine, ne doit pas être confondu avec celui qui est, à la même époque, le colonel Charles Mangin, de l'infanterie coloniale, ardent défenseur de la *Force noire*.

plus tard, il constate que Brémond « a su prendre un grand ascendant sur les autorités locales, apportant aux difficultés une bonne humeur et un entrain remarquable ». Il reçoit même les félicitations personnelles officielles du sultan Abd el-Aziz, à l'issue d'une grande revue du tabor de police passée à Rabat. Mais constituer de toutes pièces des unités « à l'euro-péenne » dans un environnement aussi instable que précaire, est d'autant moins chose aisée que la situation générale se détériore à nouveau. L'insécurité est croissante et les tribus révoltées interdisent des provinces entières aux représentants du Sultan. Brémond prend le commandement de la *Mehalla* chérifienne, seule formation traditionnelle permanente du Sultan, dont la mission principale consiste à percevoir l'impôt au-delà de la région de la capitale. Pour son chef à la tête de la mission militaire, il « a acquis une profonde connaissance des hommes et des affaires de ce pays. Il parle bien l'arabe. Il s'est plusieurs fois signalé par son tact et une prudente énergie dans des circonstances délicates ». Il est désormais « apte à remplir au Maroc toutes les fonctions militaires et administratives ».

Promu commandant en 1910, il passe du 90^e RI au 18^e, mais il ne s'agit que d'une mutation purement administrative. En fait, il reste, pour emploi, détaché au Maroc et devient adjoint de la Mission militaire française. Il fait progressivement de la *Mehalla* une unité régulière, disciplinée, capable d'opérer parallèlement à des contingents français dans des missions de pacification.

Au printemps 1911, la situation se dégrade à nouveau. Au début du mois de mai, la *Mehalla* est pratiquement coupée de la capitale, isolée au milieu des tribus révoltées, et Brémond ne dispose plus d'aucune liquidité pour solder ses hommes, dont la fidélité devient douteuse. violemment attaqué par les rebelles le 8 et le 9, alors que l'étau se resserre autour de Fez, la capitale du nord, sur le point d'être investie. Moulay Hafid exige le retour rapide de sa Mehalla et Brémond retraite dans des conditions difficiles, faisant quotidiennement le coup de

feu pour se dégager. Pour la seule journée du 11 mai, les soldats marocains consomment 250 obus et 100 000 cartouches, chiffres extrêmement importants à l'échelle de la « petite guerre » qui se déroule au Maroc. L'inquiétude est réelle à Paris, où la presse rapporte chaque jour le détail des accrochages, des sorties, des contre-attaques, et cite régulièrement « le vaillant collaborateur du colonel Mangin »⁷.

C'est à cette époque (le 13 mai) que Lyautey débarque à Casablanca, d'où il prend directement la route de Fez afin d'y installer son état-major. Rentré à marches forcées, Brémond participe à tous les combats qui permettent de dégager la ville au cours de la deuxième quinzaine du mois, progressivement renforcé par la colonne de secours du général Moinier, le 20, puis six jours plus tard par celle de Gouraud. Selon les comptes rendus de l'époque, on en « signalait tous les jours le massacre après une résistance héroïque »⁸ La situation reste particulièrement critique jusqu'au milieu du mois de juin et des garnisons sont progressivement réinstallées à Meknès, Si Moulay Idriss et Kasbah el-Hajeb.

Parmi les soldats marocains ayant rejoint les révoltés, quelques dizaines sont fusillés et plusieurs centaines sont brièvement incarcérés, mais la grande majorité d'entre eux est progressivement intégrée au sein des Troupes auxiliaires marocaines (TAM), nouvelle structure qui remplace les anciens tabors dissous. Lyautey, qui déménage son état-major et ses services à Rabat, pose les principes de son action politique sur le territoire : respect de la religion musulmane et de la personne du Sultan, collaboration avec les autorités indigènes, alliage subtil de confiance et de surveillance, de clémence et

7. Expression utilisée par *l'Illustration* du 6 mai 1911.

8. *Armées et Démocratie*, « Au Maroc, 15 mai 1912, p. 299. Pour le détail des opérations et des mouvements, on se reportera en particulier aux différents télégrammes de Mr. de Billy, « Nouvelles de la Méhalla du commandant Brémond », in *Documents diplomatiques 1912*, Ministère des Affaires étrangères, « Affaires du Maroc » t. VI, Imprimerie nationale, 1912.

de fermeté. Il faut faire « la démonstration par les faits que la présence des Français est pour les populations un bienfait ».

V - Administrateur et officier de renseignement

En novembre 1912, Brémond quitte l'encadrement des Troupes auxiliaires marocaines pour être affecté au service de renseignement du Maroc occidental, en charge en particulier des deux communes bien différentes de Rabat et de Salé, de part et d'autre du Bou Regreg. Il prend ensuite en charge le cercle des Beni-Mtir. Autant Rabat la commerciale est une ville dynamique aux multiples commerces, autant Salé manifeste, derrière ses remparts d'ancienne cité corsaire, une hostilité prononcée envers les Français s'appuyant sur une compréhension traditionaliste de l'Islam et « se glorifiant de n'avoir jamais été souillée par un Européen ». La région environnante ne bénéficie encore que d'un calme précaire et les tribus sont décrites comme « des centres fanatiques ».

D'avril à mai 1913 en particulier, les opérations de pacification se multiplient et les combats avec les tribus insoumises se succèdent. Brémond nomadise avec ses hommes, face à un ennemi invisible qui se dérobe et pratique l'embuscade. Le Service des affaires indigènes de la Résidence générale souligne sa connaissance de la langue arabe et précise à l'occasion de sa notation pour l'année 2013 qu'il est « très versé dans l'étude de l'histoire et de la géographie du pays ». L'appréciation finale, signée par le général Lyautey, est sans ambiguïté et constitue une sorte de référence : « Officier supérieur alliant aux plus sérieuses qualités militaires un sens politique très avisé ».

Les missions des officiers de renseignement, initialement héritiers des premiers Bureaux arabes algériens, sont redéfinies par Lyautey. Il est inutile d'y revenir ici en détail tant

les choses sont connues⁹, et nous nous bornerons pour rester dans le créneau horaire qui nous est imparti à évoquer rapidement, à travers ses notations, les résultats obtenus par Brémond. Ceux-ci sont jugés suffisamment positifs par Lyautey en personne qu'en 1913, intervenant en deuxième notateur après Franchet d'Espérey, chef direct de Brémond, le Résident général n'hésite pas à critiquer le futur commandant en chef du front d'Orient : alors que Franchet d'Espérey, très formaliste, a émis des réserves sur la manière de servir de Brémond (on retrouve ici l'un des traits de sa personnalité, l'indépendance d'esprit), Lyautey ajoute la mention manuscrite : « Il n'est pas normal qu'une telle appréciation soit portée sur un officier qui obtient de tels résultats ».

En brève conclusion provisoire

A bien des égards, la carrière nord-africaine et marocaine de Brémond est emblématique. Celui dont le général Paul Azan pourra dire que « Brémond n'est pas l'islamisant de bureau, qui a étudié le Coran dans la traduction de Kasimirski, et imaginé, dans un fauteuil de cuir rembourré, les mesures à prendre pour assurer le bonheur des indigènes. C'était l'homme qui avait vécu au milieu d'eux, dans les camps, sous la tente, dans le bled ». Officier colonial dans toute l'acception, mais aussi la noblesse et le désintéressement du terme, Brémond (qui termine son expérience marocaine comme commandant d'armes de Khenitra) sera l'un des rares à laisser au Maroc

9. Dans la très abondante littérature consacrée à l'action de Lyautey au Maroc et à ses choix politiques et culturels, on consultera parmi les ouvrages récents : Hubert Lyautey, *Lettres marocaines et autres écrits*, Ed. La croisée des chemins, 2010, 248 pages ; et Claude Franc, *Gallieni et Lyautey, penseurs pour le XXI^e siècle*, Economica, 2012, 144 pages. Sur l'action particulière de Brémond, on lira : « Le Tabor de police des ports n° 7 de Rabat », in *Vert et Rouge*, n° 15 / 1948.

une empreinte durable, comme en témoigne la presse de l'époque¹⁰, mais aussi les hommages qui lui sont localement rendus lors de sa mort en 1948. Quel officier français peut se vanter d'avoir donné son nom à une place de Rabat...

Voilà une carrière qui mériterait sans aucun doute une belle biographie.

10. Par exemple dans le *Journal de Rabat et de l'Ouest marocain* du 11 mars 1913.

L'armée d'Afrique dans la peinture du XIX^e siècle : uniformes, armements, engagements

Aude NICOLAS

Doctorante en Patrimoine
et archéologie militaires

Le thème des représentations de l'armée d'Afrique dans la peinture du XIX^e siècle parcourt un vaste éventail chronologique où, en l'espace d'un demi-siècle, de nombreuses œuvres ont été produites sur ce sujet.

La fascination pour ce que l'on appelle « l'Orient » n'est toutefois pas nouvelle. L'attrait pour les contrées lointaines, qu'il s'agisse de l'Afrique du Nord ou de la Turquie, se développe dès le XVIII^e siècle avec les *turqueries*, ainsi qu'on les nommait à l'époque, ayant pour sujet un Orient imaginaire ou rêvé. Car l'ensemble des contrées évoquées précédemment est réuni sous cette appellation en raison de la puissance de l'Empire Ottoman, qui contrôle une partie des territoires d'Afrique du Nord comme l'Algérie ou l'Égypte. Les peintres se sont donc intéressés aux contrées lointaines par le biais des ambassades venues en Europe et ont commencé à peindre des œuvres à caractère oriental ou orientalisant.

I - L'expédition d'Égypte (1798 – 1801) : un tournant capital

Ce goût prédominant va s'accroître avec l'expédition d'Égypte organisée par le Directoire sur les conseils de Talleyrand, alors ministre des Relations Extérieures. Cette fois, ce ne sont pas seulement des ambassadeurs, mais tout un corps expéditionnaire accompagné de savants et d'artistes, emmenés par le général Napoléon Bonaparte, qui va débarquer à Alexandrie et découvrir la richesse culturelle de la terre des Pharaons. Ce fameux « rêve oriental » inspire dès lors des peintres néo-classiques tel Girodet et pré-romantiques à l'image du baron Gros. Ce dernier contribue à donner un souffle épique nouveau, en particulier à la peinture de batailles, transcendant par sa touche vibrante, la vigueur de son coloris et ses effets lumineux chatoyants les événements qu'il représente.

Si l'expédition militaire et scientifique a permis de faire des découvertes majeures, elle a aussi donné naissance à ce que l'on pourrait considérer comme les régiments précurseurs de l'armée d'Afrique qui nous occupe. En effet, le général Bonaparte avait remarqué l'efficacité de certaines tactiques dans le désert, raison pour laquelle il crée le régiment des Dromadaires, composé de soldats français. Mais il avait aussi apprécié la qualité des combattants adverses, ralliés par la suite, raison pour laquelle il avait créé les Légions copte, grecque et syrienne, ainsi qu'un bataillon de soldats égyptiens nommé « chasseurs d'Orient ». Enfin, impressionné par le courage des guerriers de Haute-Égypte, il avait demandé au général Desaix de créer une Légion soudanaise. Cependant ces troupes ont eu une existence très éphémère.

Les seuls à avoir duré dans le temps sont les Mameluks, constitués en escadron le 13 octobre 1801, puis en régiment dans les Gardes des Consuls puis Impériale, véritables

« ancêtres » de la cavalerie de l'armée d'Afrique s'étant illustrés sur tous les champs de bataille de l'Empire.

L'expédition d'Égypte a donc laissé un souvenir durable dans l'esprit des artistes. Les découvertes scientifiques, artistiques, historiques et archéologiques majeures faites lors de ces trois années de présence ont ouvert la voie vers de nouveaux horizons et bouleversé pour toujours la perception de l'Orient. Les couleurs chaudes, la lumière dorée, le mystère émanant de ces territoires mythiques n'ont pas laissé indifférents les artistes des générations suivantes.

En effet, l'expédition de 1830, déclenchée par Charles X, rappelle cet idéal égyptien. La découverte entre autres de l'Algérie et du Maroc est une véritable source de renouveau pour les peintres de la génération d'Eugène Delacroix, séduits par les charmes de ces territoires. La plupart d'entre eux entreprennent des voyages encadrés par des missions diplomatiques, entre les années 1834 et 1850. Delacroix, Chassériau et Fromentin sont de ceux-là, qui croquent inlassablement les lumières, les couleurs foisonnantes et les coutumes des habitants sur leurs carnets d'aquarelles. Une fois rentrés en France, ces aide-mémoire leur permettent de réaliser de grands tableaux en atelier, qui séduisent les contemporains lors des Salons. L'Orientalisme, héritier du Romantisme et des autres courants précurseurs, est né et évolue en parallèle des autres mouvances tout au long du XIX^e siècle.

II - L'armée d'Afrique

L'expédition d'Algérie a également donné naissance à ce que l'on appelle l'armée d'Afrique, essentiellement constituée de troupes du pays. Les officiers français avaient, comme Napoléon autrefois, remarqué la qualité de ces combattants, qu'ils soient cavaliers ou fantassins. Ainsi sont nés les régiments de chasseurs d'Afrique (composés de soldats français) et

de spahis pour la cavalerie, de zouaves et de tirailleurs algériens (dits *turcos*) pour l'infanterie, ainsi que la Légion étrangère, au statut particulier.

Nous allons succinctement passer en revue les historiques et les caractéristiques de ces différentes entités :

1. Les chasseurs d'Afrique

Historique : Les 1^{er} et 2^e régiments sont créés en 1831, le 3^e en 1832 et le 4^e en 1839. Parmi leurs colonels les plus célèbres, on trouve de futurs généraux et maréchaux du Second Empire : Morris, Randon, Galliffet pour ne citer que les plus célèbres. Ce corps de cavalerie, qui tient à la fois de la Légère et de la Ligne, est réputé pour sa bravoure et son audace dont il a fait preuve sur les différents champs de bataille où il s'est trouvé, en Afrique du Nord comme en Crimée ou pendant la guerre de 1870.

Uniformes : Les coiffures changent rapidement entre 1831 et 1853. La tenue « à la polonaise », caractérisée par le port de la *czsapska* et de la lance, cède la place à la casquette d'Afrique, nommée familièrement « taconet » à partir de 1853, du nom de son fabricant. De 1831 à 1862, les chasseurs portent la tunique bleu de ciel foncé à plis garnie de contre-épaulettes et le pantalon garance à fausses bottes, agrémenté à partir de 1862 d'un passepoil et de bandes bleu de ciel foncé. Puis ils sont équipés du dolman bleu de ciel foncé à brandebourgs noirs. Les officiers portent le spencer bleu de ciel foncé et le képi.

Armement : Délaissant la lance, les chasseurs reçoivent sous le Second Empire le fusil à percussion modèle 1822 T, d'une longueur hors-tout d'1,313 mètres pour un calibre de 18 millimètres pour un poids fort incommode à cheval de 3,300 kilogrammes. Ils ont le sabre de cavalerie de ligne

modèle 1822 surnommé « bancal » pour son manque de maniabilité, avec une lame droite longue de 100 centimètres.

2. Les spahis

Historique : Formés en régiments réguliers de 1834 à 1836, l'ordonnance du 21 juillet 1845 arrête leur nombre à trois régiments, successivement commandés par le lieutenant-colonel Yusuf, les colonels Daumas, Abdelal, Montauban, Bro, Durrieu, Bouscarin et Desvaux, futurs généraux. Les spahis se sont couverts de gloire lors de plusieurs charges de cavalerie prestigieuses en Afrique du Nord ; ils remplissent un service de cavalerie Légère Un peloton de spahis escortait le maréchal de Saint-Arnaud, commandant en chef de l'armée d'Orient, lors de ses déplacements en Crimée. Ils sont de presque tous les conflits du Second Empire au cours desquels ils s'illustrent.

Uniforme : Si les officiers français portent le spencer garance à brandebourgs noirs, le képi bleu céleste et le pantalon de même distinctive à bandes garance, les officiers algériens portent la veste arabe garance soutachée de noir, à parements et passepoils bleu céleste. La couleur du tombô distingue les régiments (1^{er} : garance ; 2^e : blanc ; 3^e : jonquille). Le saroual garance et les bottes arabes en maroquin rouge complètent la tenue. Ils portent en outre le burnous garance sous le burnous blanc et le guenhour avec haïk blanc maintenu par une cordelière en poil de chameau. L'uniforme est le même pour la troupe française et algérienne, à la différence que les sous-officiers et les soldats français ne portent pas le guenhour mais la chéchia écarlate et le turban blanc rayé de bleu.

Armement : Ils se servent du même fusil que les chasseurs d'Afrique, ainsi que du sabre de cavalerie légère modèle 1822, avec une lame courbe à la Montmorency de 92 centimètres.

Un étui sur la poitrine contient le pistolet à percussion modèle 1822 T bis, transformé en 1860.

3. Les zouaves

Historique : Originaires de la tribu des « Zouaouas », deux bataillons sont créés le 1^{er} octobre 1830 et incorporés à l'infanterie de Ligne. Ils participent à plus de trois cents engagements en Afrique et acquièrent très vite la réputation de troupe d'élite, dont le costume oriental séduit les engagés volontaires qui viennent grossir leurs rangs. Par le décret du 13 février 1852, l'Empereur Napoléon III crée trois régiments de trois bataillons de neuf compagnies chacun. Sans cesse en première ligne, ils sont spécialistes des déploiements en tirailleurs et des coups de main audacieux. Les futurs maréchaux et généraux Canrobert, Bourbaki ou encore d'Aurelle en sont issus. La réputation d'indiscipline et de résistance qui les caractérise ne ternit en rien leur prestige et leurs talents de tireurs équivalent à ceux des chasseurs à pied. Après la prise de Sébastopol, les zouaves sont par excellence l'incarnation de la troupe populaire et du caractère léger des soldats français aux yeux du public qui les célèbre. De l'Algérie à 1870, en passant par l'Italie et le Mexique, les zouaves sont de tous les engagements.

Uniforme : Les officiers sont coiffés du bonnet de police à visière (devenu képi sous le Second Empire) et portent la tunique bleu foncé à jupe, ornée d'épaulettes d'or en grande tenue et de nœuds hongrois marquant le grade en petite tenue. Le pantalon garance à bandes bleu foncé complète leur tenue.

Les sous-officiers et les soldats portent la chéchia écarlate, accompagnée du turban vert en grande tenue (le turban devient blanc en 1867). La veste arabe bleu foncé, le gilet (dit sédria), avec ornements garance, et le saroual garance complètent la tenue. Ils arborent les guêtres blanches et les jam-

bières de peau de mouton fauve. Comme chez les spahis, le tombô désigne le régiment (même distinctives que chez les cavaliers ; le 1^{er} régiment de zouaves peut avoir le tombô garance ou bleu foncé). En tenue de campagne, le saroual est ordinairement blanc cassé.

Armement : Ils sont armés du fusil de voltigeurs modèle 1822 T puis 1842 avec sa baïonnette, complété par le sabre modèle 1831 d'infanterie, avant de recevoir en 1851 le fusil rayé à tige. Puis, en 1857, ils sont équipés de la carabine de chasseurs et du sabre-baïonnette, avant l'introduction du Chassepot et de son sabre-baïonnette en 1866.

4. Les zouaves de la Garde Impériale

Historique : Ils apparaissent en mars 1855, dans les tranchées de Sébastopol. Leurs effectifs sont constitués des meilleurs zouaves, chasseurs à pied et turcos.

Uniforme : Les zouaves de la Garde se différencient de ceux de la Ligne par les tresses de la veste et du gilet de couleur jonquille, tout comme les passepoils du saroual, les parements garance et le turban blanc.

Armement : Ils ont le fusil d'infanterie modèle 1853 rayé sans hausse mobile, dit fusil de grenadier de la Garde Impériale modèle 1854 (il équipe aussi les grenadiers et les voltigeurs de la Garde), attribué le 9 janvier 1855. La longueur hors-tout de l'arme est d'1,475 mètres contre 1,421 mètres pour les voltigeurs.

En 1857, ils reçoivent les carabines Minié à hausse mobile et balles ogivales, avec sabre-baïonnette, puis le Chassepot en 1866.

Élite de l'élite de l'infanterie de l'armée d'Afrique, les zouaves de la Garde font partie des régiments qui emportent entre autre la décision de la bataille de Solférino en 1859.

5. Les tirailleurs algériens ou turcos

Historique : Formés en 1841, ils sont organisés en un bataillon par province puis un régiment par province en 1856, après la gloire acquise en Crimée. Vêtus du même uniforme à l'orientale que les zouaves, les turcos s'en distinguent par la couleur de fond bleu de ciel. La guerre de Crimée les met particulièrement à l'honneur lors des différents engagements où leur bravoure et leur témérité leur attirent l'admiration de l'armée, particulièrement à la bataille de l'Alma et à la gorge de Malakoff. Ils se distinguent également en Italie et durant la guerre de 1870.

Uniforme : La décision de février 1853 met fin aux tâtonnements réglementaires concernant le corps. De même coupe que la tenue des zouaves, dont ils ont également l'équipement, celle des tirailleurs est entièrement bleu de ciel à tresses jonquilles, avec le tombô correspondant au régiment (garance pour le 1^{er}, blanc pour le 2^e, jonquille pour le 3^e). La chéchia écarlate se complète du turban blanc en grande tenue à partir de 1868.

Les officiers français portent la tunique bleu de ciel à collet et parements jonquille et, de même que chez les zouaves, les insignes de grades sont marqués par les épaulettes or en grande tenue et par les nœuds hongrois sur les manches en petite tenue. L'uniforme se complète du pantalon garance à bandes bleu de ciel, ainsi que du képi en drap garance à bandeau bleu de ciel.

Armement : Ils ont les mêmes armes que les zouaves.

6. Les légionnaires

Historique : En 1831, Louis-Philippe décide de créer deux régiments composés d'étrangers désireux de servir dans l'armée française, en dehors de ses frontières. Le roi semble renouer avec la tradition des régiments étrangers de l'Ancien

Régime (Ecozzais, Suisses, Allemands...), mais aussi avec les corps étrangers de la Grande Armée (Légions helvétique, italique...).

Uniforme : Les légionnaires ont les mêmes tenues que l'infanterie de Ligne, avec la tunique en drap bleu foncé, le pantalon garance et les guêtres blanches. Le collet jonquille associé aux parements bleu passepoilés de garance et les pattes d'épaule. La casquette d'Afrique complète cette tenue, modifiée au gré des aléas des constitutions et des dissolutions successives. En 1860 puis 1867, la Légion est pourvue du même uniforme que l'infanterie de Ligne, avec les épaulettes écarlates pour les grenadiers, vertes pour les fusiliers et jonquille pour les voltigeurs. Le collet jonquille devient garance à passepoil bleu en 1867, avec l'adjonction d'épaulettes à corps vert, tournantes et franges écarlates. Coiffés du shako en grande tenue, les légionnaires portent le képi dans les autres circonstances.

Armement : Ils sont armés du fusil d'infanterie modèle 1822 T, puis des fusils à canons rayés modèles 1853 T et 1857, avec baïonnette à douille et sabre modèle 1831. Ils reçoivent le Chassepot et son sabre-baïonnette en 1867.

III - Engagements et représentations

1. La Monarchie de Juillet

Après avoir évoqué les uniformes et l'armement des troupes d'Afrique, il est temps d'aborder leur représentation dans la peinture du XIX^e siècle. En effet, si l'Orientalisme permet la production de tableaux plus ou moins empreints d'exotisme recomposé ou idéalisé, d'autres artistes ont l'occasion soit de se déplacer à la suite du corps expéditionnaire, comme Horace Vernet, célèbre pour sa *Prise de Constantine* ou encore pour la *Prise de la Smalah d'Abd el-Kader*, qui nous montre ici, dans

le *Deuxième siège de Constantine par le général Damrémont en 1837*, la Légion en pleine action conduite par le duc de Nemours, dans le style précis et réaliste qui caractérise sa production militaire. Plus tard, dans la même lignée, Edouard Detaille, élève de Meissonier, n'hésite pas à faire des œuvres rétrospectives mettant en scène les troupes d'Afrique grâce aux pièces d'uniformes et d'armements qu'il collectionne. C'est notamment le cas avec le dessin gouaché intitulé *Interprètes de l'armée d'Afrique ; officiers de chasseurs d'Afrique et de spahis*, datant de 1886, dans lequel le peintre nous montre des uniformes de la Monarchie de Juillet.

Mais plus surprenante encore est la *Vue de la Grande Galerie du Louvre* de Victor Duval, dans laquelle on aperçoit un spahi à qui des civils semblent expliquer les œuvres italiennes des XVI^e et XVII^e siècles. Car les troupes d'Afrique ont l'occasion de venir en France et de bivouaquer à Paris, plus fréquemment sous le Second Empire lors des rentrées triomphales des campagnes. Leurs costumes et leurs coutumes intriguent les parisiens qui vont souvent les voir au bivouac, non loin des Champs-Élysées.

2. Le Second Empire

Les peintres militaires ne sont cependant pas les seuls à s'intéresser à cette armée et à son aspect pittoresque. Chasériau, Bonnat ou Régamey, davantage réputés pour leurs odalisques, leurs scènes de bains turcs ou leurs portraits de contemporains, se sont intéressés aux troupes d'Afrique. Que le pinceau soit enlevé et peu précis, la touche large et broyée, les couleurs pastel ou chatoyantes, témoignant l'éclat et la splendeur des uniformes à l'orientale, ou encore le traitement attentif de la psychologie du personnage par le biais du portrait, rehaussé par les empâtements de matière, chaque artiste a laissé sa marque et immortalisé ces soldats d'élite auréolés de prestige.

3. La campagne de Crimée (1854 – 1856)

Née sous la Monarchie de Juillet, c'est pourtant sous le Second Empire que l'armée d'Afrique connaît ses plus grandes heures de gloire. La campagne de Crimée de 1854 – 1856 est certainement l'engagement qui a donné ses lettres de noblesse aux zouaves et aux turcos¹, dont l'intelligence tactique et la témérité autant que l'habileté au tir ont pour beaucoup contribué à la victoire. Les Russes, désorientés par ces soldats qui forment et rompent leurs rangs à volonté, tuent leurs adversaires avec la plus grande précision et chargent baïonnette au canon en un brusque élan, soutenus par les autres fantassins de l'armée française, ne savent plus comment redresser la situation. La guerre de Crimée a donné lieu à bon nombre de représentations mettant en scène l'armée d'Afrique : Isidore Pils nous montre, dans le *Débarquement de l'armée française en Crimée* commandé par le Prince Napoléon, des chasseurs à pied dont l'un est coiffé d'une chéchia de zouave qu'il a dû échanger contre son képi avec l'un d'entre eux, présents à l'arrière-plan du tableau. N'oublions pas que la plupart des généraux et des maréchaux commandant sous Napoléon III sont d'anciens officiers de l'armée d'Afrique (Saint-Arnaud, Canrobert, Morris, d'Allonville...).

Pils s'intéresse aussi aux tirailleurs qu'il peint en tenue de campagne avec les sarouals blanc cassé caractéristiques dans son *Passage de l'Alma*. Ce qui frappe, c'est le calme de ces soldats, habitués à monter à l'assaut avec un stoïcisme surprenant. Aucune tension ne règne dans l'œuvre ; ils remplissent leurs gourdes, marchent négligemment l'arme à volonté en discutant entre eux. On ne dirait pas qu'ils vont charger dans quelques minutes les troupes russes sur les hauteurs de l'Alma qu'ils traversent.

1. Les grenadiers et les voltigeurs issus des deux régiments étrangers, formant la brigade étrangère, ne sont pas en reste puisqu'ils combattent brillamment en Crimée, notamment à la bataille de l'Alma, le 20 septembre 1854.

Horace Vernet, venu en Crimée, peint à son tour *La Bataille de l'Alma (Crimée), le 20 septembre 1854*, pour le Prince Napoléon mais n'oublie pas de mettre en valeur au premier plan un zouave blessé, ramenant l'épée et les décorations d'un officier russe, aux côtés d'un Écossais en une association insolite d'uniformes et de coutumes. Les deux personnages reflètent pas ailleurs chacun une mentalité et un type différent : le salut rigide de l'Écossais au courage froid et pondéré s'oppose au cri et au geste de victoire du zouave, symbole de l'élan impulsif et téméraire qui caractérise l'armée française en général et l'armée d'Afrique en particulier.

Hyppolite Bellangé a lui aussi consacré une œuvre à cette bataille, où il place au premier plan à droite un peloton de spahis aux ordres du lieutenant Paul de Molènes, clin d'œil à l'escorte régimentaire du maréchal de Saint-Arnaud, également suivi de son porte fanion, le maréchal-des-logis Raoul de Lostanges, issu des chasseurs d'Afrique.

Nous retrouvons ces mêmes chasseurs d'Afrique en bonne place dans *La Charge des chasseurs d'Afrique au combat de Balaklava, le 25 octobre 1854*, par Félix Philippoteaux. L'artiste rend hommage à l'action décisive trop souvent passée sous silence des soldats du 4^e régiment, chargeant les carrés et les batteries russes installés sur les monts Fédioukine. Leur action a permis de sauver les restes de la Brigade Légère, imprudemment engagée contre les 25 000 Russes de l'armée de secours, venus tenter de s'emparer du port stratégique de Balaklava et délivrer Sébastopol. En tenue de campagne, les chasseurs pratiquent la charge en échelons et entament le carré par ses angles, comme le préconise le général de Brack dans ses *Avant-postes de cavalerie légère* parus en 1831 et réédités à de nombreuses reprises. De même qu'Horace Vernet, Philippoteaux est un peintre de terrain qui connaît bien l'armée d'Afrique et ses tactiques, puisqu'il l'a, lui aussi, suivie en Algérie sous la Monarchie de Juillet.

Les zouaves restent cependant l'une des unités les plus engagées en Crimée, comme le révèle la vision presque cataclysmique de Gustave Doré dans sa *Bataille d'Inkerman*, où il nous révèle l'action décisive des hommes du 3^e régiment, tourbillon rougeoyant et force de frappe imparable venant à la rescousse des Guards anglais, à moitié exterminés par une attaque surprise des Russes à l'aube du 5 novembre 1854 dans leur campement adossé au ravin d'Inkerman.

Ce sont une nouvelle fois les zouaves de la Garde et les tirailleurs, peints en grande tenue, qui s'illustrent lors de la prise de Malakoff, dans la gorge du bastion représentée par Adolphe Yvon. Celui-ci s'est rendu sur place après la chute de Sébastopol et a pu prendre des croquis des lieux, avant de faire poser les acteurs des événements pour réaliser leur portrait. Ce tableau est la partie droite d'un grand triptyque dédié à la prise de Malakoff. Yvon a été particulièrement attentif aux soldats dont il est un des rares à montrer les caractéristiques particulières, avec un grand souci du détail allié à une maîtrise technique poussée de l'immensité du format. Les couleurs chatoyantes des uniformes ressortent sur la boue du bastion ; les lignes de construction, matérialisées par les gestes, les corps enchevêtrés et les fusils, donnent sa dynamique à l'action représentée, autant que les expressions caractérisées des visages et la variété des attitudes qui augmentent la sensation de mouvement et de lutte sans merci.

Quelques détails nous permettent d'apprécier la minutie du pinceau d'Yvon :

- au premier plan, on reconnaît le caporal Ahmed-Ben-Kaddour, qui porte sur le front la marque de sa tribu d'origine, et les sergents Castellani et Mohammed-Ben-Sahafi ;
- à l'arrière-plan, le sergent Mustapha joue du kenob aux côtés du colonel Orianne ;

- dans la partie droite, les zouaves de la Garde s'appêtent à se mettre en position de tir ; le mouvement de mise ne joue des carabines Minié est parfaitement décomposé, zouave après zouave, ce qui introduit une dynamique supplémentaire dans le feu de l'action. Le capitaine de Mutrecy arbore une attitude fière et décidée retranscrite par sa façon de tordre la lame de son sabre, en officier sûr de lui. Les zouaves Faure, Goix, Stoklein, Fleter et Marionneau sont juste derrière, de même que le capitaine Goetzmann.

4. La campagne d'Italie (1859)

Couvertes d'honneurs et de gloire en Crimée, qui reste le conflit le plus important du Second Empire pour l'armée d'Afrique, les régiments ont également participé à d'autres opérations postérieures. C'est le cas en 1859 en Italie. Palestro, Turbigo, mais aussi Magenta donnent une nouvelle fois l'occasion aux zouaves et aux tirailleurs de montrer leur bravoure et leur impulsion. C'est là que le général de Mac-Mahon, autrefois lieutenant-colonel du 2^e régiment étranger entre 1842 et 1845, remporte son bâton de maréchal et son titre de duc, ce jour mémorable du 4 juin 1859. Le portrait en situation d'Horace Vernet n'oublie pas le porte-fanion du maréchal, un chasseur d'Afrique.

Mais ce sont surtout les peintres italiens qui ont été fascinés par les troupes d'Afrique, particulièrement les zouaves et les tirailleurs, qu'ils découvrent pour la première fois. Un nombre incroyable de tableaux (notamment de la main d'Inghini) les montre au bivouac, vaquant à leurs occupations du quotidien. Ces scènes de genre pittoresques mettent en valeur des détails rarement représentés comme la manière d'enrouler l'écharpe autour du corps ou encore la vie au camp. Elles ont le mérite de nous révéler des aspects de ces régiments rarement voire jamais montrés par les peintres français, qui les connaissent bien et sont donc moins frappés par ces saynètes

qu'ils laissent aux dessinateurs et aux graveurs de *l'Illustration*, que par l'action des troupes en bataille.

Les légionnaires étaient également présents en Italie. Paradoxalement, ils ne sont pas nécessairement représentés, peut-être parce que leur uniforme est moins « original » que celui des autres troupes d'Afrique.

5. La campagne du Mexique (1862 – 1867)

Cette expédition est une nouvelle occasion de gloire et de prestige pour l'armée d'Afrique. L'envoi d'un corps expéditionnaire tri-national (Anglais, Espagnols et Français), amène la négociation de la convention de La Soledad, signée par le général espagnol Prim sans concertation avec ses homologues français et anglais, qui la désavouent immédiatement. Si Espagnols et Anglais se rembarquent bientôt, les Français ne peuvent se résoudre à rentrer sans avoir obtenu le règlement de la dette importante due par le gouvernement mexicain à l'État français. Un retrait équivaldrait à une humiliation militaire. Le but étant de se frayer un chemin jusqu'à Mexico pour obtenir gain de cause, le général de Lorencez qui le commande marche sur Puebla. Après un premier échec, qui voit le remplacement de Lorencez par Forey, les troupes établissent le siège devant la ville du 16 mars au 17 mai 1863, date de sa capitulation.

C'est pendant ce siège, auquel participent les trois régiments de zouaves et le bataillon de marche des tirailleurs², que s'illustre la 3^e compagnie du régiment étranger à Camerone³. Envoyés en renforts pour protéger un important convoi d'argent, de matériel et de munitions en route pour le siège, trois officiers (le capitaine Danjou accompagné des sous-lieutenants Maudet et Vilain) et 62 hommes sont confrontés à une

2. Ce bataillon se compose de deux compagnies prélevées sur chacun des trois régiments.

3. En 1861, les deux régiments étrangers fusionnent en un seul.

attaque surprise de l'ennemi à Palo Verde, à 20 km de Puebla, le 30 avril 1863. Le carré des légionnaires repousse les attaques de cavalerie, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi, tout en se retirant. Parvenus à l'auberge de Camerone, les hommes s'y retranchent et soutiennent le combat, cherchant à fixer l'ennemi pour retarder le plus possible l'attaque du convoi. De 10 heures du matin à 6 heures du soir, ils tiennent tête héroïquement aux assauts furieux de 2 000 Mexicains⁴. Sans manger ni boire, ayant juré de se battre jusqu'à la mort, leur résistance héroïque illustre pour la première fois la mise en pratique du code d'honneur du légionnaire (résistance pour remplir sa mission, solidarité et fidélité à la parole donnée). Les cinq derniers survivants ont chargé à la baïonnette. Seuls deux d'entre eux ont survécu.

En 1892, un monument fut élevé sur les lieux du combat, portant l'inscription suivante :

Ils furent ici moins de soixante opposés à toute une armée.
Sa masse les écrasa. La vie plutôt que le courage abandonna
ces soldats français le 30 avril 1863. À leur mémoire, la patrie
éleva ce monument.

Depuis cette date, les soldats mexicains qui passent devant présentent les armes, en hommage à leurs valeureux adversaires.

Le peintre Jean-Adolphe Beucé avait suivi le corps expéditionnaire au Mexique. Témoin oculaire d'un bon nombre d'engagements, ses tableaux sont de précieux témoignages des faits. Néanmoins, quoiqu'il ait représenté le *Combat de Camerone, 30 avril 1863*, il n'y était pas, pas plus qu'Edouard Detaille⁵, mais cet exploit légendaire qui venait de faire entrer

4. La répartition des effectifs chez l'adversaire était de 800 cavaliers et 2 000 fantassins.

5. Le peintre a laissé une gouache en 1886 intitulée *Les derniers survivants de la 3^e compagnie du régiment étranger sous les ordres du sous-lieutenant Maudet au combat de Camerone*.

la Légion dans l'histoire avait fasciné les contemporains. Le moment choisi dans les deux œuvres est celui de la résistance ultime, au moment où les derniers survivants vont se sacrifier. La lumière dorée, presque foncée, particulière dans les œuvres de Beaucé qui évoque le jour déclinant, fait écho à la mort prochaine des derniers combattants.

Detaille, lui, nous montre la scène de plus près, attentif à d'autres détails évoquant un prémisses des *Dernières cartouches* d'Alphonse de Neuville pour la guerre de 1870, avec les soldats cherchant les cartouches dans les gibernes des camarades morts, l'officier qui s'expose devant ses hommes et l'évocation de l'encercllement de la ferme avec les attitudes de face, de profil et de trois-quarts dos des combattants. Autre détail remarquable : le fait qu'un des légionnaires ait tourné son képi pour mieux viser et tirer avec son fusil. Les baïonnettes au canon indiquent que le moment de la dernière charge est proche.

6. La guerre de 1870

Les troupes d'Afrique se sont également illustrées pendant la guerre de 1870. Une fois encore, le rôle de l'infanterie est prédominant. L'esquisse de Jules Monge intitulée *Clairon de turcos blessé. Contre-attaque du 1^{er} régiment de tirailleurs algériens à Froeschwiller, le 6 août 1870*, rend hommage aux charges à la baïonnette des trois régiments contre les Prussiens, à Froeschwiller et à Woerth. Le peintre met le clairon du 1^{er} régiment, venant rappeler l'importance du sacrifice des musiciens, transmetteurs d'ordres, pendant le combat. L'impression de vitesse est rendue par les obliques et les plis sombres des sarouals blanc cassé qui se confondent presque avec le sol sablonneux. Les coloris clairs évoquent presque un paysage de neige, alors que l'action a lieu début août. Seules les vestes bleues et les attributs régimentaires viennent apporter une note tranchante dans cette œuvre montrant le courage

et l'héroïsme de ces hommes. Le ciel lui-même a disparu dans la fumée de l'engagement, et la tension du corps et du visage du clairon montrent que, malgré ses blessures, il ne renoncera pas à sonner la charge pour soutenir ses camarades, dans une ultime attitude de défi face à l'ennemi dissimulé dont on ne perçoit que les éclairs des tirs meurtriers.

Les légionnaires et les zouaves ont également payé très cher leur participation, à l'image du 3^e régiment auquel appartenaient les frères Déroulède, qui perd les deux tiers de ses effectifs à Woerth, dans les bois du Niederwald. Dans *Paul et André Déroulède à Woerth, le 6 août 1870*, Detaille montre André effondré dans les bras de son frère, dont le regard est à la fois désespéré et vengeur. Les jeunes gens sont arrêtés au milieu du combat où, encore une fois, l'ennemi n'est montré que par la direction des tirs des autres zouaves. Le peintre a choisi de montrer Paul en saroual écarlate afin de le différencier de celui de son frère, ce qui apporte une plus grande vigueur de coloris au tableau. Les attitudes des deux hommes évoquent ce que fut la guerre de 1870 : une blessure physique et une blessure morale. Mais la lutte continue, avec le caporal et le clairon à l'arrière-plan. Les boîtes de cartouches de Chassepot répandues à terre témoignent encore une fois du souci du détail de l'artiste, toujours attentif au réalisme de l'épisode évoqué.

Les zouaves ont participé à la plus grande partie des combats aux côtés des autres troupes. Ce n'est pas un hasard si Grolleron met en valeur un zouave seul au milieu des mobiles au premier plan de son tableau *Zouaves et gardes mobiles de l'armée du Nord. Combat dans les rues d'un village en 1870*. Sa silhouette tranchante domine une fois de plus l'œuvre dont l'arrière-plan montre un village dévasté. Le Prussien, toujours invisible, est suggéré par les tirs des soldats français et le casque à pointe gisant sur le sol près du cadavre d'un mobile, message possible de revanche et moyen de montrer que, si les pertes françaises ont été très lourdes, l'ennemi n'en a pas moins souffert sous les assauts furieux de nos troupes.

Une fois encore, la popularité des zouaves et des tirailleurs semble éclipser les autres unités, qui ont pourtant participé aux combats de cette guerre. Les actions de cavalerie ont été moins représentées. Peut-être ont-elles été jugées plus périphériques que celles de l'infanterie.

Les peintres se sont ainsi moins intéressés aux autres entités régimentaires, qui se sont sacrifiées au même titre que leurs camarades :

- les légionnaires, intégrés dans l'armée de la Loire, ont contribué à la victoire de Coulmiers et à la reprise d'Orléans en novembre 1870, puis ont été envoyés à Besançon dans l'armée de l'Est ;

- les survivants des chasseurs d'Afrique, formés en deux régiments provisoires, ont combattu dans les armées de la Loire avec Chanzy et de l'Est avec Bourbaki ;

- les spahis, formés en 1870 en un escadron régulier et des éclaireurs algériens, ont participé aux combats d'avant-postes dans la vallée de la Marne le 3 septembre, puis au siège de Paris. Les éclaireurs, incorporés dans l'armée de la Loire en décembre, ont combattu à Patay, Montoire, Le Mans et Laval.

7. Les débuts de la Troisième République

Après la guerre de 1870 et la proclamation de la Troisième République, les troupes d'Afrique conservent leur popularité, auréolées du prestige acquis sous le Second Empire. Vincent Van Gogh s'est laissé séduire à son tour par la personnalité du zouave qu'il représente en 1888 avec sa technique particulière de grands coups de brosse et d'à-plats à peine contrastés, tandis qu'il rompt la logique de la perspective du sol pour répondre par un artifice visuel à l'attitude décontractée de ce sergent du 3^e régiment au repos, sans armes. Peut-être est-ce là un moyen de montrer que la paix est établie et qu'après la fureur et les

sacrifices consentis au combat, les zouaves peuvent jouir d'un répit bien mérité.

L'armée d'Afrique peut également être présente dans les œuvres par de discrètes allusions dans des représentations ayant un tout autre sujet comme la *Vue de la Galerie des Machines de l'Exposition Universelle* de 1889 par Léon Béroud, où un spahi du 3^e régiment, que l'on identifie à son tombô jonquille, admire la galerie, coiffé du guenhour et du haïk blanc, enveloppé dans ses deux burnous blanc et garance.

8. Les zouaves : une aura internationale

Les zouaves restent sans conteste les militaires d'Afrique les plus populaires aux yeux du public. Surnommés par Napoléon III les « meilleurs soldats du monde », ils se sont en effet illustrés sur tous les champs de bataille sous les yeux des autres nations. Les Anglais, impressionnés en Crimée, ont été séduits comme en témoigne cette petite scène de genre intitulée *Family Scene* conservée à la Wolverhampton Art Gallery, où le petit garçon en train de jouer du tambour est vêtu comme un zouave du 1^{er} régiment français mais avec les insignes de caporal inversés, donc à l'anglaise, posés sur les manches.

Les Américains ont également été conquis par l'aura exceptionnelle de cette troupe et par sa bravoure victorieuse. Suivant le mimétisme caractéristique des armées, qui veut que l'on s'inspire d'un corps vainqueur pour en créer un dans la sienne, comme si l'uniforme suffisait à lui apporter toutes les vertus du « modèle original », les Nordistes et les Sudistes ont eu leurs régiments de zouaves dans leurs infanteries respectives. Ici, avec *La pipe de Briarwood* le peintre Winslow Homer, qui a suivi les troupes nordistes pendant la guerre de Sécession, nous montre deux zouaves new-yorkais à l'uniforme fortement inspiré des troupes françaises. Les tenues

sont de la Ligne, mais la chéchia à gland doré est un écho aux zouaves de la Garde Impériale⁶.

Le Pape Pie IX avait lui-même créé une armée pontificale en 1860, composée de volontaires de toutes les nations. Le corps des zouaves pontificaux, né en 1861, fait partie de cette entité. Commandés par les colonels Allet puis de Charrette, vêtus d'uniformes bleus, les zouaves ont combattu contre les garibaldiens en 1867. Les ressortissants français de l'unité ont été rapatriés à Toulon en septembre 1870. Renommés *Légion des volontaires de l'Ouest*, ils sont affectés à l'armée de la Loire, comme le montre le tableau de Charles Castellani sur la bataille de Loigny (1^{er} décembre 1870). Le colonel de Charrette continue à les commander ; lors de cet engagement, sur un effectif de 300 combattants, les zouaves laissent 96 morts et 122 blessés.

L'armée d'Afrique a donc été une source d'inspiration majeure des peintres du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. En campagne comme en temps de paix, ses uniformes colorés et la bravoure de ses troupes, leur originalité aussi, lui ont conféré l'aura particulière et méritée des unités d'élite. On peut suivre son histoire dans les différentes compositions conservées et, si ces hommes ont été l'un des sujets d'inspiration privilégié des artistes, on peut voir avec la *Vue du grand Salon Carré au musée du Louvre* en 1861 par Giuseppe Castiglione, une sorte de mise en abyme de notre propos avec ces deux zouaves de la Garde Impériale, eux-mêmes sujets en peinture contemplant les tableaux exposés.

6. Les autres régiments avaient le gland de la chéchia vert.

L'expansion au Maghreb : une approche symbolique des combattants (1830 – 1914)

Lieutenant-colonel Georges HOUSSET
Chef de la division de la symbolique de la Défense,
Service historique de la Défense

Introduction

La symbolique militaire regroupe des choses aussi anciennes que les armées elles-mêmes. C'est un vaste sujet qui embrasse un grand nombre de domaines. On peut définir cette symbolique comme *l'ensemble des traditions du corps militaire*, dans le sens où ces dernières associent ce qui relève de conduites individuelles et collectives, plus ou moins réglementées ou codifiées, comme : *les rituels, le langage, les devises, les chants* et ce qui a trait à l'emploi de signes identificateurs comme *les uniformes et leurs attributs, les insignes, les emblèmes*.

L'évocation de la période qui couvre les années 1830 à 1914 ne me permettra pas de traiter de l'ensemble de *la symbolique militaire* du combattant de l'armée d'Afrique ; ne serait-ce que parce que *les insignes régimentaires* ne voient le jour qu'après la première guerre mondiale et que *l'argot militaire* ne prend tout son sens qu'au-delà d'un espace-temps raisonnable.

Mon intervention aujourd'hui, comprendra trois parties :

- I - L'apport de la tradition française dans l'armée d'Afrique ;
- II - L'importance de la symbolique musulmane dans l'armée d'Afrique ;
- III - L'appropriation de la symbolique de l'Afrique par le soldat.

Lorsque le 14 juin 1830 l'armée française débarque dans la baie de Sidi-Ferruch et marche sur Alger, cette armée héritée des guerres napoléoniennes est peu adaptée à la campagne d'Algérie. En effet, sous le soleil d'Afrique, le soldat est vêtu de tenues faites pour la guerre en Europe.

Rien ne semble avoir été retenu, dans le domaine de la nécessité du confort vestimentaire et de l'hygiène corporelle du combattant, de tous les précieux enseignements glanés en Égypte, en Palestine et en Espagne méridionale.

A quelques détails vestimentaires près, le troupier de l'entrée à Alger ressemble à celui du camp de Saint-Omer.

Très tôt, généraux et gouvernements comprennent la nécessité de créer de nouvelles unités d'infanterie comme de cavalerie, plus mobiles, plus légères mieux adaptées aux situations d'Afrique du Nord. De même, il apparaît rapidement la nécessité de recruter des indigènes.

On assiste à la création progressive d'une « armée d'Afrique », encore que la dénomination n'en soit pas officielle au moment de la conquête de l'Algérie.

Dès lors, ces nouveaux corps vont subir l'influence des régiments traditionnels de l'armée française.

I - L'apport de la tradition française dans l'armée d'Afrique

Caractéristique principale de l'ordre dans la mentalité occidentale, la première notion apportée par l'armée française est la notion de *l'uniforme* dans la population autochtone. Par opposition, l'armée d'Abd El Kader, surtout au début du conflit, apparaît comme un ensemble hétéroclite et inorganisé.

Le rôle de *l'uniforme* est particulièrement important dans cette armée d'Afrique où, même au sein d'un même corps, se côtoient français de métropole et d'Afrique du Nord, musulmans, juifs, étrangers. Dans ce brassage de races et de religions, la tenue permet d'estomper ces différences ; c'est le premier principe qui sera appliqué.

Pour des indigènes au sentiment national inexistant et dont les enrôlements sont conformes à l'éthique quasi féodale des tribus arabes et berbères qui se rallient à « l'occupant » et se soumettent à sa force militaire, *l'emblème* prend tout son sens. En France, on compte trois types d'emblèmes : *les drapeaux et les étendards* dédiés, respectivement, aux troupes à pied et aux troupes montées, qui sont des emblèmes régimentaires et *les fanions* qui sont, à l'époque qui nous intéresse, attachés aux bataillons.

À partir de 1852, et après plusieurs tâtonnements, toutes les formations de l'armée d'Afrique organisées en régiments sont détentrices d'un *emblème* ; les goums Marocains, les compagnies sahariennes et l'infanterie légère d'Afrique n'auront leur emblème qu'en 1945, 1949 et 1952.

L'emblème national est le centre de gravité d'une unité combattante. C'est aussi l'honneur du régiment, ses gloires et ses titres. Dans ses plis, sont inscrits en lettres d'or, des *noms de victoires*.

Or, très vite, les régiments de l'armée l'Afrique vont se distinguer de façon remarquable ; j'en veux pour preuve **les citations élogieuses et symboliques** qui sont attachées aux historiques de ces corps.

Le troisième bataillon de chasseurs à pied est qualifié de « bataillon sans peur et sans reproche ». En 1854, le maréchal de Sainte Arnaud adresse un vibrant hommage au troisième régiment de zouaves : « braves soldats. Ils sont dignes de ceux d'Austerlitz ». En 1843, le deuxième régiment de chasseurs d'Afrique gagne sa **devise** en s'emparant de la smala d'Abd El Kader : « en avant, tout est vôtre », etc.

Ces citations élogieuses font écho aux *inscriptions* qui figurent dans les plis des emblèmes de ces formations qui, du sol africain vont ensuite rayonner dans l'Europe entière : en Belgique, en Italie, en Crimée, au Mexique. Toutefois, il est notable que l'on devra patienter trente sept ans pour voir apparaître les **noms de batailles** sur les **emblèmes** de l'armée d'Afrique. En effet, initiative de Bonaparte, cette tradition disparaît avec la chute du Premier Empire et ne réapparaît qu'en 1852.

Ainsi, parmi les **emblèmes** du modèle 1880, dont l'armée d'Afrique est dépositaire, 18 formations totalisent quelque 70 inscriptions.

Lorsque Napoléon III décide, après Magenta, pendant la campagne d'Italie de 1859 que tout régiment ayant pris un drapeau à l'ennemi porterait désormais **la croix de la Légion d'honneur** attachée sous son aigle, cinq corps seront concernés. Le 20 juin 1859, le premier décoré est le 2^o régiment de zouaves. Au cours de la campagne du Mexique, cinq autres corps se distinguent de la même façon. Parmi ces derniers, on trouve le 1^o régiment de chasseurs d'Afrique, le 3^o régiment de zouaves, le 3^o régiment de tirailleurs algériens.

Si l'emblème régimentaire fait office de marqueur et de catalyseur de la bravoure des hommes auquel il est dédié, son rôle au sein des régiments d'Afrique reste assez limité. En effet, Bugeaud, notamment, instaure une stratégie militaire différente des pratiques en usage en Europe ; aux campagnes lourdes et inefficaces, il substitue une tactique de mobilité. C'est surtout la « petite guerre » qui est pratiquée. Il s'agit d'escarmouches, d'embuscades, de poursuites, mettant principalement en scène l'unité élémentaire ; l'escadron ou la compagnie. Dès lors, l'emblème régimentaire reste à la portion centrale, au quartier, avec le colonel.

Or, les capitaines éprouvent le besoin d'avoir un emblème symbolisant leur unité.

A cette époque, le *fanion* dit « d'alignement », est placé au sommet des tentes du chef de bataillon. Il commence à prendre de l'importance avec la création des chasseurs à pied en 1841. En effet, ces derniers reçoivent un drapeau unique. En conséquence, il est décidé de donner aux *fanions d'alignement* des bataillons de chasseurs à pied, une importance nouvelle en leur attribuant une garde.

Les tirailleurs algériens, à leur tour, demandent que leurs *fanions* prennent un caractère symbolique plus marqué. Cette idée, finalement approuvée en haut lieu, a pour conséquence un texte du 20 janvier 1857 qui régleme ces *fanions* en leur attribuant une couleur, des ornements, une forme et une description de la hampe. De même, il est noté l'insuffisance d'un seul *fanion* par bataillon ; désormais, chaque compagnie en sera dotée. Bientôt, chasseurs d'Afrique et spahis seront également équipés de *fanions*.

Progressivement, les autres troupes françaises emboîteront le pas de leurs camarades de l'armée d'Afrique afin d'obtenir, eux aussi, ce symbole fédérateur.

II - L'apport de l'Afrique du Nord chez le combattant

Toutefois, cet apport de symbolique occidentale reste limité. Le militaire français semble vouloir se couler dans ce nouveau milieu qui lui est quasiment inconnu. Il adapte sa tactique à son ennemi, prend en compte les diktats du terrain et du climat, et dans sa volonté d'enrôler dans ses phalanges les populations indigènes ; il va faire sien une partie de la symbolique locale.

Il y a d'abord *le vocabulaire*.

Lorsque les *zouaves* sont mis sur pied au mois d'octobre 1830, le nom est choisi en référence à la tribu des *Zawâwa*.

Ce sont des Kabyles habitués, depuis longtemps, à fournir des contingents de soldats aux beys d'Alger et de Tunis. Même lorsque plus tard, le recrutement sera mixte et enfin entièrement français en 1852, le nom de *zouaves* sera pérenne.

Dans le même ordre d'idées, le terme de *spahis* provient du « *sipahi* », qui veut dire « soldat », terme d'origine turc et qui remonte aux corps de cavalerie Ottomane du XVII^e siècle.

À l'origine, ce sont des cavaliers fournis par les tribus inféodées à l'empire ottoman qui venaient renforcer les effectifs des troupes régulières de mamelouks, lorsque l'ampleur des opérations le nécessitait. Dès 1830, des escadrons turcs se mettent au service de la France. Les *spahis* réguliers d'Alger sont créés en 1834, ceux de Bône et d'Oran respectivement en 1834 et 1836.

Bien sûr entre 1830 et 1914, les uniformes de l'armée d'Afrique subissent des variations. Mais, à l'instar de toute l'armée française, cette armée d'Afrique va être dotée d'uniformes aux couleurs vives jusqu'à la veille de la Grande guerre.

Ainsi, d'un simple coup d'œil, on identifie le *Zouave* habillé de son pantalon maure en drap *garance*, couleur de tradition de l'infanterie française, sa veste à manches et son gilet en drap *bleu*, son turban et sa calotte *rouge*. Ou encore le *Spahi Algérien* dont la pièce principale est la veste arabe *rouge*. Leur pantalon est *bleu*, **couleur de tradition** de la cavalerie française, il porte le *burnous* et le *turban*.

Parce qu'il rappelle le ciel d'Afrique, le *bleu clair* est **la couleur** des *tirailleurs nord-africains*.

Le *jaune parfait* ou *jaune d'or*, ou encore *jonquille*, qui est le symbole de la gloire parce qu'il rappelle la lumière du soleil et l'éclat du plus noble des métaux, est également introduit dans les tenues du soldat de l'armée d'Afrique.

L'armée française sait faire preuve de souplesse à l'égard des populations locales qu'elle enrôle. En 1912, les cadres français notent la répugnance des Marocains incorporés dans les spahis à se vêtir comme les Algériens. Ils ne remettent pas en cause le *séroual* qui, à peu de chose près, est le pantalon de tous les nord-africains des deux sexes, mais, la veste « *arabe* », le gilet et le *guenhour* se heurtent à un refus sans nuances. L'administration française tiendra compte de ces remarques et donnera aux spahis marocains un uniforme sensiblement différent de ceux portés par leurs camarades algériens et tunisiens.

De même, au début de la campagne, afin de les distinguer au combat, les cavaliers indigènes utilisés par le corps expéditionnaire français sont vêtus d'un *burnous vert*. Mais, l'effectif de ces supplétifs croissant et la teinture verte se raréfiant, on a alors recours au « *gros bleu* » des uniformes de l'armée française. Les cavaliers arabes refusent ces *burnous bleus* qu'ils donnent à leurs esclaves dans leurs tribus.

Dès lors, l'intendance se reporte sur **la couleur** *garance* utilisée pour les pantalons des fantassins.

Les *symboles musulmans* sont très présents au sein des régiments dont le creuset est constitué d'indigènes.

Sont particulièrement représentés *le croissant et l'étoile*.

Parce que leur apparition dans le ciel annonce la fraîcheur bienfaisante de la nuit, *l'étoile et le croissant de lune* sont considérés comme des signes fastes dans tous les pays chauds et plus particulièrement dans ceux de l'Islam, où ils sont très souvent représentés, soit ensemble, soit séparément. Il est précisé que *le croissant* accompagné de *l'étoile pleine à cinq branches* est, à l'origine, l'emblème militaire des Turcs avant de devenir, à l'époque des croisades, celui de l'Islam tout entier.

La France a d'abord fait, de ces deux symboles l'attribut réglementaire des *spahis algériens*. Mais, ceux-ci ont très vite remplacé *l'étoile* par le numéro du régiment selon une pratique également en vigueur chez les *zouaves*. Les *chasseurs d'Afrique* useront plus rarement du *croissant* qui ne constitue pas, pour eux, un attribut réglementaire. Certains de leurs chefs de corps tolèrent le port, sur *la chéchia*, d'un *croissant* accompagné du numéro du régiment. Mais, pour se distinguer de celui des *spahis*, ce *croissant* est généralement versé. Abandonnée par les *spahis algériens*, *l'étoile pleine à cinq branches* soutenue par un *croissant* deviendra bien plus tard l'attribut réglementaire des *compagnies sahariennes*.

Pour information, cette association du *croissant et de l'étoile pleine à cinq branches* sert sous Napoléon III à symboliser l'Algérie, dont les armes sont les suivantes :

« *De sinople au croissant d'or accompagné de trois étoiles du même* ». Le *sinople* et les astres évoquent la terre d'Islam ; les *étoiles* sont au nombre de trois pour représenter les provinces d'Oran, Alger et Constantine. Mettre la photo.

Enfin, on trouve aussi un *croissant* à la sommité des hampes de fanions. Il est généralement disposé au dessus d'une sphère : la *koura*. L'association de ces deux symboles signifie l'Islam dominant le monde.

On trouve aussi *la main de Fatima* ou *de fatma*

La main est l'une des plus vieilles représentations mythologiques connues dans le monde de l'Islam. Fatima était la fille du prophète Mahomet, morte en 633. Cette main très stylisée est représentée ouverte avec, parfois, le pouce et l'auriculaire très recourbés. Toutefois, on trouve des mains représentées d'une manière presque normale avec le seul pouce recourbé.

Les cavaliers la fixe sur la bride frontale de leurs chevaux ; ce symbole figure également sur les fanions.

L'étoile à six pointes ou *hexagramme* appelée « *étoile de David* » ou « *sceau de Salomon* » est également représentée. C'est un attribut essentiellement hébraïque, mais qui, pendant de nombreuses années, a été adopté par les pays musulmans, notamment au moyen âge où il était fréquemment employé dans l'art, en particulier au Maroc. D'ailleurs, dans les trois religions chrétienne, musulmane et juive, ce symbole représente la vie, la santé et la sagesse.

A l'origine des formations marocaines, *l'étoile à six branches* en est l'emblème réglementaire. D'ailleurs, les premiers *spahis marocains* accompagnent ce symbole du *croissant*. Par la suite, ce dernier est abandonné ; seul subsiste *le sceau de Salomon* surmonté du numéro du régiment, comme cela s'est pratiqué aussi dans les *tirailleurs marocains*.

Parfois, la réglementation française a fait la confusion entre *le sceau de Salomon* et *l'étoile chérifienne*. Cette dernière représente les cinq piliers de l'Islam et elle s'ajoute à la sphère et au croissant à la sommité des fanions des unités Marocaines.

La « croix saharienne » dite encore « *croix d'Agadès* » est attachée *aux unités sahariennes*. Symbole très répandu, son usage est ancien mais son origine et sa signification ne sont pas connus malgré les études dont il a été l'objet.

Certains y ont vu la reproduction de la croix du Sud, constellation de l'hémisphère Sud, visible sur l'horizon au Sahara. D'autres encore se sont référés à sa forme très particulière. Elle serait à l'image du pommeau de la « *rabla* » qui désigne la selle du chameau dont les pommeaux affectent la forme particulière d'une pointe de flèche dirigée vers le bas.

Au même titre que l'armée française introduit des signes musulmans sur *les uniformes* et l'équipement des troupes de l'armée d'Afrique, elle s'inspire également *des couleurs de l'Islam* dont les trois couleurs majeures sont le *vert*, le *blanc* et le *noir*.

Le *vert* symbolise l'espoir, la vie, le paradis et la nature. On considère généralement que c'est « *la couleur* de l'islam », celle privilégiée par le prophète Mahomet.

Le *blanc* est synonyme de pureté, et symbole du prophète qui a porté des vêtements de cette couleur. C'est aussi la couleur de la consécration pendant le pèlerinage et de la vie.

Le *noir*, dans la symbolique maghrébine, symbolise souvent la laideur et l'imprudence. C'est aussi *la couleur* du corbeau, maudit en terre d'Islam. Mais, il fait aussi référence à la pierre *noire* de la Kaaba (l'édifice central de la Mecque). Il est aussi écrit que le prophète avait un vêtement *noir* le jour de la conquête de la Mecque.

Dès lors, on constate curieusement que les deux armées qui sont aux prises, pendant l'expansion Française en Afrique du Nord ont la même symbolique, à l'exception toutefois du noir qui reste à l'usage quasi exclusif de l'ennemi de l'armée Française.

Toutefois, les emprunts des Français à l'Afrique ne s'arrêtent pas aux *symboles religieux* et aux *couleurs* ; Il est notable que l'armée française respecte *les traditions des populations indigènes* ; prenons deux exemples et d'abord :

Au sein des régiments de l'armée d'Afrique, on trouve trois types de musique : la fanfare qui est constituée par des musiciens théoriquement professionnels. On y trouve également la clique, formée par la réunion des tambours et clairons des compagnies. Enfin, figure la *nouba*.

Cette musique arabe, est née de traditions locales nord-africaines. Parfaitement non réglementaire, puisqu'il faudra attendre le milieu du XX^e siècle pour trouver une trace de réglementation, elle n'a pas de composition bien fixe. On y trouve généralement des *reïtas* ; une sorte de flûte, qui forment le fond sonore, des tambours arabes, appelés *bendeïrs* et, systématiquement un chapeau chinois orné de deux queues de cheval. Une nouba de régiment comprend environ une vingtaine d'exécutants. Il semble, qu'au sein des musiques réglementaires, la nouba soit la première des formations musicales à bénéficier du drapage de tissus de ses instruments.

Dans les spahis, la nouba n'est pas un organe du régiment mais d'escadron. Il était fréquent de trouver dans ces corps une tête de colonne formée des trompettes et de la nouba dont le chiffre d'exécutants se situait entre quatre et dix cavaliers.

Autre exemple : *La smalah*.

Une particularité intéressante de l'organisation des spahis est l'installation des escadrons en *smalah*

L'établissement en *smalah* est la réunion sur un territoire déterminé et appartenant à l'État, des familles des cavaliers indigènes d'un escadron, avec leurs tentes, serviteurs, chevaux et bestiaux. Pour faire partie d'une smalah, il fallait appartenir à une tribu de la région et jouir d'une certaine considération. Chaque cavalier indigène recevait un lot de terrain de 16 à 18 hectares environ. Il avait pour mission de le faire prospérer. Les exercices militaires avaient lieu à des heures déterminées en dehors des travaux agricoles.

Il faut attendre un décret de janvier 1874 qui donnait aux régiments de spahis une organisation se rapprochant le plus possible de celle des autres corps de cavalerie pour voir supprimer les *smalah* comme n'ayant pas produit, au point de vue agricole, les résultats attendus.

III - L'appropriation de l'Afrique par le soldat

Si, nous avons vu que l'armée française puise au sens collectif une partie de la symbolique locale, curieusement, le soldat d'Afrique s'approprie, lui-même, c'est-à-dire individuellement, le pays dans lequel il évolue ; l'adoption du *tough* en est un exemple.

L'origine du *tough* remonte au XV^e siècle. Il désigne une hampe sur laquelle sont accrochés des crins de cheval. À cette époque, les dignitaires turcs arboraient un *tough* avec un nombre de queues de cheval correspondant à leur rang : trois queues pour un vizir, deux pour un belerbey et une pour un sandjak-bey qui était le commandant des sipahis d'une circonscription.

Le *tough* ottoman qui figure sur cette diapositive, date du XVI^e siècle. La coiffe du *tough* était très variable, allant du bouton de cuivre doré aux défenses de sanglier savamment disposées. Plus tard, les *spahis* au service de la France mêleront le *tough* et le *fanion*, créant dans un même objet symbolique, les signes de ralliement et de commandement.

Les traditions de popote sont un autre exemple de l'adoption individuelle, par le soldat, de cette terre d'Afrique.

Le soldat français, parfois perdu dans l'immensité saharienne, confronté à la nature la plus ingrate, isolé dans des régions où les distractions sont à peu près inexistantes, ressent, comme une oppression, le sentiment d'être seul dans l'infini,

face à sa propre pensée. Il éprouve alors, par besoin, de s'extérioriser et de créer quelque chose. **Les traditions de popote** sont un des palliatifs destinés à chasser l'ennui et meubler, parfois, le désœuvrement. Outre le renforcement du sentiment collectif d'appartenir à une même entité, elles illustrent l'esprit de corps, la convivialité, la bonne humeur, une franche camaraderie. **Les décorations de fantaisie au Sahara** qui font florès dans les popotes des régions perdues du Maghreb, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, donnent de truculentes images de cette vie de popote. Ces « breloques », sans aucune existence légale, aux histoires pittoresques, fruits de joyeuses élucubrations d'officiers, préfigurent, au travers de leur symbolique, l'insigne régimentaire qui verra le jour après la Grande Guerre.

Pour la période considérée, on dénombre 14 insignes, dont 12 permettent une description assez précise.

Ainsi se côtoient les ordres de « l'araignée de Sousse », « de la chouette de Bou Denib », « de la chouette de Zaghouan », « de la cigogne de Bouznika », « du criquet de Douarnis », « du Dacus de Sfax », « de la gargoulette de Nabeul », « du Khranfouss de Touggourt », « de la sauterelle délirante de Boghar », « du scarabée vert de Tabelhbala », « de la tarentule de Tidikelt » et « du scorpion de Zarzis ».

Outre l'aspect humoristique de ces **décorations fantaisie**, il est intéressant de constater que la plupart des meubles constitutifs de ces médailles seront repris sur les insignes régimentaires :

- Pour les **symboles musulmans** : l'étoile à cinq branches, le *croissant*, les arabesques ;
- Pour la flore : le blé, l'olivier, le palmier ;
- Pour les insectes : le scorpion, la sauterelle, le criquet, le scarabée ;
- Pour les oiseaux : la chouette, le faucon, la cigogne ;
- Pour les objets inanimés : la jarre, le merlon ;

En second lieu, une étude comparative avec les armes des communes de l'Algérie française, dont les spécialistes évaluent la première apparition vers 1848 et antérieure à la Grande Guerre au nombre de 80, est assez révélatrice d'un esprit différent de leurs concepteurs.

On peut en effet supposer que l'on doive aux seuls civils l'élaboration des armoiries urbaines. Sans doute, le corpus représenté par les décorations fantaisie est-il très limité. Par conséquent, les comparaisons peuvent paraître audacieuses. Sans doute aussi, les objectifs sont différents.

Toutefois, là où les spécialistes de l'héraldique communale algérienne évaluent à 45 % maximum, l'évocation physique du *croissant* ou de *l'étoile* et éventuellement les deux, il est frappant de remarquer que plus de la moitié des décorations fantaisie portent ces mêmes *symboles de l'Islam*.

Peut-être, peut-on y voir une divergence de vues entre le militaire, pour lequel l'Afrique est uniquement un théâtre d'opérations, et le métropolitain pour lequel « la colonie est d'abord perçue comme une terre dont il convient d'exploiter les ressources », si l'on en croit les conclusions de Messieurs Vernot et Fernon auteurs d'un armorial des communes de l'Algérie française. Ceci pourrait expliquer une accumulation de meubles sans rapport direct avec la terre africaine.

En conclusion

Le premier constat est qu'en dépit des différences significatives entre les Français et les peuples du Maghreb, cette approche de la symbolique de l'armée d'Afrique montre combien il est simpliste de ne voir qu'un choc de civilisations dans les relations qui ont associé ces deux entités.

La seconde remarque tient à l'esprit qui a animé l'armée française. Si les nombreuses insurrections et les méthodes, parfois expéditives et cruelles de soumission ne doivent pas

être occultées, l'armée française, sous l'aspect de la symbolique, s'est montrée respectueuse de la culture, des croyances et des coutumes en usage sur le sol d'Afrique, tandis que le soldat français faisait sien une partie des traditions locales.

La fraternité d'armes qui a résulté de cette modération ne fait pas écho avec les conceptions d'une partie de la population française civile qui refuse précisément de s'adapter en baptisant, par exemple, les villes nouvelles : Affreville, du nom de Monseigneur Denis Affre, ancien archevêque de Paris ou Philippeville, en souvenir des rois de France, ou encore Jemappes ainsi appelée en souvenir de la victoire de Dumouriez sur les Autrichiens en Belgique. Ces villes dont les consonances n'ont rien d'africain, ressemblent à autant d'îlots perdus dans l'immensité des ondes.

Enfin, il est remarquable que l'armée française restera à jamais marquée par cet épisode colonial à tel point que la décolonisation n'a pas totalement fait disparaître, dans ses tumultes, cette armée d'Afrique. En effet, aujourd'hui encore, l'armée française conserve et tient fortement à sauvegarder les traces de cette armée d'Afrique.

Fondation AMT

Intervention de Denis BAUCHARD

10 décembre 2012

Je suis très heureux d'être parmi vous et de participer à vos débats. Lorsque l'ambassadeur Grasset m'a demandé d'intervenir pour les conclure, je l'ai accepté d'autant plus volontiers qu'il est un ami de longue date et que nous avons sur le monde arabe le même intérêt et une réelle complicité.

Ces débats ont été particulièrement riches et stimulants. Cet effort de réflexion montre que le passé de nos relations avec les pays d'Afrique du Nord reste à la fois proche et lointain et souvent méconnu. Notre pays a été fortement marqué par sa relation avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, comme ces pays l'ont été eux-mêmes.

Je me sens d'ailleurs personnellement concerné par cette relation. Je fais en effet partie de la dernière génération d'appelés qui a connu l'armée d'Afrique. Affecté comme officier SAS à Sétif en juin 1960, j'y ai passé les deux dernières années des « événements » qui ont débouché sur le cessez le feu de mars 1962 puis l'indépendance de l'Algérie.

Il est très difficile de faire une synthèse après ces présentations intéressantes, riches et nuancées sur des sujets complexes. Pour ma part, elles m'inspirent trois réflexions.

Tout d'abord l'armée française a été fortement marquée par cette période. L'armée d'Afrique a joué un rôle très impor-

tant dans notre histoire militaire, en raison tout d'abord du nombre des recrues originaires des pays qui y ont servi. Ils représentaient une force importante, nombreuse, aux qualités militaires reconnues, qui a joué, notamment durant la Grande guerre comme pendant la deuxième guerre mondiale un rôle déterminant. Dépassant sa zone de recrutement et d'action de ses débuts, elle a fait preuve d'une efficacité redoutable lors son engagement sur les champs de bataille européens. En effet, sa création au XIX^e siècle répondait à une double préoccupation : disposer d'un outil militaire opérationnel non seulement en Afrique pour « pacifier » les territoires conquis mais également utilisable sur d'autres champ de bataille ; compenser l'infériorité démographique de la France vis-à-vis de l'Allemagne.

Ce monde de l'Afrique du Nord a toujours exercé en France un intérêt, voire une fascination qui a touché non seulement les intellectuels, les peintres mais également les militaires. Dès le XIX^e siècle, le voyage en Orient a attiré une certaine élite. La France a rapidement disposé, et dispose encore, d'un vivier d'orientalistes de qualité, d'Ismail Urbain à Jacques Berque en passant par Charles de Foucauld, parfaits connaisseurs des pays d'Afrique du Nord. Le monde militaire a partagé la même fascination.

En effet, on a assisté à un réel engouement de l'armée pour l'Afrique du Nord dès le XIX^e siècle. De nombreux officiers se sont pris au jeu. Venus pour quelques mois en garnison dans ces pays, certains y sont restés de nombreuses années, voire toute leur vie. Lamoricière, puis plus tard Laperrine, Lyautey, Bremond, Juin et bien d'autres sont représentatifs de cet engagement personnel.

Cependant dès le début de la colonisation, un débat a existé en France au niveau politique comme au sein de l'armée entre deux approches. Pour une première école de pensée, il s'agissait d'apporter les « bienfaits de la civilisation » aux nouvelles populations, d'intégrer ces nouveaux territoires à l'Empire

français, d'exploiter leurs richesses au seul profit de la métropole, d'assimiler une petite élite. Très fort sous la troisième république le « parti colonial » a plaidé en ce sens. Le cas le plus évident a été l'Algérie où, dès 1848, des départements, relevant du ministère de l'Intérieur, ont été créés. Une autre approche, plus respectueuse des identités des pays colonisés, s'est manifestée. Napoléon III a été très tôt un de ses partisans. Plus tard le maréchal Lyautey a pratiqué une telle politique, notamment au Maroc. D'une façon générale, une partie de la classe politique comme du corps des officiers, ne manquaient pas de lucidité, mais ne pouvaient compenser l'influence du « parti colonial » dont Jules Ferry étaient le représentant le plus en vue. En fait ce débat avait une dimension de politique intérieure mais devait avoir aussi des conséquences en termes de politique internationale.

oooooooo

Je terminerai mon intervention en évoquant les événements qui se déroulent en ce moment dans ce monde arabe, en essayant de voir comment le passé peut nous servir à appréhender le présent.

Ce « printemps arabe », bien mal nommé, a suscité en France un fort intérêt qui a dépassé le cercle des orientalistes compte tenu notamment des conséquences géopolitiques de ces soulèvements. Les médias ont joué un rôle important à cet égard ; de nombreux ouvrages ont été publiés sur le sujet ; les autorités françaises ont essayé de définir une politique appropriée face à ces événements aussi imprévus que déroutants. Cet intérêt est passé de l'euphorie au catastrophisme. Dans un premier temps, ces soulèvements sont apparus comme un mouvement irrésistible, avec un effet domino qui devait permettre à tous les pays arabes de se doter d'un régime démocratique. Cependant assez rapidement, il est apparu que les nouveaux gouvernements étaient dominés par des mouvements islamistes, que le chaos s'installait dans plusieurs pays, que les jihadistes se réclamant d'Al Qaïda développaient leur action

en profitant du vide politique ainsi créé. Cette évolution a conduit à un revirement de l'opinion dans le sens de l'inquiétude, voire du catastrophisme. La crainte est apparue que cette évolution n'affecte nos intérêts, notre sécurité et que la pression migratoire se trouve renforcée. En fait, le processus est loin d'être terminé, et il est sans doute prématuré de tirer des conclusions définitives : tout processus révolutionnaire s'étale sur de nombreuses années.

Devant ce mouvement, quelle attitude prendre ? La prudence semble être la voie la plus sage. La tentation de l'ingérence reste toujours très forte, compte tenu de la tradition française de vouloir promouvoir à travers le monde ses valeurs de portée universelle. Il convient d'éviter d'utiliser un modèle prêt à l'emploi et vouloir, comme l'ont fait les États-Unis, le plaquer sur une société profondément différente. L'échec américain en Irak joue comme un avertisseur. Faut-il pour autant renoncer à toute action face à ce mouvement qui a gagné la quasi-totalité du monde arabe ? Le choix qui a été fait, après un certain flottement, par la France à partir de mars 2011, est celui de la non ingérence mais aussi de la non indifférence : cette « politique d'accompagnement » continue d'inspirer les autorités françaises.

Cette approche pragmatique a connu une évolution différenciée selon les pays, pouvant aller dans le cas de la Libye à une intervention directe, mais légitimée par la Ligue arabe et le Conseil de sécurité. Au Maroc, la France a apporté clairement son soutien à la politique de réforme du roi. En Algérie, la susceptibilité ombrageuse des autorités comme de l'opinion, a conduit à une attitude de très grande prudence. En Tunisie la France encourage les responsables de la majorité comme de l'opposition à trouver une solution de compromis qui mette le pays sur la voie de la démocratie par l'adoption d'une nouvelle constitution. Cette politique différenciée se justifie, car si les raisons à l'origine des soulèvements sont le plus souvent com-

parables – rejet d’une famille ou d’un clan, frustration d’une jeunesse éduquée mais qui connaît un fort chômage, dénonciation de la corruption, appel à la dignité – les évolutions ont été très différentes d’un pays à l’autre. Cependant la marge de manœuvre et d’influence est faible et la suspicion à l’égard des pays occidentaux est forte.

Il est clair que l’on est en train d’assister à un basculement du monde arabe et à une nouvelle étape de son histoire. Après plusieurs siècles de domination par l’Empire ottoman puis celle des puissances coloniales, la décolonisation est intervenue. Les pères fondateurs des indépendances ont acquis aux yeux des populations une réelle légitimité : celle de leurs successeurs, qui ont maintenu voire renforcé des systèmes autoritaires, est moins sûre et se trouve à l’évidence contestée. Certes des éléments de continuité existent comme la force des structures tribales, religieuses ou ethniques qui peuvent influencer sur ces soulèvements. Cependant rien ne sera comme avant. L’aspiration à la liberté, notamment d’expression, le souci de peser sur la vie politique sont des revendications qui seront difficile à contenir. Le monde arabe est actuellement dans une phase de transition qui risque de durer encore de nombreuses années, en espérant que le point d’arrivée sera la mise en place de régimes contenant des éléments de démocratie, même s’il est peu probable que le modèle occidental soit adopté tel quel.

Ce monde arabe qui nous est si proche à bien des points de vue est en mouvement. Anticiper des scénarios possibles est une tâche difficile, car, comme le montre l’expérience, en Afrique du Nord comme au Moyen-Orient, seul l’incertain est sûr.

Parus chez le même éditeur

L'engagement à travers la vie de Germaine Tillion. Sous la direction d'Armelle Mabon et Gwendal Simon. 338 pages. 26 €

Journal d'un soldat Français en Chine 1900-1901. Jean-François Brun. 296 pages. 20 €

Démontage d'empires. Sous la direction de Jean Fremigacci, Daniel Lefeuvre et Marc Michel. 508 pages. 24 €

Vérités et légendes d'une « OAS internationale ». Sous la direction d'Olivier Dard. 260 pages. 24 €

Tunisie – diaspora. Exils et dialogues. Revue Riveneuve Continent N°16. 204 pages. 20 €

Cambodge et Siam. Voyage aux ruines des monuments Kmers. Capitaine Auguste Filoz. 174 pages. 18 €

L'Indochine sous Vichy. Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945. Sébastien Verney. 518 pages. 26 €

Pierre Messmer au croisement du militaire, du colonial et du politique. Sous la direction de François Audigier, François Cochet, Bernard Lachaise et Maurice Vaisse. 512 pages. 24 €

A paraître

Du comptoir à la colonie. Histoire de la communauté française de Tunisie. 1814-1883. Anne-Marie Planel

